

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE TROIS LIEUX À LORMES

Favoriser l'émergence de lieux de vivre-ensemble en milieu rural

— SCIENCES
— PO —
— LYON



strate
ECOLE DE DESIGN



SOMMAIRE

Introduction générale - Page 5



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**



**I- Présentation du lieu et de la mission
PAGE 11**

**I- Présentation générale et enjeux de l'étude
PAGE 57**

**I- Notre mission : repenser le fonctionnement et l'organisation de la MdA pour favoriser la dynamique collective
PAGE 80**

**II- Le travail d'enquête : comment appréhender le terrain ?
PAGE 14**

**II- Enquête : première et seconde immersions à Lormes
PAGE 60**

**II- La phase d'enquête : une étape primordiale d'écoute des parties prenantes et d'identification des besoins
PAGE 84**

**III- Les propositions pour répondre à la mission
PAGE 36**

**III- Résultats et propositions pour développer le Relai.s
PAGE 66**

**III- Nos propositions pour un fonctionnement collectif : espaces, usages, gestion et projets
PAGE 92**

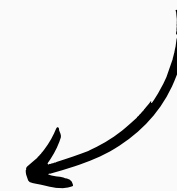
Conclusion générale et remerciements - Page 116

Annexes Maison des Associations - Page 119

INTRODUCTION

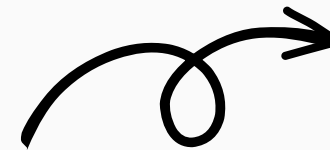
Le contexte

“Notre nouvelle devise ‘Lormes, petite ville du futur’, nous propulse dans l’avenir proche mais n’oublie pas notre solide socle du passé. C’est toute notre alchimie, une ville où les habitants de longue date savent vivre avec les nouveaux venus, où le travail entre les générations se veut être la règle”. C’est par ces mots que Fabien Bazin, ancien maire de Lormes et aujourd’hui président du conseil départemental de la Nièvre, décrit la commune sur laquelle nous avons passé, de septembre 2022 à mars 2023, plus de sept mois à nous **familiariser avec le contexte**, à **comprendre les enjeux**, à réaliser des **enquêtes**, des **entretiens** mais aussi à formuler des **propositions** afin de répondre au mieux à la mission qui nous a été confiée.



Commune de 1400 habitants située dans le Morvan (Nièvre, Bourgogne), Lormes est un **village particulièrement dynamique**, fort d’une soixantaine d’associations, de plusieurs tiers-lieux et galeries d’artistes.

La commune fait partie du programme régional “Villages du Futur” depuis 2015 et du programme national “Petite ville de demain” depuis 2020. Lormes se définit donc comme une “**Petite Ville du Futur**” : la commune a engagé une démarche de redynamisation durable, fédératrice et partagée par la population. La commune a également été labellisée Fabrique de Territoire par l’Agence Nationale de Cohésion des Territoires.



Dans ce contexte, la commune de Lormes a adressé une commande à la Public Factory, fabrique de projets de Sciences Po Lyon. Celle-ci mobilise des étudiants de 4ème année autour de **problématiques d’action publique et d’intérêt général**. Le principe consiste en la mise en relation d’étudiants et d’acteurs publics, lesquels formulent une mission à laquelle les étudiants doivent apporter des pistes de réflexion utiles et des propositions concrètes. Pour répondre à la commande de la commune, nous étions treize étudiants : neuf étudiants en Affaires Publiques de Sciences Po Lyon et quatre étudiants de 3ème année à l’Ecole de design de Strate.

A l’origine, le projet transmis par la commune de Lormes était intitulé : “*Associations et tiers-lieux, comment renforcer les liens et les communs au service des habitants ? Contribution au développement de trois tiers-lieux en cours de création à Lormes (Nièvre)*”.

INTRODUCTION

La mission

Trois lieux de la commune sont en **développement** ou en **transformation** :



L'entreprise à but d'emploi (EBE) et le **Comité Local pour l'Emploi (CLE)** qui s'inscrivent dans le cadre de l'initiative **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée**. Le but était de formuler des propositions pour en faire un lieu ouvert.



Le Relai.s des Futurs, éco tiers-lieu ayant pour vocation de créer une passerelle entre le monde rural et le monde urbain, pensé comme un lieu de réflexion pour être et faire ensemble.



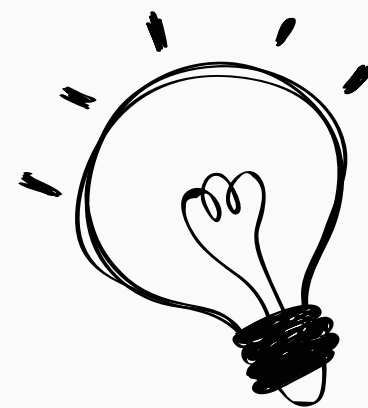
La Maison des Associations (Mda), actuellement en travaux, devait être repensée, autant dans l'organisation de l'espace et dans son fonctionnement pour la rendre la plus partagée possible, pour en faire un lieu ouvert sur le territoire et pour stimuler la créativité.

Comment ces lieux pourraient-ils être organisés pour répondre aux enjeux d'un territoire rural et pour intégrer au mieux sa population ? Si ces trois lieux ont leur identité propre, la **structuration des activités** et l'**organisation des espaces** sont des facteurs clefs dans la réussite de ces trois projets. L'objectif de ce travail participatif est ainsi de **fournir des recommandations innovantes** pour la mise en place de ces nouveaux lieux.

Ce dossier comprend une présentation complète des trois lieux, nos démarches d'enquête ainsi que nos propositions finales. Nous avons choisi de présenter chacun des projets dans l'ordre suivant : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, Le Relai.s des Futurs et la Maison des Associations.

Chaque groupe a été attentif à mener une **enquête** (la plus représentative possible) sur le territoire pour **comprendre les besoins** de toutes les parties prenantes. En organisant des **enquêtes quantitatives**, des **entretiens** et des **ateliers participatifs**, nous avons tenté de bien comprendre les souhaits et les besoins des acteurs locaux et des habitants. Grâce à **deux immersions à Lormes**, la première en novembre 2022 et la seconde en janvier 2023, nous avons pu être au plus proche des trois projets.

Les propositions suivantes sont de simples **recommandations**. Elles ont vocation à servir d'appui aux réflexions des acteurs locaux qui restent les seuls et derniers décisionnaires.







TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

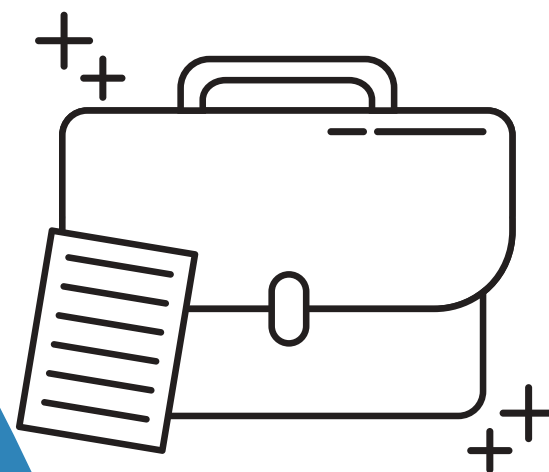


Anaëlle Perreau - Pauline Badet - Lisa Pons - Louise Modoux

INTRODUCTION

I- Présentation du lieu et de la mission

Si le droit d'obtenir un emploi est inscrit dans la Constitution française, son application n'est pas effective. La **privation durable d'emploi est une réalité** qui a la peau dure, tout comme beaucoup de préjugés sur le chômage. Certes, des emplois sont disponibles dans l'économie mais pour autant ils ne correspondent pas toujours aux compétences et aux contraintes des personnes privées d'emploi. Un ancien conseiller agricole ne pourra pas du jour au lendemain devenir pharmacien, métier qui connaît pourtant une pénurie. Un père seul ne pourra pas accepter un emploi avec des horaires trop contraignants en soirée ou de nuit, etc, alors qu'il a un enfant à charge. Les enjeux de réinsertion des personnes privées d'emploi sont bien plus complexes qu'une simple question de volonté comme on pourrait parfois l'entendre. Puisqu'il n'existe pas de solution miracle, autant laisser la chance à des expérimentations qui redonnent de l'importance à l'action locale. **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée** est un **projet de société**, un **projet de territoire** pour créer les emplois dont la collectivité a besoin et libérer les salariés de la précarité.



Qu'est-ce que Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ?

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée est une expérimentation nationale qui a pour objectif de lutter contre le chômage de longue durée sur les territoires en créant des entreprises à but d'emploi. L'expérimentation est encadrée par deux lois votées par le Parlement en 2016 et 2020. Le but est de démontrer qu'il est possible de proposer à des personnes privées durablement d'emploi, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi. Les emplois créés sont utiles et non concurrents avec les activités déjà présentes dans les communes. Il y a une vraie volonté de valoriser les activités de proximité. Cette expérimentation se fonde sur trois hypothèses qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle des territoires :

- **Personne n'est inemployable**
- **Ce n'est pas le travail qui manque**
- **Ce n'est pas l'argent qui manque**

Qu'est-ce que Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée à Lormes ?

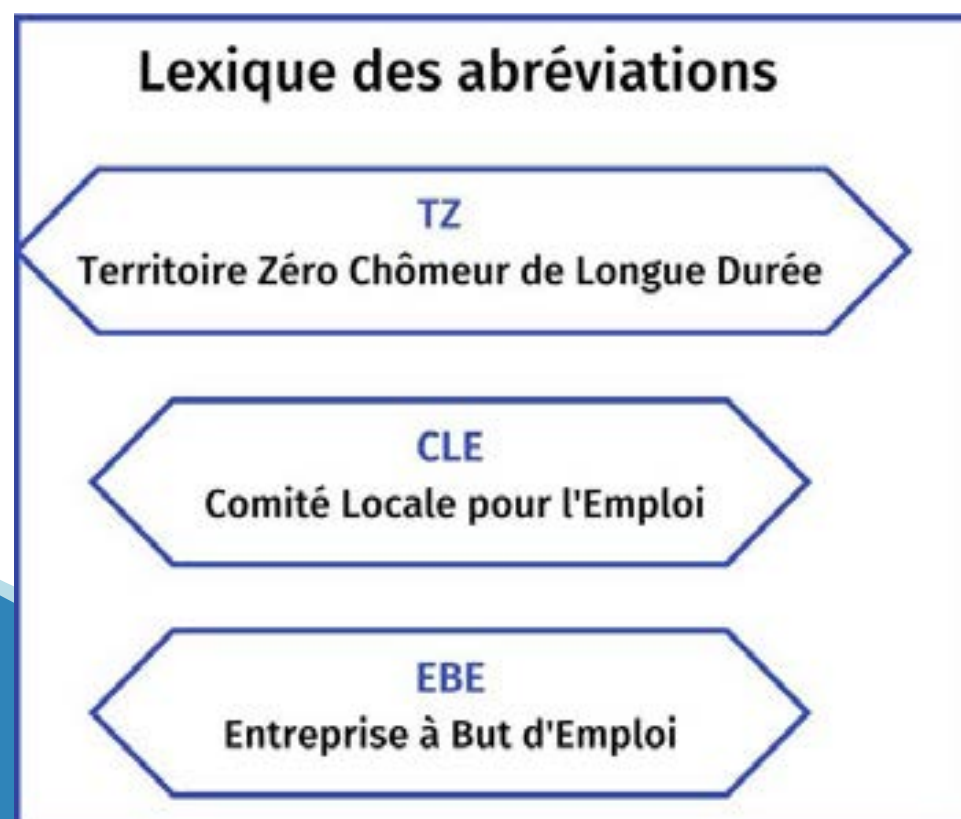
Les dix communes de l'ancien canton de Lormes ont obtenu le label Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée et participent officiellement à l'expérimentation depuis 2022. Le projet s'étend sur les dix communes des Portes du Morvan formant l'ancien canton de Lormes : Lormes, Pouques-Lormes, Brassy, Dun-les-Places, Saint-André-en-Morvan, Saint-Martin-du-Puy, Bazoches, Empury, Chalaux et Marigny-l'Eglise. D'autres projets existent dans la Nièvre, notamment à Luzy, Clamecy et Moulins-Engilbert. Le projet Territoire Zéro Chômeur à Lormes travaille en réseau avec ces trois projets. C'est une expérimentation nationale mais qui a été construite et pensée dès sa création à l'échelle locale avec des bénévoles.

Les premiers salariés de l'entreprise à but d'emploi ont été bénévoles pendant trois ans et leur travail a permis que l'entreprise à but d'emploi démarre ses activités le 2 novembre 2022. D'autres habitants ont également œuvré bénévolement à la construction du projet. Pour prétendre à devenir salarié de l'entreprise, il faut avoir vécu dans l'une des communes qui a obtenu le label depuis au moins six mois et être à la recherche d'un emploi depuis au moins un an. Le projet s'adresse donc à tous ceux qui depuis un an n'ont aucun contrat, mais aussi à ceux qui n'arrivent pas à avoir un CDI ou qui sont à temps partiel et n'arrivent pas à vivre de leur travail. Le projet n'est pas destiné qu'aux chômeurs de longue durée malgré ce que laisserait penser le nom de l'expérimentation.

Pour mettre en œuvre le projet porté par Territoire Zéro Chômeur, deux organismes doivent être créés : l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) et le Comité Local pour l'Emploi (CLE).

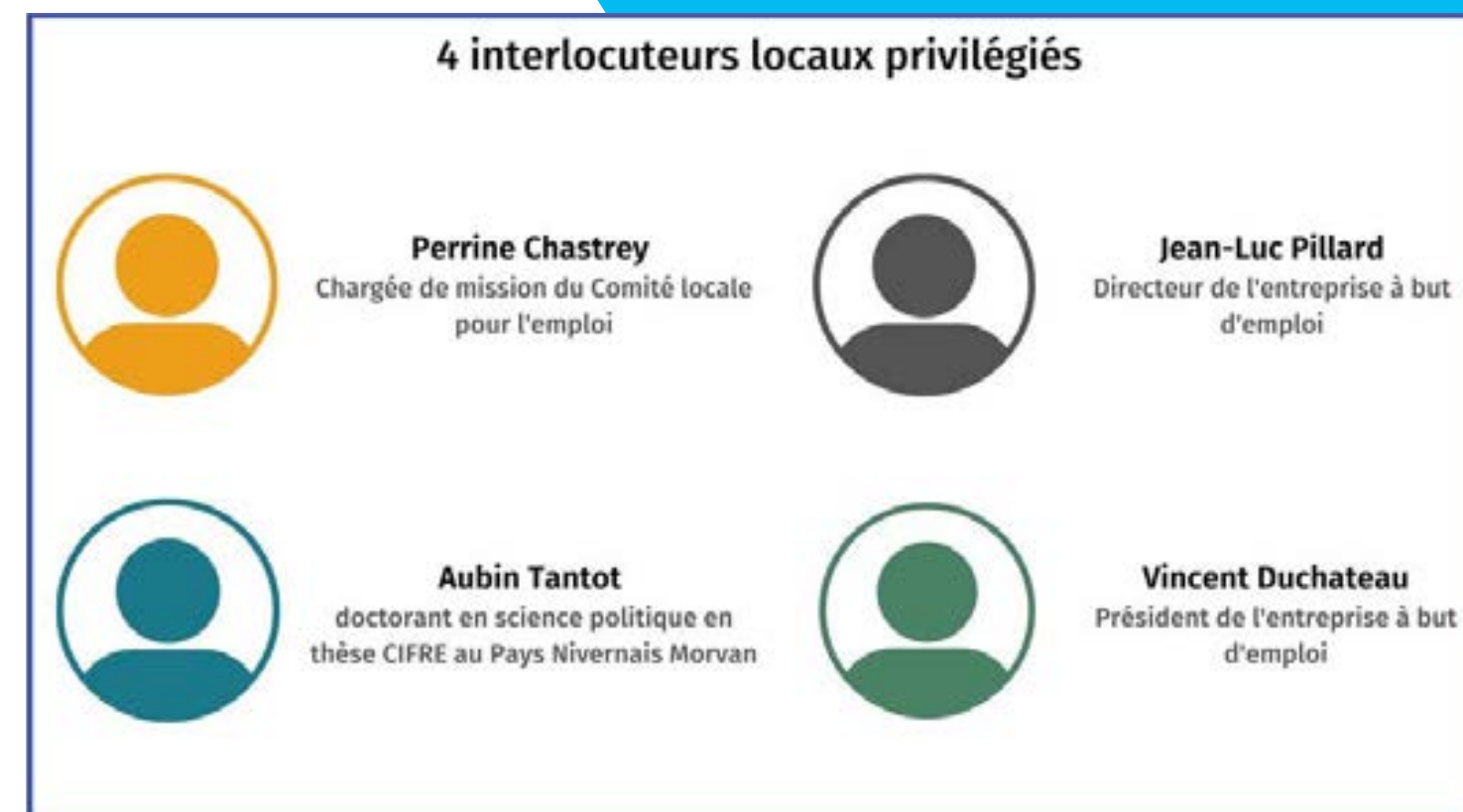
- **Le Comité local pour l'emploi** : est chargé d'informer la population du projet Territoire Zéro Chômeur, et d'identifier les personnes privées durablement d'emploi sur le territoire pour leur offrir un accompagnement vers la réinsertion.
- **L'Entreprise à but d'emploi** : est l'entreprise qui crée les activités nouvelles et utiles aux territoires. Les personnes sont embauchées sur la proposition du Comité Local pour l'Emploi. A Lormes, le nom de l'entreprise est R.A.S : Ressources, Accompagnement et Services.

Par souci de clarté, les trois abréviations ci-dessous vont être fréquemment employées :



Quelle a été la mission confiée ?

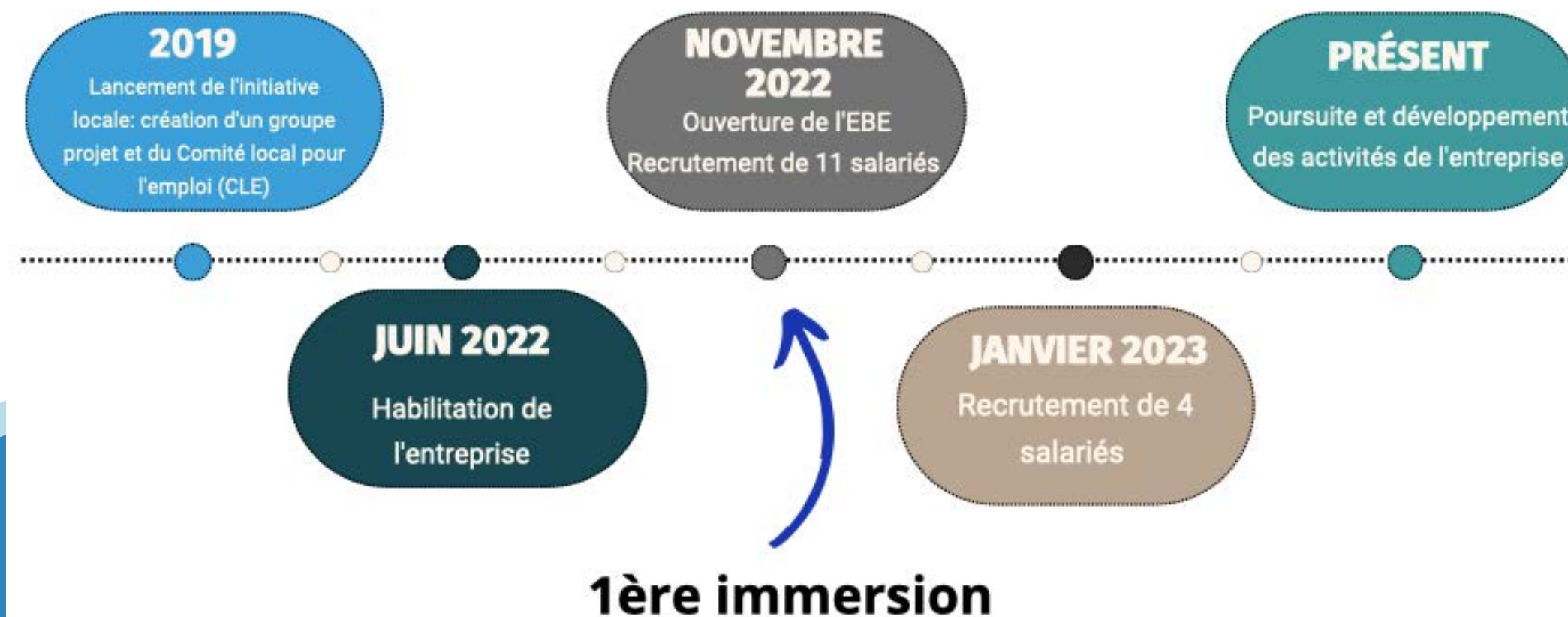
Nous sommes quatre étudiantes, trois de Sciences Po Lyon et une de l'école de design Strate à avoir travaillé sur le projet TZ. L'origine de notre mission est une demande initiée par le Comité local pour l'emploi : assurer l'ouverture et l'intégration de l'Entreprise à But d'Emploi au territoire. L'ouverture et l'intégration sont deux idées clefs pour que l'EBE et le CLE ne soient pas déconnectés de la réalité du territoire. L'évolution des problématiques et des enjeux associés à notre mission suit l'évolution des lieux et le cheminement des acteurs locaux. Tout au long du projet, nous nous sommes attachées à suivre les évolutions de terrain pour rester connectées à la réalité. Pour cela, nous avons travaillé étroitement avec quatre interlocuteurs locaux privilégiés (voir ci-dessous). Nous les remercions sincèrement pour leur temps et leurs conseils précieux.



II- Le travail d'enquête : comment appréhender le terrain ?

A- Première immersion

Avant de nous rendre à Lormes pour la première fois en novembre, nous avons effectué un **travail préalable en lien avec les acteurs locaux et les ressources bibliographiques existantes**. Nous avons ainsi pu nous familiariser avec la notion de tiers-lieu, la naissance du projet Territoire Zéro Chômeur à l'échelle nationale et échanger par visio-conférence avec Justine Bouteille-Maréchal et Aubin Tantot afin de comprendre plus précisément l'implantation du projet à l'échelle locale. La première immersion s'est ensuite déroulée en plusieurs parties :



Mercredi matin : visite de l'EBE

Lors de l'immersion à Lormes, nous avons pu visiter le site de l'entreprise à but d'emploi (EBE) qui se situe non loin du centre-ville. Le site se découpe en 4 bâtiments. Lors de notre visite, le président de l'EBE, M. Vincent Duchateau, nous a présenté les différentes parties des locaux et leurs fonctions futures.

- Future zone de stockage

3 PLACES

STOCKAGE 91 m²

ATELIER 01 68 m²

ATELIER 02 141 m²

- Futurs ateliers

The diagram shows a layout of three buildings: a yellow 'STOCKAGE' area (91 m²), an orange 'ATELIER 01' (68 m²), and a larger orange 'ATELIER 02' (141 m²). Lines connect these areas to photographs of the interior spaces. The storage area photo shows a large open hall with a high ceiling. The workshop photos show various workstations and equipment.

- Futurs refectoire, vestiaires, chaufferie

LOCAUX COLLECTIFS 50 A 60 PERS.

ACCES DIRECT

- Futurs bureaux, accueil, salle de réunion

The diagram shows a blue 'LOCAUX COLLECTIFS' area (50-60 persons) and a green 'ACCES DIRECT' area. Lines connect these areas to photographs of the interior spaces. The collective spaces photo shows a large open hall with a high ceiling. The office photos show various workstations and equipment.

La visite nous a donc permis de réellement visualiser les activités de l'EBE, son fonctionnement et les enjeux liés à son développement. Nous avons ainsi pu comprendre que son ouverture à l'extérieur ne pouvait se faire qu'à moyen/long-terme au vu des travaux considérables à mettre en œuvre. Il faut toutefois noter que les usages évoqués lors de cette visite ont été amenés à évoluer par la suite comme nous allons le voir dans la suite de l'enquête.

Mercredi 14h-16h : entretiens avec le directeur, le président et certains salariés de l'EBE

L'après-midi, nous avons eu un rendez-vous avec le directeur **Jean-Luc Pillard**, le président **Vincent Duchateau** et **huit des onze salariés** de l'EBE de 14h à 16h.

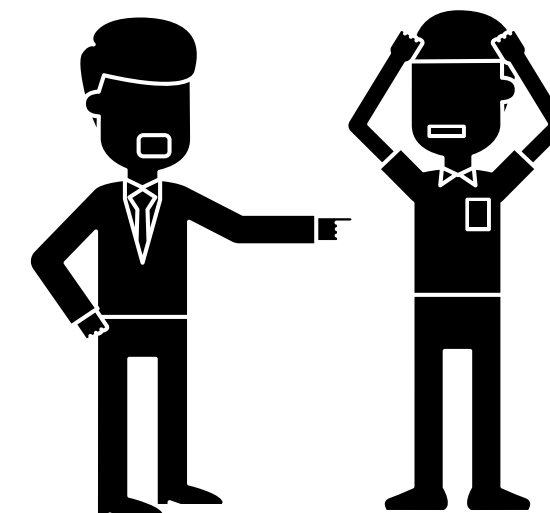
La rencontre a eu lieu au **Comité local pour l'emploi** dans un environnement où ils ont l'habitude de se retrouver. C'est dans ce lieu prêté par la mairie qu'ils ont organisé leurs réunions hebdomadaires afin de penser tout le projet de l'EBE pendant trois ans. Désormais, ils s'y retrouvent pour travailler en attendant une rénovation du site de l'EBE. Cette rencontre nous a permis de recueillir **les motivations et les difficultés des différents acteurs**. Pendant deux heures, nous avons vraiment été à l'écoute du directeur, du président et des salariés pour comprendre **leur vision de l'EBE et de son ouverture**.

Tout d'abord, le directeur est revenu sur la **chronologie et les caractéristiques de l'expérimentation TZ à Lormes**. Deux moyens de communications majeurs ont été utilisés pour faire connaître le projet : le porte-à-porte et le tractage, notamment au supermarché. La philosophie de TZ est de **laisser aux salariés le choix de leur temps de travail et de leurs horaires de travail**. C'est un fonctionnement très souple de l'entreprise. L'objectif est d'aller au bout de cette idée de souplesse et de la pousser au maximum en assurant **une co-construction permanente avec les salariés**.


Après avoir rempli les critères d'accompagnement, les personnes privées d'emploi sont placées sur une liste d'attente, puis elles participent si elles le souhaitent à un stage de formation qui sert de sas d'intégration avant la signature du contrat de travail. Les salariés nous ont partagé leur avis sur le stage de formation. Ils s'accordent pour dire que le contenu de la formation était inutile, trop léger mais que ce stage a permis de renforcer le groupe et d'améliorer la cohésion. Le directeur reconnaît qu'ils sont tous tellement différents, avec des parcours professionnels et personnels disparates qu'il est difficile de trouver une formation idéale pour accompagner les futurs salariés sans les infantiliser. Il manque une aide et un accompagnement de personnes spécialisées pour gérer les différentes pathologies.

Après la signature du contrat, tout est à inventer. Il y a de l'argent, des salariés, mais ils doivent désormais acheter des équipements, les véhicules, trouver les activités, organiser les plannings, répartir la responsabilité entre des référents spécialisés (environnement, sécurité, logistique...) Ils testent des capacités/des envies sans rien figer. Tous les salariés nous partagent leur impatience de commencer à faire exister concrètement le projet. Le directeur souligne bien que le primo groupe est spécifique car c'est ce noyau de bénévoles devenus salariés qui a construit l'EBE pendant des années. Il y avait donc déjà **une forte idée de collectif entre eux**.

Un des gros enjeux rencontrés est le passage du bénévolat au salariat. Lorsque nous les avons rencontrés, ils n'étaient salariés que depuis une semaine mais ils avaient conscience qu'il y aurait des moments de tensions car ils n'effectueraient pas tous les mêmes tâches alors qu'ils toucheront les mêmes salaires. Il y aurait des frictions possibles sur les différences de productivité. Ce passage du statut de bénévole à celui d'employé est une difficulté. Le passage du projet au concret est un challenge. Au fur et à mesure que l'entreprise va se développer et recruter de nouveaux salariés vont se poser **des questions de savoir-faire, de management et de montée en compétence comme dans toute entreprise**.

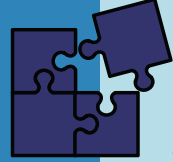


Dans un deuxième temps, les salariés nous ont partagé ce qui les **motive** dans le projet. Si le salaire est une motivation importante, il n'est la motivation première que d'un salarié sur les huit rencontrés. **L'environnement de travail prime sur le revenu**. Un autre sens est donné au travail. Avoir un emploi stable ; être flexible dans ses horaires, être écouté, s'investir dans le territoire et pour le territoire sont les raisons principales qui motivent les salariés.



En effet, la sécurité qu'apporte un CDI est très motivante. La grande flexibilité des horaires leur permet de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Leurs contraintes personnelles pouvaient pour certains être un frein pour trouver un emploi. Ils ne sont pas obligés de rentrer dans un moule et d'être en concurrence entre salariés, ici ils construisent quelque chose **ensemble et socialement**. C'est une expérience qu'ils n'ont jamais vécue avant et dont ils sont reconnaissants. L'expérimentation TZ peut aussi les aider à démarrer une activité pour quitter ensuite l'EBE. TZ peut fonctionner comme une sorte d'incubateur pour faire face aux difficultés administratives. Les salariés peuvent proposer leurs projets et les développer en étant accompagnés.

Puis, nous avons évoqué les difficultés rencontrées. Pour le président, la liberté est une difficulté car ils ont tous eu l'habitude de travailler dans des structures directives très encadrantes. C'est déstabilisant d'avoir un champ des possibles infini et de pouvoir mettre en place tout ce qui les intéresse. Ce manque de cadre autour de l'expérimentation peut être compliqué à gérer.




En effet, l'habitude rassure tandis que la liberté peut faire peur. Pour l'instant la phase de construction est délicate car il s'agit de **concrétiser un projet**. De plus, l'EBE manque encore de matériels (par exemple des véhicules, des locaux...) pour fonctionner. Pour les salariés, c'est moins la peur d'oser que la légitimité de leurs compétences qui est difficile à gérer. **Ils ressentent qu'ils doivent faire mieux que juste faire pour être légitimes**. Ils partagent le sentiment d'avoir une **"étiquette"** sur leurs fronts.

Beaucoup de Lormois posent la question de qui paye leur salaire. Ainsi, la plus grosse difficulté est de faire face aux a priori négatifs de l'extérieur. De nombreux artisans ont une vision négative. Ils ont peur de la concurrence et sont très critiques vis-à-vis des salariés qui, selon eux, profitent du système et de l'argent de l'Etat. Au niveau des particuliers, les salariés présentent un avis plus positif. Certains habitants soutiennent vraiment le projet et se sont même investis dedans, même s'il reste encore difficile de trouver des bénévoles.

Enfin, le dernier point abordé dans l'entretien avec les parties-prenantes de l'EBE est celui du **tiers-lieu**. Le directeur ainsi que les salariés **rejetent fortement l'idée d'un tiers-lieu lié à l'EBE**. Pour eux c'est un terme "fourre-tout", qu'il n'est pas pertinent d'appliquer à l'entreprise. Il y a déjà beaucoup de tiers-lieux à Lormes, les habitants peuvent donc "aller ailleurs pour s'occuper." La notion de tiers-lieux est liée à la notion de divertissement pour eux et donc à la question de : est-ce qu'une entreprise peut réellement être un tiers-lieu ?

Toutefois, ils ne sont pas opposés à l'idée d'un **"esprit tiers-lieu"**. Ils nous ont partagé qu'il est fondamental pour l'EBE d'avoir **la maîtrise de son image**. Ils ne sont pas encore prêts à ce que le public s'en mêle, ils doivent d'abord vivre leur **propre expérience**. Néanmoins, ils avaient eux-mêmes pensé à organiser à terme des **portes ouvertes** pour faire découvrir l'EBE. Ils nous ont affirmé leur volonté que les manifestations publiques émanent de l'EBE. Ils trouvent aussi intéressant d'organiser des **réunions d'informations** ciblées pour communiquer sur les activités de l'entreprise. **Le directeur insiste sur la nécessité de cibler les publics afin d'adapter la communication**.



A la suite de cet entretien, nous avons pu déterminer que l'enjeu pour nous est de **cibler les différents publics** et décliner les moyens permettant d'atteindre ces publics en **adaptant la communication**. L'ouverture de l'EBE doit rester aux mains du directeur et des salariés de l'EBE. Ils sont les garants de l'image transmise par l'entreprise. **"L'esprit tiers-lieu" est envisageable mais pas dans l'immédiat**. Les salariés ont d'abord besoin de trouver leurs marques dans cette transition bénévolat-salariat. Avant d'ouvrir l'EBE à l'extérieur, la priorité est au **développement interne**. Le temps est une variable centrale à prendre en compte.

Rencontre avec des parties-prenantes du CLE : mercredi 9 novembre 2022 16h-17h30



Par la suite, nous avons rencontré trois bénévoles du CLE (Valérie, Jean-François et Christiane) et Grégory Simoes, chargé de mission CLE.

Nous avons commencé par aborder brièvement la **notion de tiers-lieu**, notamment à partir de notre échange précédent avec le directeur et les salariés de l'EBE.

Pour les membres du CLE, un tiers-lieu au sein du CLE doit **aider à le développer**. Habitants et bénévoles pourront y intervenir pour faire remonter les informations plus rapidement des habitants vers le CLE. Dès les premières minutes d'échanges, nous avons saisi les enjeux énormes de communication. Selon eux, les salariés de l'EBE ont pu être réticents face à la notion de tiers-lieu car l'idée de créer un tiers-lieu en lien avec l'EBE leur a été présentée trop tôt et comme si elle leur était imposée et qu'on les **dépossédait de leur entreprise**. L'approche choisie est donc très importante : **qu'est ce qu'on ouvre ?** Les membres du CLE veulent faire du CLE un espace **accueillant, chaleureux** et où la **confidentialité** des personnes privées d'emploi est **protégée**.

Les membres du CLE nous ont présenté **les missions et l'organisation du CLE**. Le CLE assure des heures de permanence pour accueillir les nouveaux bénévoles et les personnes privées d'emploi le jeudi de 17h à 19h. Il y a des temps de travail entre les membres du bureau et les bénévoles. Il y a **trois commissions** : la **Commission Parcours** qui suit les personnes privées d'emploi du premier entretien jusqu'à l'emploi, la **Commission Communication** pour recruter les bénévoles rencontrés et la **Commission de suivi** de la liste d'attente qui propose à l'EBE les personnes à embaucher. L'objectif est de pouvoir proposer 3 à 4 personnes par trimestre. **Le CLE a un besoin fort de bénévoles.**

La communication est un des enjeux majeurs que soulèvent les membres du CLE. Ils ont communiqué au niveau de la mairie, avec du porte-à-porte, des portes ouvertes avec Pôle emploi, des permanences dans les autres communes, des réunions, des prises de contact avec les assistantes sociales et les mairies des communes alentours. Des articles sont parus dans la gazette et la presse locale. Ils ont distribué des tracts.

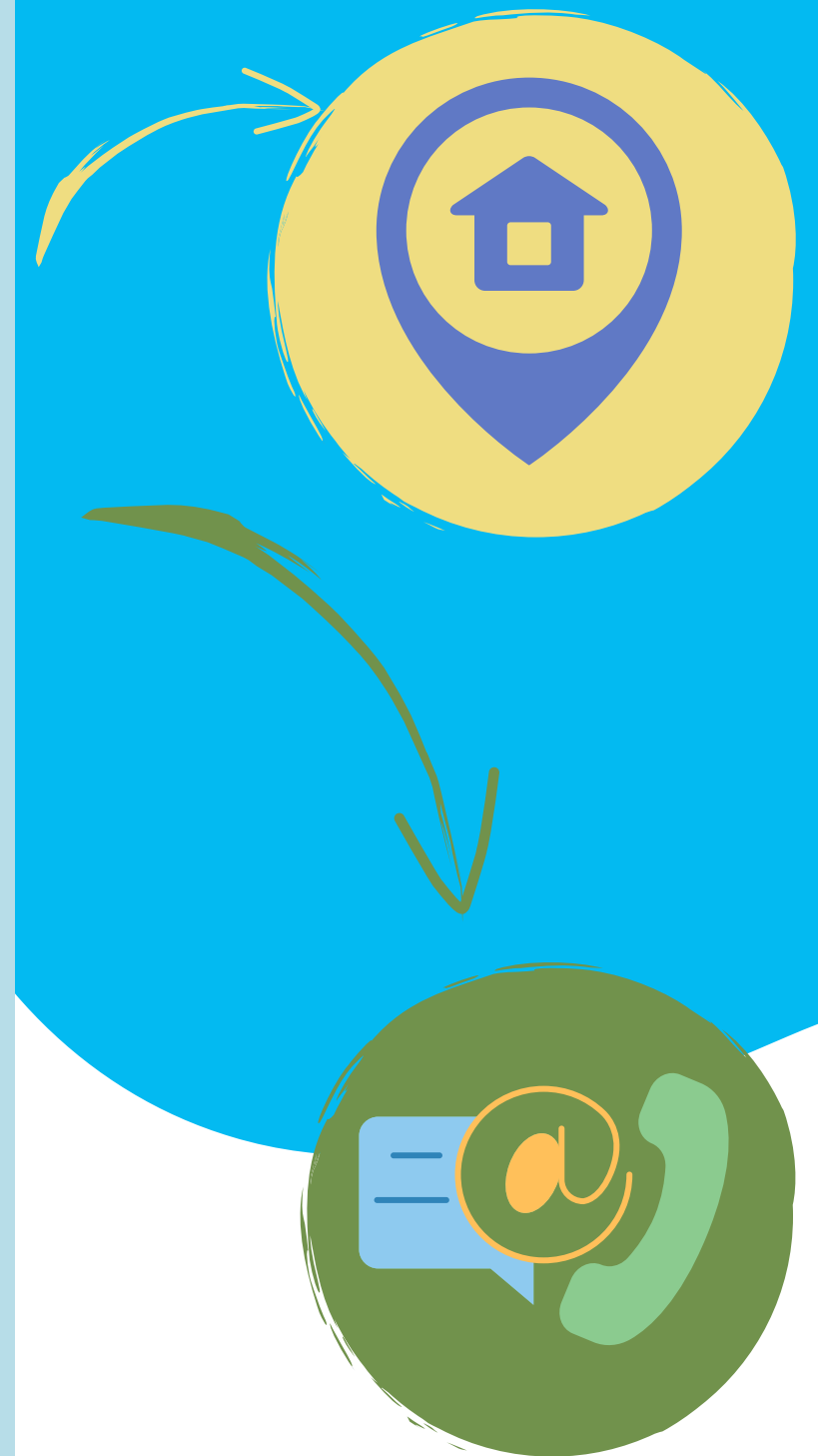
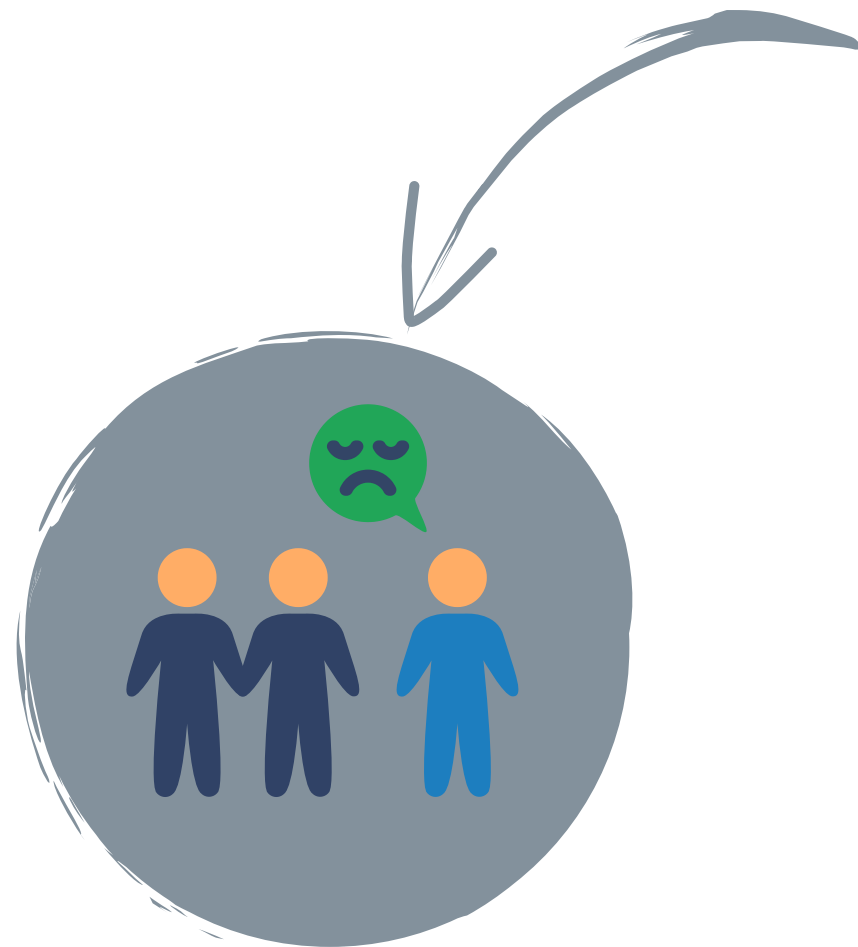
Depuis septembre, ils font une **permanence** chaque premier mercredi du mois aux Restos du Coeur. **Le contact direct reste le plus important**, d'où l'aspect fondamental d'avoir des **locaux** pour accueillir les personnes intéressées et respecter leur intimité en ayant des espaces séparés. Le but est de créer un lieu de confiance, un "safe place".

L'enjeu est de créer un lieu attirant pour que les personnes privées d'emploi et de futurs bénévoles en poussent la porte. Il y a un enjeu d'image fort. **L'objectif est de changer le regard sur TZ** en montrant que l'EBE est une bonne initiative et en sensibilisant les populations de Lormes et des 9 communes des Portes du Morvan. Le CLE cherche à recueillir le plus possible les besoins réels du territoire. Le but est de faire en sorte que les gens qui n'osent pas venir viennent, **de faire tomber les barrières et de (re)créer du lien social**. Les premiers salariés de l'EBE sont qualifiés de véritables ambassadeurs de l'EBE par les membres du CLE.

Par ailleurs, le CLE rencontre de nombreuses difficultés. **La première** est liée à l'enjeu de l'image car **beaucoup de préjugés** circulent sur l'EBE. Les membres du CLE ont été témoins des réticences et critiques de la part des habitants. **La deuxième difficulté** est que le CLE n'a pas encore de **local permanent** dédié. Il partage le lieu avec les salariés de l'EBE et les couturières de l'association *Lormes en fête*. Il est donc nécessaire de trouver des locaux agréables et accueillants. **La troisième difficulté** est d'**obtenir les contacts des personnes privées d'emploi**. Les maires des communes ont les noms des personnes privées d'emploi de leur commune mais ils sont réticents à l'idée de les communiquer, de même que les assistantes sociales qui, au nom du "secret professionnel", ne donnent pas les informations sur les personnes au RSA. Or, rien ne les empêche dans leurs contrats de communiquer ces informations au CLE.

Enfin, nous avons échangé sur les **relations CLE/EBE**. Les membres du CLE ont insisté sur le fait que ce sont vraiment **2 structures différentes**. **Le CLE est l'organe décisionnel**, chargé d'attirer de nouveaux bénévoles et d'accompagner les nouveaux employés, d'attirer des demandeurs d'emploi, tandis que **l'EBE est l'organe opérationnel**. Malgré cette distinction, il y a des chevauchements entre le CLE et l'EBE. Même si, sur le papier, les missions paraissent très différentes, dans la réalité il y a des activités qui se recoupent, ce qui peut poser des problèmes. Les frontières sont floues. Pour eux, **il est primordial que l'EBE et le CLE soient en bons termes**. Plusieurs exemples de communes où la communication entre les 2 a été rompue existent. **Le manque de communication fragilise le bon fonctionnement**.

Il est important de souligner que le CLE ne part pas de zéro dans "**l'esprit tiers-lieu.**" **Cet esprit se retrouve déjà dans la dynamique du lieu**. Le local qu'il occupe depuis 3 ans a permis une institutionnalisation du CLE pour les habitants et les bénévoles. Valérie y a animé l'atelier de fabrication de produits d'entretiens pour former les futurs salariés. Ce local est déjà un lieu d'échange, de dialogue et de convivialité (par exemple les repas organisés). L'enjeu de la commande adressée à la Public Factory est de **rendre le modèle plus durable**.



Jeudi matin : Questionnaires auprès des habitants et des commerçants

Le jeudi 10 novembre au matin, nous sommes allées sur le marché de Lormes pour échanger avec des Lormois et des habitants des communes voisines afin de faire un état des lieux de leur connaissance de l'expérimentation TZ. Nous étions en binôme pour interroger les personnes.

Nous avons ciblé deux types de public : les commerçants, et les habitants. Nous avons élaboré volontairement un questionnaire très court avec trois questions assez ouvertes pour laisser les personnes interrogées s'exprimer librement et recueillir leur ressenti sur l'expérimentation. Nous leur avons posé 3 questions principales :

- Connaissez-vous ou avez-vous entendu parler de l'expérimentation « Territoire Zéro chômeur de longue durée » ? Si oui, comment et que connaissez-vous du projet ?
- Avez-vous des activités que vous jugeriez utiles de développer qui ne sont pas encore proposées sur le territoire ?
- Seriez-vous intéressés pour participer à des réunions d'informations organisées par l'EBE et/ou visiter l'entreprise lors de portes ouvertes ?

S'ils ne connaissaient pas le projet, nous le leur présentions brièvement pour avoir leur avis et recueillir leurs besoins.

Questionnaires aux habitants

Dix personnes n'ont pas souhaité répondre à nos questions et un couple de parisiens en week-end n'était pas concerné. Parmi les refus, les personnes étaient pressées et une nous a dit qu'elle ne voulait pas parler de TZ : "c'est malheureux mais bon..." Parmi les douze personnes qui ont répondu à notre questionnaire, dix sont à la retraite, une est une jeune maman en activité et un monsieur est privé d'emploi. Si ces entretiens ne sont pas représentatifs de la population des Portes du Morvan, leur analyse nous a permis de cerner des grands enjeux de communication et des pistes de besoins sur le territoire.

Tout d'abord, ces entretiens mettent en lumière une faible connaissance de l'expérimentation TZ. Si neuf personnes en ont entendu parler, elles peuvent rarement expliquer ce que représente l'expérimentation à l'échelle de Lormes et des neuf communes voisines. L'expérimentation est comprise de manière très synthétique comme donnant un emploi à des chômeurs. Les personnes interrogées ont découvert TZ dans les journaux, sur Facebook, ou bien car elles sont investies dans le milieu associatif de Lormes ou de communes voisines de l'EBE. Si les avis sont plutôt encourageants vis-à-vis du projet, les personnes se sentent peu concernées.

Ces entretiens nous ont également permis de rencontrer une personne privée d'emploi qui réfléchissait à aller au local du CLE, devant lequel il est passé à plusieurs reprises, pour rencontrer les bénévoles et se renseigner sur l'expérimentation. A propos des salariés, il dit : "ce sont des bras cassés comme moi." On voit ici qu'il y a un véritable enjeu autour de la valorisation de soi et de la confiance à redonner aux personnes privées d'emploi. De plus, si une personne privée d'emploi peut émettre un tel jugement sur elle-même, les habitants peuvent aussi avoir des préjugés qu'il faut arriver à déconstruire.

Dans la connaissance qu'ont les interrogés du projet, il y a de nombreux enjeux de communication. Par exemple, un couple interrogé mentionne qu'ils ont vu une vidéo expliquant le projet mais que ça les "a fait bien rire" car après avoir vu la vidéo, les activités de l'entreprise ne sont pas plus claires. Ils nous ont donné un autre exemple, les salariés avaient annoncé être présents sur le marché de 9h30 à 13h30 mais en réalité ils ne sont même pas restés une heure. Le couple souligne alors que cet exemple n'est pas très flatteur pour l'EBE. Pour autant, ils restent intéressés et compréhensifs. Ils encouragent le fond du projet qui est solidaire mais aimeraient comprendre réellement l'intérêt. "Je pense qu'il faut aussi leur laisser le temps de démarrer."

Les trois personnes qui ne connaissaient pas le projet et à qui nous l'avons expliqué ont réagi différemment. Un monsieur qualifie l'expérimentation d'"initiative intéressante" et nous pose comme première question : "Qui payent les salariés?" Le financement interpelle.

Les deux autres personnes interrogées ne se sentent pas vraiment concernées jusqu'à ce qu'on leur pose notre deuxième question sur les besoins. Elles comprennent alors que "proposer des activités utiles sur le territoire" n'est pas juste une tournure de langage mais que l'EBE souhaite répondre à des besoins concrets perçus par les habitants. Le fait de les interroger directement sur leurs besoins les fait s'impliquer et soutenir davantage le projet.

Les personnes interrogées perçoivent globalement plus facilement les besoins pour les autres que pour elles-mêmes. Cinq personnes nous ont mentionné l'aide aux personnes âgées/isolées comme un besoin non satisfait sur le territoire et qui devrait être une priorité.

Les personnes interrogées suggèrent des aides ponctuelles, des petits travaux de dépannage et des aides à la mobilité pour rompre l'isolement. Les enjeux de mobilité sont revenus dans plusieurs entretiens concernant notamment les déplacements pour aller aux gares et commerces les plus proches. Par exemple, un magasin d'entretien des outils de jardinage et une mercerie existent à Corbigny mais, pour les personnes qui ont mentionné ces exemples, ça fait beaucoup de route.

Enfin, plusieurs interrogés ont mentionné les délais trop longs et les prix trop chers des artisans locaux qui sont débordés par la demande. Un dame affirme ne pas vouloir faire de concurrence aux artisans mais donne l'exemple de l'entretien de son jardin qui a été fait trop rapidement et pas très bien car les artisans n'ont pas le temps. Elle a été déçue de la prestation au vu du prix payé. Refaire ses volets ou encore entretenir son jardin sont deux exemples qui ont été évoqués. Globalement, un service d'aides ponctuelles de bricolage et/ou dépannage serait apprécié par les retraités interrogés qui en ressentent le besoin. La majorité des interrogés sont soucieux de leurs commerçants locaux et souhaitent redynamiser la ville pour éviter que trop de commerces ne ferment.

Enfin, 4 personnes seraient intéressées pour participer à des portes ouvertes ou réunions de présentation de l'EBE



Questionnaires aux commerçants

Sur quatorze commerçants abordés, seulement une personne a refusé de répondre, et un commerçant nous a évité. Les autres ont eu des discours assez contrastés qui ne nous ont pas réellement permis de déceler une opinion commune. Nous avons aussi ressenti une certaine pression liée au « bouche-à-oreille » dans le village : les commerçants faisant attention à ce qu'ils disaient.

Sur les commerçants interrogés, aucun n'a semblé craindre la concurrence sauf une dame. Cette dernière avait entendu parler d'un « garage participatif » et s'est donc inquiétée de la concurrence que cela pourrait apporter sur la commune puisqu'il y a déjà deux garages. Nous relevons donc, ici, un enjeu en termes de communication puisque le garage participatif était simplement une idée en réflexion qui a pour le moment été écartée du projet. Un autre commerçant a dit que la concurrence dépend évidemment de « l'échelle », mais qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter selon lui.

Concernant l'avis des commerçants sur le projet, les personnes interrogées étaient avant tout dans l'attente de preuves concernant la viabilité et la durabilité du projet dans le temps. On peut néanmoins distinguer trois opinions générales :

Une partie des commerçants a été plutôt optimiste et a souligné l'importance d'un projet comme celui-ci sur le territoire. Le fromager, par exemple, trouve que c'est bien qu'il « y en ait qui se bougent ». Pour la gérante de la maison de la Presse, c'est « un plus pour la commune », surtout « dans la société et le contexte dans lesquels on vit ». Nous avons aussi rencontré une des boulangères qui était bénévole au CLE et a aidé à la concrétisation du projet. Cette dernière a souligné l'importance du système qui est « très bien car il y a zéro contrainte ». Enfin, Laurence, une artiste, énonce l'importance du projet et du système de l'entreprise qui est adapté à des personnes qui ont eu « un parcours difficile, voire très compliqué. » Pour elle, ce n'est donc que du positif.

Une partie des commerçants est restée plutôt sceptique, prônant l'argument qu'il y aurait « trop d'aides en France » et que cela n'encourage pas les gens à se « bouger ». Un commerçant soulève le fait qu'il ne comprend pas qu'on crée une nouvelle entreprise alors que certaines entreprises cherchent déjà à recruter : « Je connais aussi beaucoup de personnes dans le domaine du bâtiment qui cherchent des employés et ils ne trouvent jamais personne. » Enfin, une commerçante s'est emportée dès la mention du terme « Territoire Zéro chômeurs » et l'on peut donc supposer son total désaccord, sans pour autant en connaître les causes.

Enfin, une autre partie des commerçants est restée avant tout neutre, attendant de voir la concrétisation du projet et ce que cela peut apporter au territoire. Aussi, certains faisaient le marché et habitaient donc loin, ils n'avaient donc qu'une connaissance partielle du projet et ne se sentaient pas directement concernés car ayant déjà un emploi.

Beaucoup des commerçants nous ont dit qu'ils manquaient de temps et qu'ils ne seraient donc pas forcément disponibles pour assister à des portes-ouvertes sur l'entreprise ou à des réunions d'information. Dans l'ensemble, nous pouvons donc en conclure que les commerçants attendent avant tout voir la concrétisation du projet et sa véritable utilité sur le territoire avant de juger le projet. Un des commerçants parle notamment d'un « projet ambitieux, à expérimenter pour voir sur le long terme ». On comprend donc que la fiabilité et la viabilité de l'entreprise vont devoir être démontrées sur le territoire pour changer le regard et vaincre un certain nombre de préjugés toujours bien présents, d'où l'importance de notre mission afin de penser l'ouverture de l'entreprise et du CLE.

Bilan

A l'issue de la première immersion et des rencontres avec les parties prenantes, nous avons reformulé la problématique de la commande ainsi : **comment ouvrir le CLE pour ouvrir le regard sur l'EBE ?**

L'enjeu pour le CLE est **d'attirer des bénévoles et des personnes privés d'emploi**. L'objectif est donc de faire du CLE **un lieu accueillant et attractif**. Du côté de l'EBE, nous avons pris conscience qu'il ne fallait pas brusquer l'ouverture. Elle doit rester dans un premier temps aux mains du directeur et des salariés. Les portes-ouvertes et des réunions d'informations semblent être les actions les plus faisables à moyen-terme. Globalement, il y a une **problématique forte de communication autour des deux lieux et de l'expérimentation TZ**.

A la suite de cette immersion, nous avons **fixé des rendez-vous** avec des maires des communes des Portes du Morvan ainsi que M. Bazin, président du conseil départemental de la Nièvre. Nous avons aussi élaboré un tableau récapitulatif des activités proposées sur les 10 communes des Portes du Morvan. La prochaine étape : **réaliser un brainstorming pour proposer des scénarios d'ouverture et des moyens d'actions**.



II- Le travail d'enquête : comment appréhender le terrain ?



B- Entre les deux immersions

En novembre et décembre, entre les deux immersions, nous nous sommes focalisées sur la **poursuite des entretiens avec les acteurs locaux**. Avant de retourner à Lormes, il nous semblait indispensable de rencontrer Mme Perrine Chastrey, chargée de projet du Comité local pour l'emploi, qui a pris ses fonctions le 1er décembre 2022. Nous avons eu un premier contact en visioconférence avec elle.

Lors des trois jours à Lormes nous n'avions pas eu le temps de nous déplacer pour rencontrer les neuf maires des communes de l'ancien canton de Lormes. Nous avons pris contact avec eux grâce aux adresses e-mails et aux numéros de téléphone présents sur les sites internet des différentes mairies. Certains maires n'ont pas donné suite à notre prise de contact et d'autres étaient injoignables du fait d'absence de mise à jour des coordonnées. **Nous avons pu rencontrer quatre maires**. Les entretiens se sont déroulés soit en visioconférence, soit par téléphone, et ont duré en moyenne 20 minutes.

Planning des entretiens :

Corbigny Mme Peltier	Dun-les-places M.Gonthier	Brassy M. Halliez	Bazoches M.Pautrat
28 novembre	30 novembre	7 décembre	15 décembre

Dans un premier temps, nous allons faire le bilan des entretiens avec les maires des communes de Bazoches, Dun-les-Places et de Brassy. Ces trois communes font partie de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur. Nous avons articulé nos entretiens autour de 5 grandes questions.

1- Quel est votre rôle dans le projet TZ ?

L'initiative est vraiment partie de la commune de Lormes qui a ensuite contacté les autres communes de l'ancien canton pour leur faire prendre part au projet. Les **trois maires contactés soutiennent globalement l'expérimentation mais se sentent plus ou moins impliqués**. "On peut se poser la question au départ, de si ce n'est pas un peu utopique ou quoi, mais la démarche est tout à fait louable".

Le **terme d'utopie a été employé à plusieurs reprises lors de notre travail d'enquête** auprès des élus et habitants pour parler du projet. Cela souligne le doute qui peut persister autour de la faisabilité du projet. **L'enjeu est de montrer les applications concrètes de l'expérimentation pour prouver qu'elle est faisable**. Les maires se sont mobilisés pour communiquer sur les personnes privées d'emploi au début du processus vers l'habilitation. Le maire de Bazoches a par exemple mis "à disposition des salles pour faire des réunions, pour faciliter leur travail."



2- Comment avez-vous informé la population de votre commune de l'expérimentation TZ ?

Les maires ont communiqué sur TZ principalement avant l'habilitation **via le bulletin municipal ou la revue semestrielle de la mairie**. A Bazoches, c'est le CLE qui s'est chargé de la communication via des permanences et la distribution de tracts. Le maire de Bazoches affirme que la population des communes est en réalité peu concernée par TZ car la population est en grande partie âgée, retraitée et les autres travaillent. Aucun maire n'a effectué de communication auprès de la population depuis le démarrage des activités en novembre 2022. Les maires sont ouverts à l'idée de faire une nouvelle vague de communication. Le maire de Dun-les-Places suggère notamment de renforcer la coopération entre élus pour améliorer la communication sur les territoires des dix communes.

3- Avez-vous entrepris de contacter les personnes privées d'emploi de votre commune pour leur faire part de l'expérimentation?

Le maire de Bazoches a contacté les deux personnes privées d'emploi dont il avait connaissance. Dun-les-Places est un petit village avec une moyenne d'âge élevée. Il n'y a **pas de suivi précis des demandeurs d'emploi**, pas de listes, plutôt du bouche à oreille. Selon le maire, il faut se tourner aussi vers les jeunes désœuvrés. A Brassy, une réunion a été organisée avec la mise à disposition des coordonnées de tous les demandeurs d'emploi, il y en a une petite dizaine. La mairie n'a pas eu de difficultés particulières pour les contacter. Les personnes qui venaient assister à la réunion étaient des personnes volontaires, déjà intéressées par le fait de trouver un emploi.

4- Selon vous, comment le projet est-il perçu par la population de votre commune ?

Pour l'instant les maires n'ont que très peu de retour. Le constat est plutôt négatif a priori. Il y a des avis contrastés entre une partie de la population qui n'a pas connaissance de l'expérimentation, ceux qui se désintéressent, ceux qui trouvent ça bien et d'autres qui n'y croient pas. Il y a une **grande méconnaissance**. Le dispositif n'est pas connu et les habitants ont besoin de **comprendre où commence et où s'arrête la mission de l'EBE** afin de lever les inquiétudes. Les commerçants et artisans veulent surtout que cela soit utile. Le discours ambiant est de dire qu'ils sont "payés à rien faire", d'où l'importance de lever ce préjugé là.

5- Quelles sont les activités que vous aimeriez développer sur votre commune ? Y-a-t-il des besoins qui remontent de la population ?

Les trois maires mentionnent la **concurrence comme le point sur lequel l'EBE doit être extrêmement vigilant**. Le maire de Dun-les-Places a souligné qu'il y a des demandes d'employés de la part des professionnels du secteur de l'exploitation de la nature : agricole, sapins... L'exemple de partenariat à Bazoches montre bien que la **complémentarité est possible**. Une entreprise de Bazoches (le CIEN) a passé un partenariat avec l'EBE. Le CIEN dépose et récupère les matériaux pour les recycler tandis que l'EBE s'occupe du démantèlement et du tri. Le maire de Brassy souligne que sur le département de la Nièvre, l'association *Réussir* joue le rôle de boîte d'intérim rural, c'est-à-dire qu'elle propose de faire des contrats de travail pour des missions courtes à n'importe qui (artisans, commerçants, particuliers...). Là aussi il y a une crainte de concurrence.

Bilan

Pour conclure, les maires avancent l'idée que **peu de personnes sont vraiment concernées par TZ**. Selon eux, il n'y a que très peu de personnes privées d'emploi sur leur territoire. **Or TZ ne concerne pas que les chômeurs, mais aussi les personnes en précarité d'emploi**. L'expérimentation vise ceux qui n'arrivent pas à avoir un CDI ou qui sont à temps partiel et n'arrivent pas à vivre de leur travail. Ce raccourci fait par les maires repose dans l'intitulé **“territoire zéro chômeur de longue durée”** et la **présence du terme “chômeur” qui cristallise l'attention**. Il y a donc un grand enjeu de communication pour faire comprendre à qui est destiné TZ. De plus, le CLE est à la recherche de bénévoles. Les habitants des communes pourraient donc s'impliquer dans l'expérimentation.

Bilan Corbigny

Cette commune ne fait pas partie du projet TZ. Nous avons fait le choix de nous entretenir avec Mme Peltier, maire de Corbigny car la commune a été largement citée par les habitants de l'ancien canton de Lormes comme étant un “territoire dynamique” avec lequel ils entretiennent de nombreux liens. L'entretien s'est axé sur trois points principaux :

1. **La dynamique commerciale de Corbigny et la concurrence ou non avec les futures activités développées à Lormes**
2. **La complémentarité possible des territoires pour aider les personnes privées d'emploi**
3. **La réception de l'expérimentation à Corbigny**

Madame Peltier définit sa commune comme une ville “qui vit” avec des commerçants, artisans dans des domaines variés : matériel agricole, tourisme, industrie pharmaceutique, etc. Corbigny est une zone de chalandise à 30 km à la ronde. Madame le maire **n'a pas peur de la concurrence**. En effet, les deux communes sont tournées vers des aires géographiques différentes : Lormes est plutôt tournée sur le Morvan et Corbigny sur le bassin de l'Yonne.

Elle insiste sur la **complémentarité des territoires** et notamment le projet TZ et les chantiers d'insertion. A Corbigny, il y a un chantier d'insertion qui permet à des personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires du RSA, de retrouver un emploi.

Selon elle, ce ne sont pas les mêmes personnes ciblées par TZ. Les chantiers d'insertion s'adressent à tout le monde et pas forcément qu'à des chômeurs de longue durée. Ils peuvent concerner des chômeurs de courte durée qui veulent retrouver un emploi. Les limites des chantiers d'insertion sont que le débouché n'est pas forcément un CDI et que les personnes employées le sont pour 2 ans maximum. Ce dispositif peut permettre à des personnes privées d'emploi d'avoir une plus grande facilité à retourner dans le monde du travail, mais certaines s'arrêtent après le chantier. C'est **la mairie qui fait le lien direct entre la personne en recherche d'emploi et le chantier d'insertion**. Après que la personne privée d'emploi se soit signalée, la mairie contacte directement le vice-président de la communauté de communes qui est chargé du chantier d'insertion. Dans sa commune, elle a un **grand manque de personnel** (hôtels/agriculture/restaurants)

Bilan

Globalement TZ est plutôt bien reçu à Corbigny. Néanmoins, pour les habitants, l'expérimentation n'est pas toujours quelque chose qui leur parle, car **l'expression « zéro chômeur » est ambitieuse, ce qui peut provoquer une incompréhension/réticence**. Pour Madame le maire le terme est un peu fort car on peut intégrer certains chômeurs mais ils ne seront en réalité pas tous concernés.

Bien que nous n'ayons pas pu rencontrer l'ensemble des maires concernés par le projet Territoire Zéro Chômeur des Portes du Morvan, ces entretiens nous ont permis d'ouvrir la focale sur différents points de vue. Nous nous sommes également rendus compte de l'implication des maires et de la connaissance parfois disparate du projet.

Bilan de l'entretien avec Claudie Héline

Nous avons eu un entretien avec Mme Claudie Héline, l'ancienne présidente de la Coopérative des Savoirs, une association lormoise. Depuis le début de l'année 2023, elle a été remplacée par Marion Bertin-Sihr.

Dans un premier temps, Claudie Héline a mis l'accent sur le lien de son association avec l'éducation populaire. Le principe est d'aller vers les gens plutôt que d'attendre qu'ils viennent. En ce sens, l'association doit favoriser les rencontres à travers diverses activités. La deuxième activité de l'association est d'animer un **réseau d'échange réciproque des savoirs**, avec des personnes offreuses et des personnes demandeuses : chacun propose sa compétence, peu importe le domaine concerné. L'objectif est d'avoir une **réciprocité ouverte**. La troisième activité est la participation à la fête des savoirs proposée par le Mouvement national FORESCO (Mouvement des Réseaux d'Échange Réciproques de Savoirs) qui met en place un échange des savoirs à l'échelle nationale. Enfin, la quatrième activité de la coopérative est l'organisation de groupes de construction de savoirs. Il s'agit en réalité de groupes de réflexion qui échangent sur des sujets divers et variés.

Dans un second temps, nous avons abordé le lien entre la Coopérative des savoirs et l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur. Un des administrateurs de la coopérative est le président de l'EBE. Vincent Duchateau a très vite perçu le **lien pouvant être établi entre les deux structures**, l'idée serait de développer un bout du réseau au sein de l'EBE.

Le travail a déjà commencé à être engagé pour déterminer les compétences de chacun qui pourraient être partagées. Plusieurs possibilités sont envisagées : un échange de compétences entre les salariés de l'entreprise eux-mêmes, ou bien un échange entre les salariés de l'EBE et les membres du réseau de l'extérieur. Toutefois, la coopérative n'a jamais été en contact avec le CLE, on pourrait imaginer le début d'une **prise de contact entre les deux** si une réciprocité des savoirs est possible.

A la suite de cet entretien, nous avons fait une simulation de ce à quoi pourrait ressembler un partenariat entre la Coopérative des savoirs et le CLE. Cette simulation est à retrouver dans la partie proposition de notre travail (III-2).

Bilan de l'entretien avec Fabien Bazin

Enfin, le dernier entretien que nous avons réalisé a été celui avec Fabien Bazin, le président du Conseil départemental de la Nièvre le vendredi 16 décembre 2022. Il a notamment participé à la candidature communes des quatre territoires pour l'expérimentation TZ. Nous avons évoqué principalement les questions ci-dessous :

- Avez-vous des retours des maires des communes du département sur TZ ?
- Quel est le lien entre le chantier d'insertion et l'EBE ?
- Selon vous, quelles sont les difficultés rencontrées par le CLE ?
- Comment percevez-vous le regard que les habitants portent sur l'initiative ?
- Que pensez-vous de l'idée d'ouverture et de l' "esprit tiers-lieu" ?
- Comment voyez-vous le lien entre EBE et CLE ?

M. Fabien Bazin a souligné **l'implication à géométrie variable** des maires des dix communes de l'ancien canton. En effet, certains s'impliquent plus que d'autres.

L'investissement est assez inégal, ce qui est lié, selon lui, au sujet de la professionnalisation de la vie publique. Les projets complexes comme TZ nécessitent un investissement de tous les instants que certains ne peuvent pas donner. Il a mis l'accent sur **l'importance du travail collectif** : la collaboration est indispensable entre les différents élus du canton pour mener les projets à bien. Cette idée d'implication différenciée selon les élus est aussi liée à la temporalité : pendant quatre ans, le projet TZ a mobilisé de nombreux acteurs. Maintenant que l'habilitation est acquise, le projet se situe dans un temps faible. Pour lui, c'est normal et pas inquiétant. Un autre enjeu lié à l'implication des maires est le fait que certains élus ne sont pas au courant du nombre exact de chômeurs sur leur commune. Il est par conséquent essentiel qu'il y ait une connaissance du nombre de personnes privées d'emploi qui pourraient potentiellement prendre part au projet TZ.

Lors de l'entretien, nous avons également évoqué les **chantiers d'insertion** et leur lien potentiel avec l'EBE. M. Bazin a le sentiment que les chantiers d'insertion devraient se transformer en EBE, même si les deux sont des initiatives différentes. Au niveau du CLE, il y a une marge de manœuvre pour sortir de la règle d'être au chômage depuis un an minimum et sur le territoire depuis plus de six mois. Au titre du CLE, il y a la possibilité de flécher quelqu'un vers un chantier d'insertion avant de rentrer dans l'EBE, comme une sorte de mise à niveau. Dans l'autre sens, il ne sait pas si la transition entre le chantier d'insertion et le CLE peut fonctionner. Ils ne l'ont jamais expérimentée.

Ensuite, nous avons abordé le **manque de bénévoles au sein du CLE** qui est la principale difficulté rencontrée par l'association. Les bénévoles sont indispensables pour faire fonctionner l'association et peuvent également témoigner de l'intérêt du projet, être des relais de ses objectifs et de ses bénéfices pour le territoire.

Concernant la relation entre le CLE et l'EBE, Fabien Bazin est d'avis de garder le CLE bien dissocié de l'EBE d'un point de vue formel. Mais en termes de communication, il lui semble assez évident qu'il faut **concentrer les forces sur l'EBE**, montrer que personne n'est inemployable, que tout le monde peut trouver du travail dès lors que son emploi est adapté à ses compétences et capacités. **L'EBE est l'essence même du projet**, c'est par ce biais que le projet TZ doit être connu. Il faut communiquer, informer autour de ce nouveau type d'entreprise. En tant que président du département, il souhaite qu'on considère l'EBE comme une priorité. Sur l'esprit tiers-lieu, il nous a évoqué qu'au sein du département, il y a tout un travail sur le collège de demain (idée d'ouvrir le collège nuit et jour) et sur la maison de retraite du futur avec une microbrasserie en son sein. M. Bazin appuie l'idée qu'il ne faut pas voir l'EBE comme un lieu de production fermé.

Il reste de nombreux écueils. **TZ est une porte d'entrée pour la nouvelle société** que l'on essaye de créer actuellement. Pour lui, il est primordial de d'abord changer le regard sur la question de l'emploi, sur le système de protection sociale, la valeur du travail... Aujourd'hui, nous sommes dans un **moment charnière pour faire comprendre le projet**.

Le meilleur moyen de démontrer l'utilité du projet est de mettre en avant des **résultats concrets** pour permettre au grand public de comprendre ce qu'il implique.

Il faudrait adopter une démarche non stigmatisante et donc ne pas cacher les listes de personnes privées d'emploi. Le chômage peut toucher tout le monde. On s'en sortira avec la totale transparence, en suscitant le bénévolat et la bienveillance naturelle de l'être humain. Cela va nécessairement prendre du temps. Il faut reprendre du terrain centimètre par centimètre, redonner confiance aux gens : ceux qui ont besoin d'être accompagnés et ceux qui accompagnent.

Ainsi, durant cette période, nous avons poursuivi les entretiens avec les différents acteurs afin d'affiner notre vision du projet et d'avoir davantage d'éléments avant de retourner à Lormes mi-janvier.

II- Le travail d'enquête : comment appréhender le terrain ?

C- La seconde immersion

Notre seconde immersion à Lormes du 11 au 13 janvier 2023 avait pour but de faire un point sur les évolutions de TZ à Lormes et de tester nos propositions pour les améliorer. Ce séjour a également été l'occasion de faire une restitution publique à la mairie aux habitants et aux parties prenantes. L'immersion s'est articulée autour de plusieurs temps forts.

Bilan de l'entretien avec Jean-Luc Pillard :

Mercredi 11 janvier 2023, nous nous sommes rendus aux nouveaux locaux de l'EBE rue Paul Barreau. Nous avons fait le point avec Jean-Luc Pillard sur l'évolution de l'EBE, de ses activités et de l'esprit tiers-lieux. Puis, nous avons visité les locaux.

La dynamique de construction de l'EBE n'est pas celle d'une entreprise traditionnelle. Pour le moment, l'EBE est en location pour cinq à six mois dans les locaux aux 40 et 42 rue Paul Barreau. Ils souhaitent acheter l'endroit pour s'y installer définitivement. Le projet de rénovation de ce lieu est pensé en plusieurs étapes qui sont amenées à évoluer. Il y a **trois enjeux forts autour des locaux**. Tout d'abord, ils donnent de **la visibilité** avec les fenêtres qui servent de vitrine sur la rue. De plus, ces locaux sont importants comme **lieu valorisant pour les salariés** de l'EBE qui leur donne envie de venir travailler. Enfin, le **lieu est propice au développement de l'esprit tiers-lieu**. Par exemple, un partenariat est en train de se mettre en place avec la *Mission Numérique*. Nous sommes au début du processus de création d'un lieu ouvert et coopératif. Ils réfléchissent à la possibilité pour Perrine, chargée de mission du CLE, de pouvoir faire des entretiens avec des potentiels salariés dans les locaux de l'EBE le vendredi après-midi puisque les salariés ne travaillent pas.

Concernant les locaux des Teureaux : le projet est d'abord de **rénover** le rez-de-chaussée d'environ 300m². Deux grands ateliers vont être aménagés : un pour le démantèlement et l'autre pour la réparation et le recyclage de meubles qui seront ensuite revendus à la boutique. Un aménagement extérieur pour faciliter l'accès des poids lourds est en cours de réflexion. A terme, la rénovation de bâtiments permettrait d'y implanter des bureaux.

La partition entre le CLE et l'EBE est un enjeu prépondérant. Les deux doivent évoluer en parallèle, ce qui passe par le séquençage du projet. Les rôles des deux structures sont amenés à changer, ils ne sont pas fixés. J.L Pillard a insisté sur le fait que le CLE doit aussi se réformer, qu'il faut autoriser l'EBE à prendre son indépendance. À l'heure actuelle, le séquençage n'est pas encore formalisé ce qui génère des blocages. Deux niveaux de communications sont à développer. A la fois une communication institutionnelle avec le CLE au regard de ce qu'est TZ à Lormes. Une **communication purement commerciale** est également à développer au regard des activités de l'EBE. A ce sujet, un nom a été choisi pour l'EBE : Ressources, Accompagnement, Services (RAS)

Actuellement, il y a une **véritable mutation des activités**. A noter que l'ensemble des activités doivent être validées par le CLE, d'où la nécessité de travailler main dans la main. Plusieurs projets sont à venir :

- Éventuel partenariat avec Secours Catholique.
- L'association Lormes en Fête a fabriqué de nombreux costumes qui sont actuellement stockés dans la Maison des Associations mais qui ne sont plus utilisés. L'EBE envisage de créer une activité de location de costumes avec un service d'expédition dans toute la France.

Bilan mercredi 11/01/ 2023 - Ateliers CLE/EBE

Mercredi 11 janvier 2023 nous avons organisé deux ateliers dans le local du CLE afin de présenter nos recommandations et de pouvoir discuter avec les acteurs locaux.

Nous avons effectué un premier atelier de 15h à 16h avec Aubin Tantot, Perrine Chastrey, et Christiane (bénévole du CLE). La première demi-heure a été consacrée à faire un point sur la situation du CLE. Nous avons évoqué 5 points (voir infra)

Durant la deuxième demi-heure, nous avons partagé nos propositions et recommandations. Le retour a été très positif. Ils ont approuvé nos propositions et se projettent déjà dans la mise en œuvre de certaines d'entre elles (à retrouver au III-A)

Relation CLE/EBE

Les rôles sont en train d'évoluer. Au début, la mission du CLE était d'obtenir l'habilitation pour que l'EBE ouvre et s'implante.

Aujourd'hui, il faut **moins de perméabilité, l'un sert à l'autre**. La vitrine du CLE est l'EBE mais l'EBE a aussi besoin du CLE pour continuer à perdurer.

Les différents locaux

La boutique que l'EBE occupe depuis décembre 2022 amène à **repenser l'utilisation des locaux** de l'EBE aux Teureaux et du CLE rue du Panorama. Luzy, Moulins-Engilbert et Clamecy sont trois territoires d'expérimentation TZ avec trois organisations différentes des locaux et de la communication CLE/EBE. Il est nécessaire de bien **prendre en compte les usages des lieux** : bureaux, salles de réunion pour recevoir les partenaires sociaux, salles pour les entretiens avec les personnes privées d'emploi et des futurs bénévoles, salles pour les ateliers collectifs...

Le recrutement des bénévoles du CLE

Le **besoin de bénévoles** est toujours considérable. La situation n'a pas évolué depuis novembre 2022. Aucun bénévole n'a rejoint l'association. Il faut **renforcer la présence du CLE sur les dix communes du territoire**. Toutefois, la prise de contact et les échanges avec les maires sont disparates. Il y a un **problème autour de l'appellation "chômeur"** dans le nom Territoire Zéro Chômeur. La mise en avant du terme "chômeur" induit notamment des pratiques d'auto-exclusion de personnes précaires qui ne sont pas officiellement chômeuses au sens de Pôle emploi. Ce constat, nous l'avons également fait lors de nos entretiens avec les maires et les habitants.

Identification et recrutement des personnes privées d'emploi

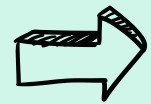
Par manque de bénévoles, le CLE n'a pas pu effectuer la permanence mensuelle auprès des Restos du Cœur comme prévue en novembre 2022. Ils ont **mis à jour la liste des personnes privées d'emploi** car certaines personnes sont inscrites depuis 2019 et leurs situations personnelles ont pu évoluer. Il y a environ 150 personnes répertoriées. La réouverture de la crèche à Lormes a permis à Perrine de reprendre contact avec le centre social. Certaines mères ont partagé leur volonté de travailler à nouveau grâce à l'ouverture de la crèche. La future directrice du centre social arrive le premier février. Le CLE a remis en place un échange avec l'ESAT en évoquant les transitions possibles entre l'ESAT et l'EBE. L'objectif de l'EBE est d'embaucher 4 personnes tous les trimestres.

Contacts de référence & communication

Perrine Chastrey a enclenché le processus pour obtenir une **ligne professionnelle**. Le Pays Nivernais recrute actuellement une chargée de communication qui pourra les aider. Le but est de commencer des campagnes de communication pour attiser la curiosité.

Lors du deuxième atelier, Valérie, une bénévole du CLE, et Jean-Luc Pillard, directeur de l'EBE, nous ont rejoint. L'heure a été consacrée à la présentation de nos recommandations pour les locaux et leurs signalétiques. Ils étaient très reconnaissants des remarques et des préconisations que nous leur avons données. En effet, notre regard extérieur sur le projet permet d'identifier les points à améliorer et à clarifier. Nous avons pu effectuer une sorte de suivi sur les changements effectués de novembre à janvier. Nous leur avons également présenté une des idées que nous trouvons intéressante d'appliquer à l'échelle de la mairie et des dix communes : l'application PanneauPocket. Ils sont très emballés par cette proposition. Ces deux ateliers ont permis de valider et d'étayer la majorité de nos recommandations.

Vendredi 13 janvier, dernier jour de notre seconde immersion à Lormes, nous avons eu un entretien téléphonique avec Aubin Tantot, le but étant de faire un **point de situation de notre travail** et d'évoquer les trois lieux qui sont actuellement utilisés pour le projet Territoire Zéro Chômeur à Lormes. Nous avons notamment évoqué les usages des différents locaux. A la suite de cet appel, nous sommes retournées à la boutique rue Paul Barreau pour prendre les mesures des différentes pièces et élaborer les plans des locaux. En effet, Jean-Luc Pillard ne possède pas les plans officiels des locaux. Grâce à un mètre, des schémas et des photos, nous avons récolté toutes les données nécessaires à l'élaboration de plans. De plus, nous nous sommes entretenues avec Jean-Luc Pillard sur les usages des locaux de l'EBE.



Bilan

La seconde immersion a été une étape charnière de notre travail. En effet, Jean-Luc Pillard et les salariés de l'EBE sont désormais **plus réceptifs à l' "esprit tiers-lieu"**. La boutique rue Paul Barreau incarne parfaitement cette idée d'ouverture vers l'extérieur. Désormais, il n'est plus seulement question d'ouvrir le CLE pour ouvrir le regard sur l'EBE. **L'entreprise en elle-même est une porte d'entrée** à valoriser pour faire comprendre et accepter TZ sur le territoire. Les enjeux identifiés lors de la première immersion restent d'actualité.

A l'issue de la seconde immersion, notre mission s'est densifiée et inclut désormais de nouvelles problématiques : comment penser les usages des trois lieux de TZ présents à Lormes ? Est-il nécessaire de garder les 3 ? Comment les organiser pour répondre aux besoins du CLE et de l'EBE ? Nous devons réfléchir à la répartition des espaces, notamment entre les bureaux du CLE (rue du Panorama) et la boutique de l'entreprise (rue Paul Barreau). Nous gardons à l'esprit que trois espaces signifie qu'il y a 3 fois plus de charges donc une multiplication des coûts liés au projet TZ.

Nous devons effectuer un travail de synthèse et garder le scénario qui nous paraît le plus en adéquation avec les besoins.

Nous sommes confrontées à un manque de visibilité sur l'avenir de deux de ces trois lieux. Les bureaux du CLE pourraient d'ici deux ans être transformés en appartements. Concernant la boutique, pour le moment l'EBE loue les lieux mais il y aurait éventuellement une possibilité d'achat. Une autre problématique est la répartition des usages entre le site des Teureaux et la boutique en centre-ville. La boutique présente l'avantage d'être moins isolée et d'être une vitrine pour l'EBE et, par extension, pour le CLE. Des travaux sont à prévoir, tant dans la boutique qu'aux Teureaux : sur quel site faut-il mieux investir ? Ce sont tant de problématiques sur lesquelles nous nous sommes penchées après la seconde immersion.

II- Le travail d'enquête : comment appréhender le terrain ?

D- Le travail post-immersion

Les mois de janvier, février et mars ont été consacrés à l'élaboration de notre rendu final.

Tout d'abord nous avons effectué une synthèse des usages du CLE et de l'EBE afin de proposer un **scénario d'occupation des lieux à court/moyen-terme**. Les communes qui ont le label TZ ont différentes façons d'organiser les locaux du CLE et de l'EBE. Si certaines rassemblent les deux, d'autres séparent les lieux. Dans le cadre d'une expérimentation, tout est possible.

A quels besoins répondent les locaux du CLE ?

Premièrement, il est essentiel que Perrine Chastrey, chargée de mission du CLE, ait un **bureau privé** dans lequel elle puisse recevoir les personnes privées d'emploi en respectant la confidentialité. De même, elle peut aussi recevoir des salariés ou des personnes privées d'emploi avec un partenaire. Deuxièmement, un espace doit être **réservé à la réunion hebdomadaire des bénévoles**. Troisièmement, un des usages est la rencontre entre les personnes privées d'emploi et les salariés de l'EBE pour qu'il puisse y avoir des échanges entre eux. Quatrièmement, le CLE doit pouvoir **accueillir les commissions Parcours** qui regroupent des acteurs de la solidarité et de l'emploi (assistantes sociales, maison locale, la Fédération des Oeuvres Laïques, l'ESAT, etc.). Cinquièmement, le CLE doit pouvoir organiser des ateliers collectifs avec les personnes privées d'emploi qui sont sur les listes d'attente pour travailler au sein de l'entreprise. Il est donc primordial de **réfléchir aux conflits d'usage** avec la manière dont les différents agents sont amenés à évoluer et à se rencontrer au sein des espaces. Par exemple, si les commissions Parcours organisées par le CLE se déroulaient dans les mêmes locaux que l'EBE, cela pourrait poser un problème de confidentialité et déranger les salariés qui ne souhaitent pas nécessairement croiser les partenaires sociaux sur leur lieu de travail

A quels besoins répondent les locaux de l'EBE ?

Dans les **locaux de l'EBE**, il est nécessaire d'avoir **une boutique, une salle de réunion, des bureaux, des ateliers et un espace d'accueil**. Tout d'abord, l'entreprise a besoin d'une boutique avec une vitrine et un espace d'accueil pour attirer les habitants. Une partie de cette boutique doit être consacrée à la vente des produits issus des activités de recyclerie, une autre partie peut être réservée à un atelier, visible depuis l'extérieur, dans lequel des salariés pourraient effectuer des activités manuelles. Une deuxième partie des locaux devrait servir l'esprit tiers-lieu. Cet espace serait le reflet de l'entreprise et permettrait d'organiser des rencontres avec des partenaires extérieurs et des expositions. L'entreprise a besoin d'avoir **un espace de vie** dédié aux salariés comme espace pour manger et se reposer. L'entreprise a également besoin de **quatre bureaux administratifs** dédiés à la direction, la comptabilité et l'administration. De plus, un des espaces nécessaires à l'EBE est **un open space** à l'abri du regard extérieur pour organiser les réunions avec les partenaires. Enfin, Jean-Luc Pillard nous a partagé sa volonté d'avoir des espaces dédiés à la **location** pour permettre de générer des revenus pour l'entreprise. Globalement, il y a une nécessité de **séparer les usages pour préserver la confidentialité**, éviter le désordre et la confusion des espaces. **L'enjeu est d'ouvrir l'entreprise sans empiéter sur l'espace de travail des salariés**. Pour des usages différents, les lieux ne sont pas nécessairement différents. Toutefois, l'agencement des espaces doit tenir compte des potentiels conflits d'usage.

Les mois post-immersion nous ont également permis **d'étayer et de rendre plus concrètes nos propositions**. Nous avons notamment travaillé sur des visuels. Nous nous sommes appuyées sur les retours constructifs fait lors de nos ateliers et de la restitution publique de janvier. Ce travail post-immersion est condensé dans la partie "**Propositions**" de notre travail.

III- Nos idées pour répondre à la mission

A- Propositions faites au CLE et à l'EBE le 11/01



Lors de la seconde immersion, nous avons prévu un **atelier avec les différents acteurs du projet** Territoire Zéro Chômeur. Après avoir échangé sur la situation actuelle avec les relations entre le CLE et l'EBE, les différents locaux, le recrutement des bénévoles du CLE, l'identification et l'accompagnement des personnes privées d'emploi ainsi que la communication des deux organismes, nous avons formulé plusieurs propositions. Ces propositions ont été présentées à Aubin Tantot, Perrine Chastrey ainsi que deux bénévoles du CLE. Concernant l'EBE, deux personnes étaient présentes : Vincent Duchateau et Jean-Luc Pillard. Dans l'ensemble, les propositions et recommandations ont été bien accueillies. Les différents acteurs étaient contents d'avoir un avis extérieur sur le projet. Durant la première partie de l'atelier, nous avons présenté notre travail au Comité local pour l'emploi.

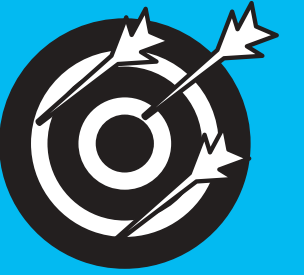
1 Le recrutement des bénévoles au sein du CLE

Le Comité local pour l'emploi est aujourd'hui confronté à un manque de bénévoles, ce qui a des répercussions sur la charge de travail et l'investissement des personnes déjà présentes au sein du CLE.

Même si cela nécessite plus de temps et d'investissement, il est essentiel que le CLE soit connu sur le territoire, ce qui pourrait passer par des **déplacements/permanences** dans les dix communes de l'ancien canton de Lormes. Le CLE pourrait par exemple demander à un élu de chaque commune de mettre à disposition une salle une fois par mois. Le CLE pourrait aussi tenir un **stand aux salons des associations**. En effet, il faut mettre en avant le caractère associatif du CLE. Cela augmenterait la visibilité et permettrait de susciter l'intérêt.

Une autre recommandation que nous avons émis est d'**être plus clair sur les missions principales des bénévoles** notamment sur le nombre d'heures que cela nécessite mais aussi leur rôle, leur polyvalence... En effet, il est primordial d'avoir une **communication claire et précise** sur ce qu'implique le fait d'être bénévole au sein du CLE. Un flyer pourrait donc être affiché sur le porte du local et distribué. Il serait par exemple envisageable d'avoir un **temps de permanence dédié aux bénévoles** et à leur recrutement. Toute personne intéressée pourrait alors venir rencontrer des bénévoles et poser ses questions avant de rejoindre éventuellement le comité local. Cette permanence pourrait se tenir dans les locaux même du CLE, rue du Panorama, et permettrait aux personnes intéressées de rencontrer des bénévoles, d'échanger avec eux et de comprendre les missions et objectifs de l'association.

Cf : proposition de flyer "Devenez bénévole du Comité local pour l'emploi !"



2 L'accompagnement de personnes privées d'emploi

Lors de notre entretien avec M. Bazin, le président du Conseil départemental de la Nièvre, celui-ci a souligné le rôle que pourrait jouer les chantiers d'insertion. Ainsi, on pourrait imaginer la **création de passerelles** depuis ces chantiers vers l'Entreprise à But d'Emploi.

Il nous semble également important de prendre en compte chacune des dix communes de l'ancien canton de Lormes, malgré le discours des maires sur le nombre de personnes privées d'emploi. En effet, lors des entretiens avec trois maires concernés, nous nous sommes rendus compte qu'ils avaient tendance à ne considérer comme des personnes privées d'emploi que les personnes inscrites à Pôle emploi et qu'ils avaient souvent une **idée assez erronée du nombre réel de personnes au chômage sur le territoire de leur commune**. Pour favoriser le recrutement, il faudrait améliorer la **communication autour du projet TZ** pour montrer que l'expérimentation n'est pas réservée uniquement aux chômeurs de longue durée, malgré ce que laisse entendre le nom. L'initiative est aussi destinée aux personnes en situation précaire.

3 Les activités à développer

La première proposition d'activité à développer serait la **création d'un partenariat entre le CLE et la Coopérative des savoirs**. D'après nous, l'idéal serait d'établir un partenariat pour la formation des futurs employés avec la possibilité de les former en amont pour qu'ils soient opérationnels dès leur arrivée à l'EBE.

Cf : simulation partenariat Coopérative des savoirs

Une autre piste pour développer les activités serait une **reprise de contact avec le centre social**. Fabien Bazin a insisté sur ce point : le projet TZ pourrait s'appuyer sur le centre social mais il y a eu des contretemps avec le changement de directeur, des problèmes financiers... Actuellement, une nouvelle directrice a été embauchée, le CLE envisage donc la possibilité de se rapprocher du centre social.

Enfin, nous avons proposé à Perrine, Aubin et aux bénévoles la mise en place de **conférences ouvertes au public** sur différents enjeux liés à l'emploi. Par exemple, sur l'évolution de la place du travail, sur le chômage, les mutations du marché du travail... Ces conférences pourraient permettre d'ouvrir le débat, mais aussi de changer de regard sur l'emploi et ce qu'il en découle.



Durant la seconde partie de l'atelier, le président du CLE Vincent Duchateau et le directeur de l'EBE Jean-Luc Pillard nous ont rejoints. Les propositions suivantes ont été adressées tant au CLE qu'à l'EBE.

Relation CLE et EBE

Il nous semble important que la relation entre les deux organismes soit **clarifiée**, que les missions soient bien distinctes. Chaque entité doit exister en tant que telle. Le CLE et l'EBE doivent néanmoins travailler main dans la main avec la mise en place d'un partenariat évolutif et garder une transparence dans la communication.

4 Locaux

Le territoire de Lormes a actuellement trois lieux différents dédiés au projet TZ. Le scénario que nous proposons peut évoluer avec l'avancement des travaux et les fluctuations du budget sur lesquels nous avons peu de visibilité. En l'état actuel des choses, nous proposons, à court/moyen-terme, de **garder les trois lieux**.

Concernant les ateliers des Teureaux, nous avons proposé que ce lieu soit uniquement **dédié aux activités industrielles** et, pourquoi pas, imaginer que les ateliers produits ménagers s'y déroulent. Il nous semble pertinent d'abandonner la rénovation de la partie administrative qui pourrait être concentrée uniquement au premier étage du local de la rue Paul Barreau.

Pour les locaux du CLE de la rue du Panorama, il est indispensable qu'il y ait un **bureau privé** pour Perrine Chastrey dans lequel elle puisse recevoir lors d'entretiens les personnes privées d'emploi. Il est aussi nécessaire d'avoir un **lieu dans lequel tenir les permanences** pour les bénévoles, l'objectif étant que ces locaux soient conviviaux.

Quant à la boutique, il nous semble pertinent d'y concentrer l'**ensemble des activités administratives** avec notamment le bureau de Jean-Luc Pillard. La partie administrative se situerait au premier étage du bâtiment pour préserver le calme et la confidentialité. La partie au rez-de-chaussée est pensée comme un lieu de passage, ouvert vers l'extérieur. Cet espace donnant sur la rue reste dédié à la **vente** d'un côté et à un **open space**, de l'autre, dans lequel pourraient notamment se tenir les ateliers comme les cafés-numériques.

5

Signalétique

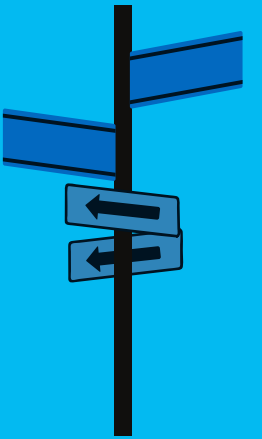
Tant les locaux du CLE que de l'EBE ne sont pas très visibles depuis l'extérieur. Nous avons fait des propositions pour **repenser l'affichage**. Concernant les locaux du CLE, il nous paraît indispensable de rendre visibles les horaires de permanence sur la porte d'entrée, afin qu'un maximum de personnes puissent en être informées. De même, il faudrait **clarifier la personne référente** à contacter avec un numéro de téléphone et une adresse e-mail dédiée au CLE. Il s'agit d'un problème récurrent que nous avons déjà évoqué avec Perrine Chastrey.

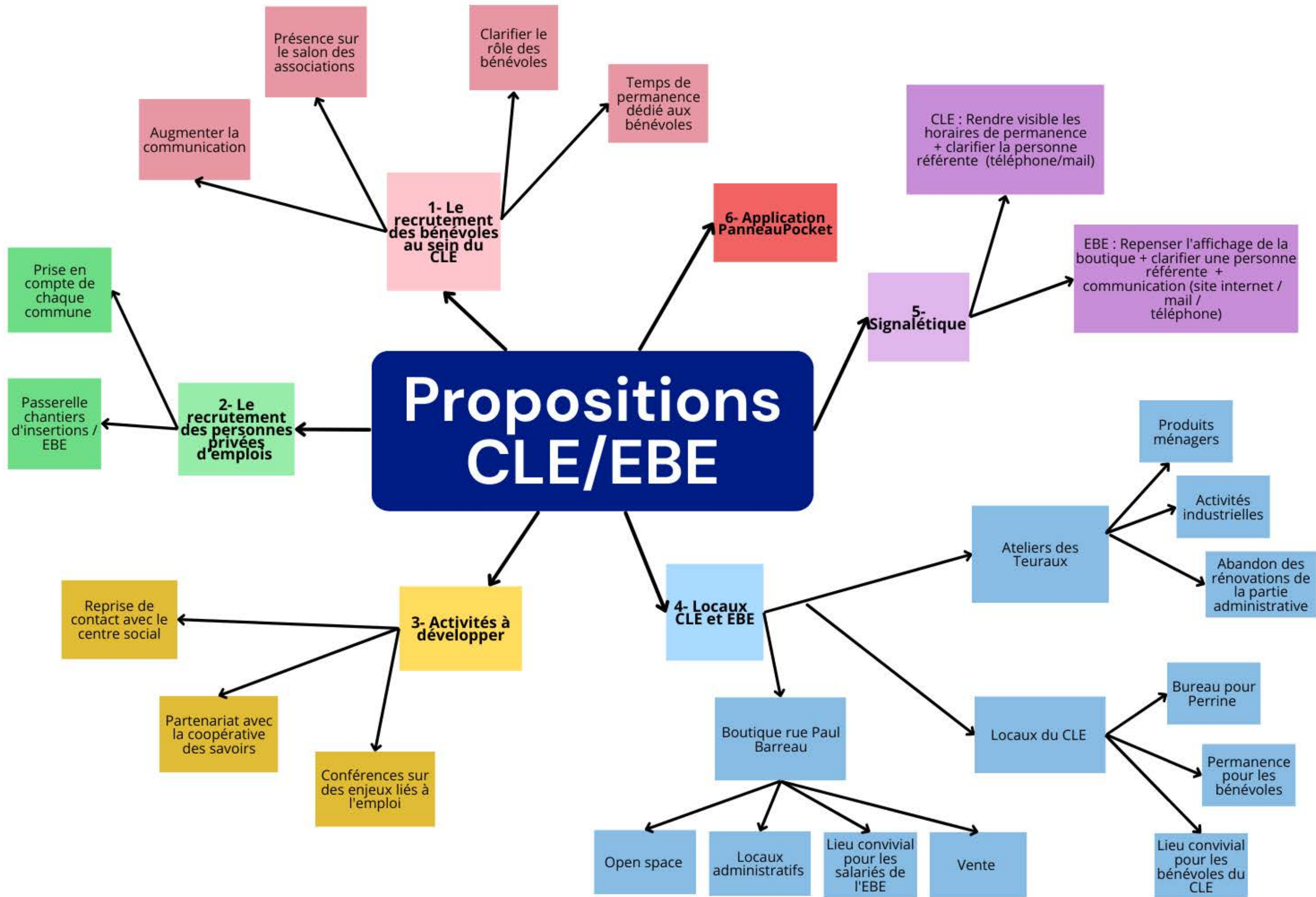
Pour l'EBE et notamment la boutique des 40 et 42 rue Paul Barreau, nous avons proposé de **clarifier la distinction entre les deux portes** de la boutique avec la mise en place d'un sens de circulation et de panneaux "entrée" et "sortie". Il serait également judicieux d'**afficher le nom de l'entreprise** pour mettre en valeur le projet et donner envie aux passants de rentrer dans la boutique. Un des problèmes est le même que pour le CLE : il faut **clarifier la personne référente** à contacter avec un numéro de téléphone et une adresse mail. De manière plus générale, un gros enjeu réside dans la **communication** : en janvier, l'EBE n'avait pas encore de site internet ni d'adresse mail ou de numéro de téléphone dédiés à son activité dans la boutique.

6

Panneau Pocket

Enfin, notre dernière proposition s'adressait aux deux organismes : l'**application PanneauPocket** pourrait être envisagée comme une solution de court-terme en attendant d'un site internet spécifique et, à long terme, comme point de référencement renvoyant aux sites du CLE et l'EBE. Cette application permet de faire le lien entre les événements de la commune et les habitants en rendant accessible depuis un téléphone portable le panneau d'affichage de la mairie et toutes les actualités et notifications du territoire. Les différents acteurs ont été intéressés par cette idée, nous l'avons également communiquée à Christian Paul puisque la mise en place de l'application doit émaner de la mairie.





III- Nos idées pour répondre à la mission

B- Quelques applications concrètes de nos propositions

Dans un second temps, nous avons réfléchi à des manières de mettre en pratique nos propositions avec, d'une part, une simulation de ce à quoi pourrait ressembler le partenariat entre le Comité local pour l'emploi et la Coopérative des savoirs et, d'autre part, un flyer destiné à recruter des bénévoles au sein du CLE. Ces suggestions ne sont que des ébauches et sont destinées à donner une idée plus précise de nos suggestions pour les rendre moins théoriques et abstraites.

Premier exemple de mise en pratique de nos propositions :
Simulation de partenariat CLE/Coopérative des savoirs

L'objectif du partenariat entre le CLE et la Coopérative des savoirs est de permettre aux personnes privées d'emploi de valoriser leurs compétences et d'acquérir de nouvelles compétences avant de se réinsérer sur le marché du travail ou de rejoindre l'EBE en tant que salarié. Il peut se passer plusieurs mois avant qu'une personne se réinsère, il est donc primordial d'utiliser ce temps pour développer ses compétences.

Tout d'abord, il serait intéressant de demander aux personnes privées d'emploi qui rejoignent le CLE de lister au moins 2 compétences qu'elles maîtrisent. Ces compétences peuvent être relatives à des expériences professionnelles passées et/ou à des loisirs. Il n'y a pas de hiérarchie entre les compétences. L'objectif est de mettre en valeur les savoirs de chacun. Ce n'est pas grave si plusieurs personnes maîtrisent les mêmes compétences. Au contraire, à terme, ils pourront être amenés à organiser des ateliers ensemble. Le CLE pourrait par exemple constituer deux tableaux récapitulatifs avec les savoirs mis en avant d'un côté par les personnes privées d'emploi et de l'autre par les bénévoles.

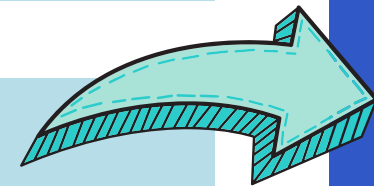
Personnes	Savoirs/Compétences
Marie	- Broderie - Maîtrise des outils informatiques : Excel/ Word/ Power Point ...
Didier	- Pâtisserie - Pose de papier peint/ sol et peinture en bâtiment
Amélie	- Guitare - Maîtrise des machines professionnelles de jardinage
Thomas	- Anglais - Bases en menuiserie

Le CLE pourra ensuite déterminer quelles sont les compétences à acquérir avant de rejoindre l'EBE au regard des activités existantes et celles à venir afin de former les personnes privées d'emploi. Le CLE pourrait donc accompagner la formation de certains salariés avant qu'ils signent leur contrat avec l'EBE ou qu'ils s'insèrent sur le marché du travail en général. On pourrait aussi imaginer que le CLE puisse former les personnes privées d'emploi pour un poste qu'elle viserait et qui leur correspondrait dans une entreprise. Tout d'abord, **des ateliers pourraient être organisés entre les personnes privées d'emploi et les bénévoles**. Ensuite, des partenariats pourraient être développés avec la Coopérative des savoirs. Il s'avère que parmi les adhérents de la coopérative des savoirs certains ont des savoirs en menuiserie, en ressources humaines, en création de site internet, en anglais...

Par exemple, dans le cadre du projet de création du service de location des costumes de Lormes en fête, le CLE peut déterminer les compétences nécessaires aux salariés qui assureront cette activité. Imaginons que le CLE envisage que deux salariés soient formés à la création et à la gestion de site Internet et deux salariés à l'entretien des costumes, le CLE pourrait alors faire appel à la Coopérative des savoirs et ses adhérents pour former les salariés. Mme Martin, adhérente de la coopérative, pourrait alors former Marie et Didier à la création de site Internet et, en retour, Didier lui partagerait ses savoirs en pâtisserie. Amélie et Thomas pourraient apprendre de M. Durant qui a tenu un pressing pendant 20 ans. En retour, M. Durant souhaiterait avoir des bases en guitare. La base de ce partenariat est l'échange et la réciprocité des savoirs.

Second application de nos propositions :
Flyer de recrutement de bénévoles pour le CLE

Le Comité local pour l'emploi a souligné à plusieurs reprises la difficulté de recruter des bénévoles. En ce sens, nous avons pensé que la création d'un flyer serait une bonne initiative pour faire connaître l'association et attirer des personnes intéressées. Nous nous sommes rendues compte que l'existence du CLE était peu connue à Lormes. Il est primordial d'être clair sur ce qu'implique le fait d'être bénévoles, avec la délimitation des missions qui leur seront attribuées.



The flyer has a blue background with a white megaphone icon in the top left. The main headline is 'DEVENEZ BÉNÉVOLE DU COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI !' in white and yellow text. Below this, it says 'Rejoignez une équipe motivée dans un lieu convivial et ouvert à tous!' in white. At the bottom, three overlapping circles contain the words 'Proximité', 'Confiance', and 'Communication'. The address 'Local : 2 rue du Panorama, 58140 Lormes' is at the very bottom.

The flyer has a blue background. The title is 'Qu'est-ce que le Comité local pour l'emploi ?'. Below it, a text block explains the association's role. To the right, a white box with a blue border contains the text 'Faire de l'emploi un droit' with two hands holding it up. Below this, another section asks 'Quelles missions en tant que bénévole ?' and lists three bullet points with icons: a handshake, a group of people, and a lightbulb.

Qu'est-ce que le Comité local pour l'emploi ?

C'est une association chargée d'informer sur le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. L'association identifie les personnes privées d'emploi et les accompagne vers la réinsertion professionnelle.

Faire de l'emploi un droit

Quelles missions en tant que bénévole ?

- Tenir des permanences pour rencontrer les personnes privées durablement d'emploi : les informer sur leur droit à l'emploi, expliquer le rôle du Comité local pour l'emploi et de l'entreprise à but d'emploi, etc.
- Organiser et proposer des ateliers aux personnes privées durablement d'emploi. L'objectif est de valoriser les compétences de chacun et de développer de nouvelles compétences pour faciliter la réinsertion.
- Contribuer au développement de l'association. Toute idée est la bienvenue !

III- Nos idées pour répondre à la mission

C- Nos recommandations pour l'aménagement des différents lieux

Les différents terrains sur lesquels nous avons été amenées à travailler concernent trois lieux :

- **Le Comité local pour l'Emploi** dispose **d'un site**, situé rue du Panorama dédié à l'administratif
- **L'Entreprise à But d'Emploi** dispose **de deux sites**, l'un situé rue des Teureaux (activités d'usine et ateliers) et l'autre situé rue Paul Barreau (boutique et bureaux administratifs)

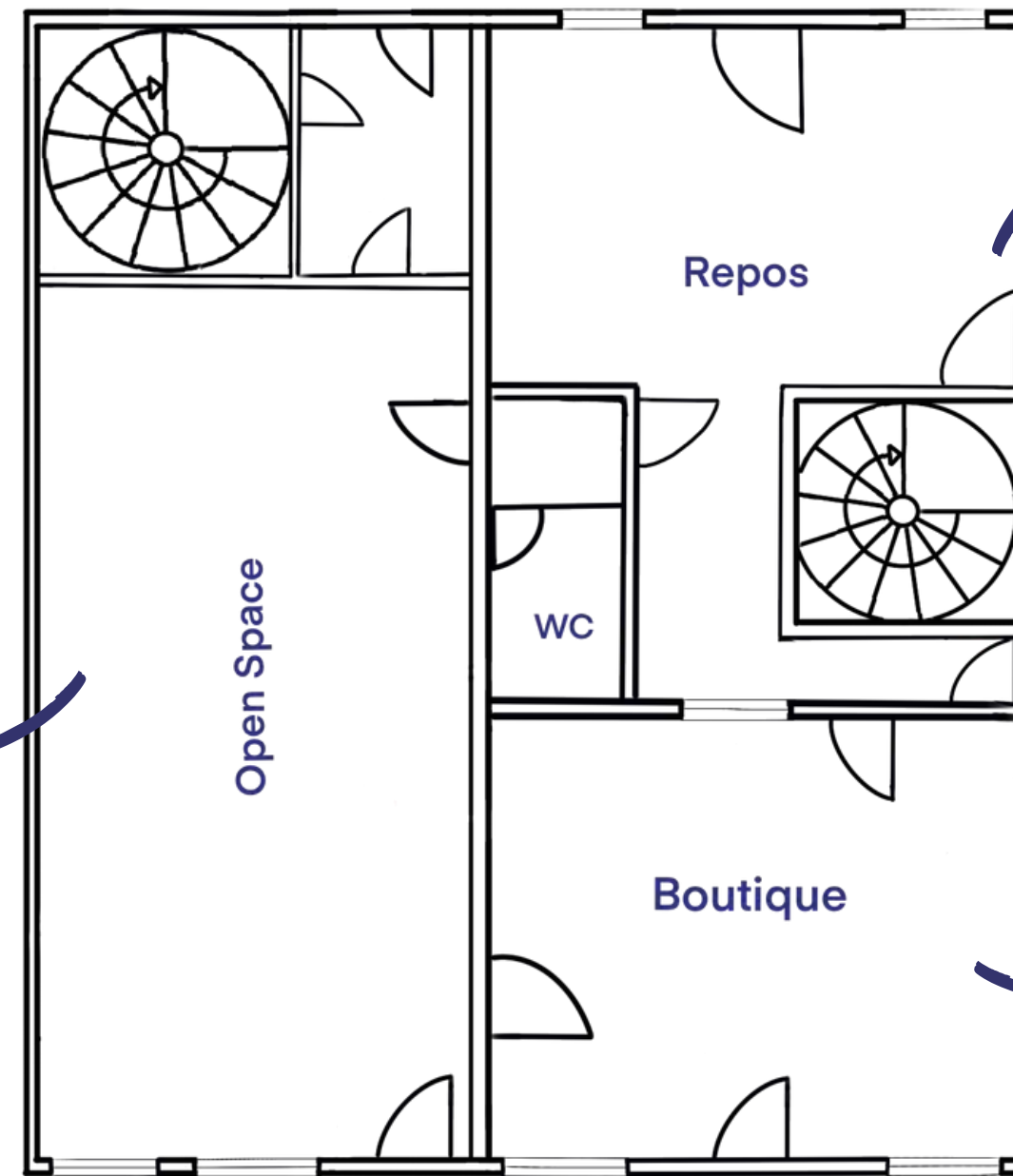
Afin de repenser l'usage de ces lieux, nous avons été amenées à réfléchir à **divers aménagements** concernant trois points : leur **fonctionnalité**, leur **ouverture** et leur **praticité**.



LOCAUX DE L'EBE

- **Rue des Teureaux** : ces locaux étant dédiés à des activités telles que le démantèlement, la recyclerie ou la mécanique, nous n'avons pas eu véritablement à repenser leur usage.
- **Rue Paul Barreau** : les locaux regroupent la boutique et les locaux administratifs, et nous avons été amenées à réfléchir à leur usage et aménagement :

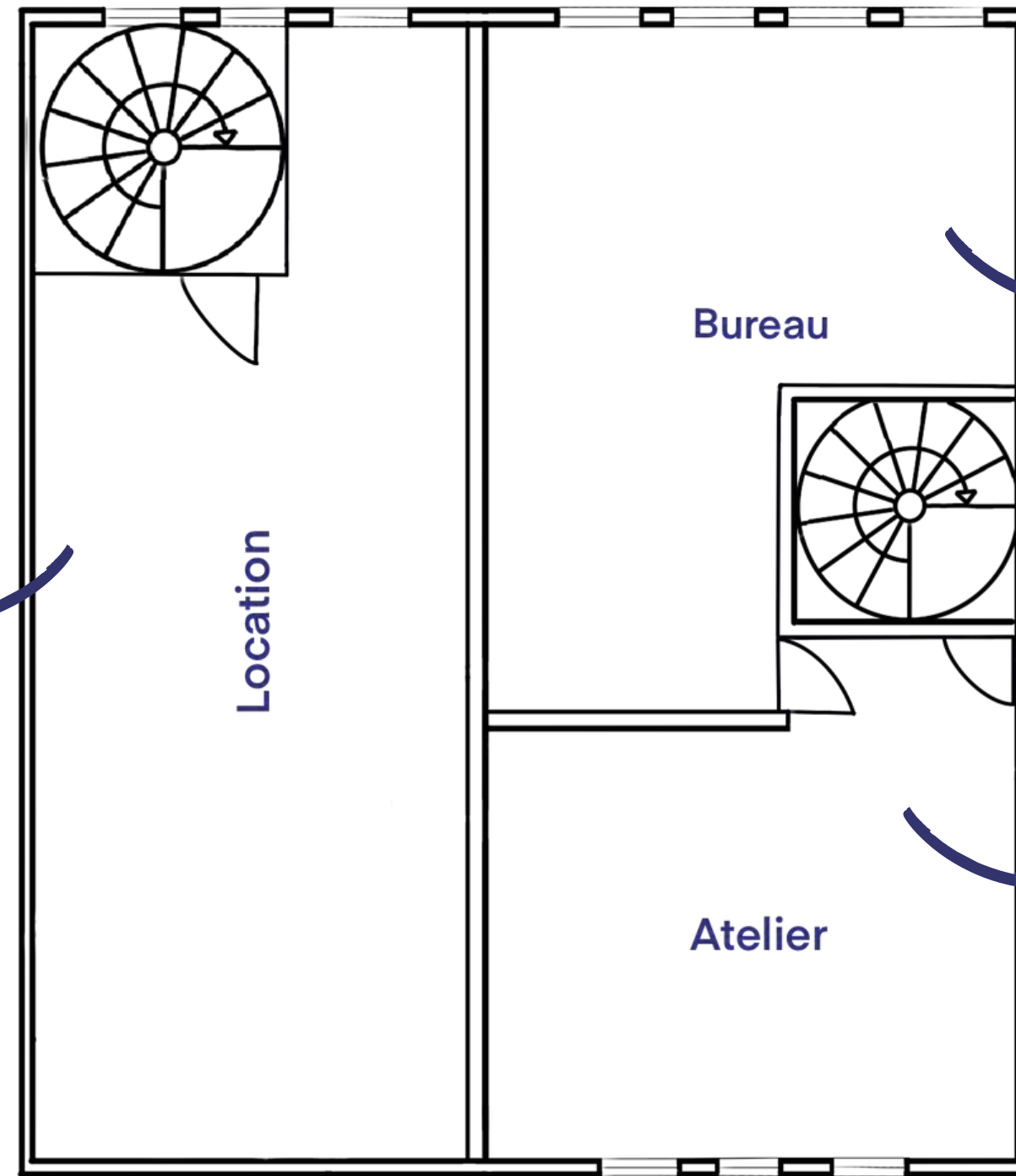
Présentation des lieux



Rez-de-Chaussée



III- Nos idées pour répondre à la mission / C- Nos recommandations pour l'aménagement des lieux



1er Etage



Fonction(s)

Les locaux de la rue Paul Barreau ont plusieurs fonctions :

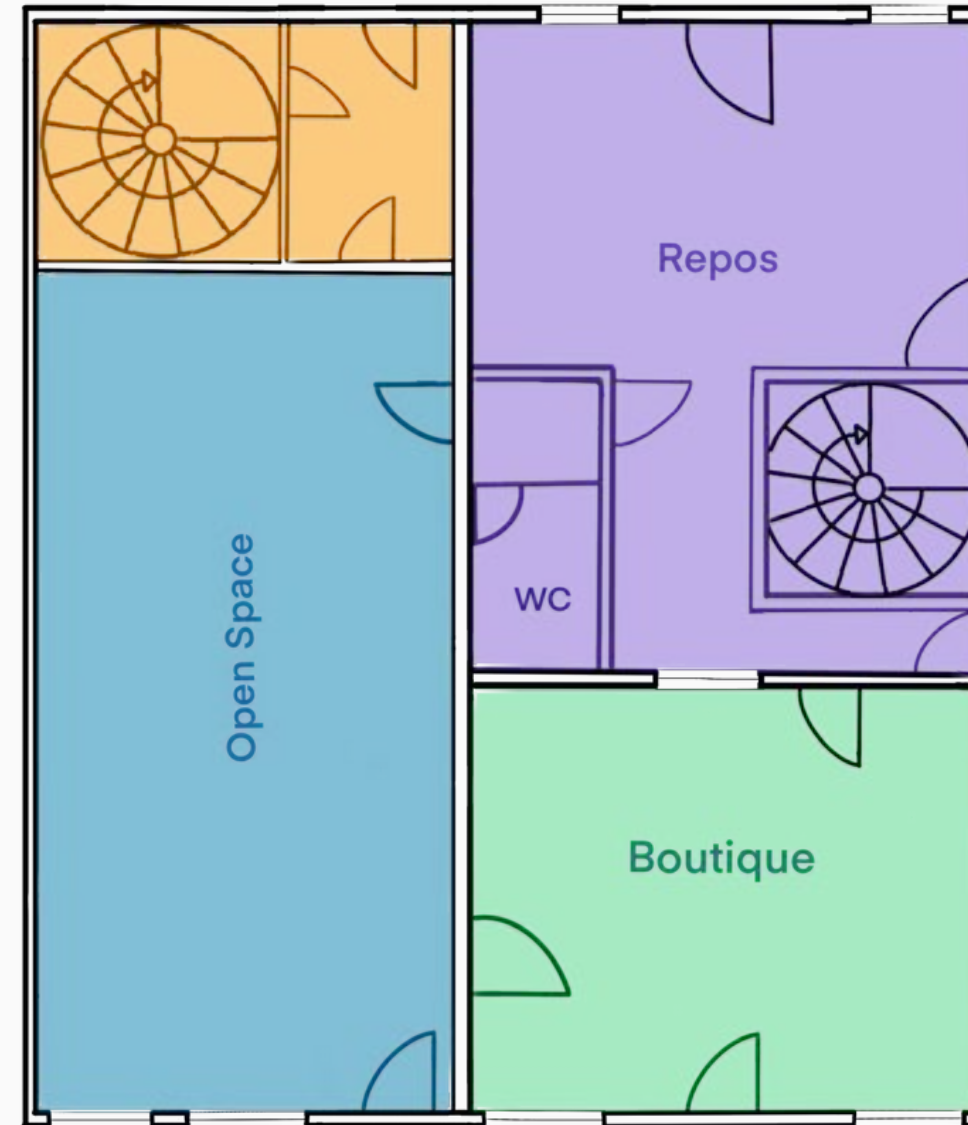
- Faire office de bureaux administratifs pour l'entreprise
- Accueillir le public dans sa boutique et son espace d'exposition
- Faire connaître l'entreprise et expliquer son fonctionnement
- Accueillir des ateliers en lien avec d'autres associations présentes sur le territoire Lormois

Dans ce but, nous avons pu repenser l'aménagement des locaux au rez-de-chaussée et à l'étage :

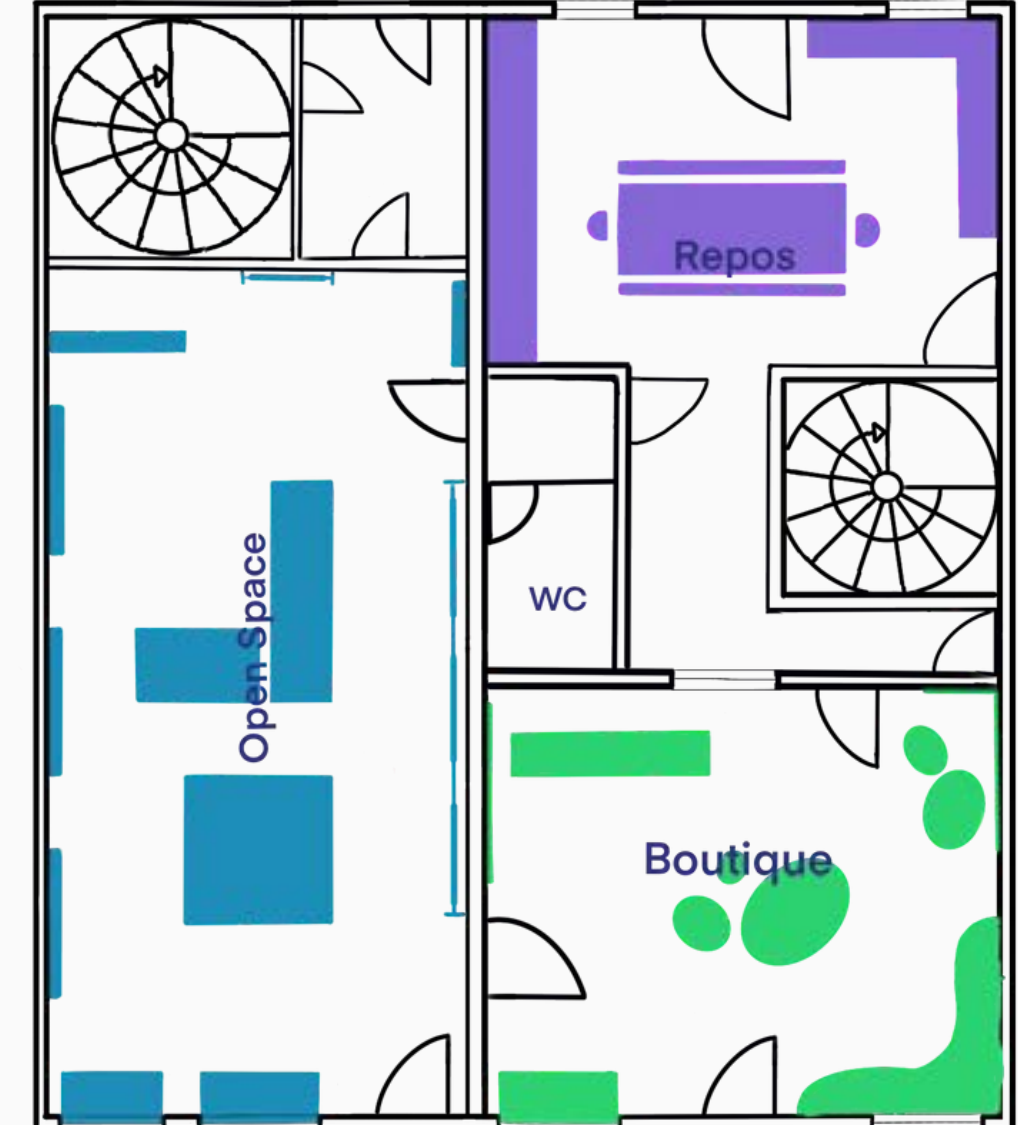
Au rez-de-chaussée, l'espace est divisé en trois. La **première partie**, un Open space, permet des expositions aux murs, l'organisation de réunions, mais aussi la tenue d'ateliers en lien avec d'autres associations.

La **deuxième partie** est la partie boutique, avec l'exposition d'objets et de meubles issus de l'activité de recyclerie ainsi qu'un espace d'exposition de bijoux, créés par une artiste locale. Les employés de l'EBE pourront ainsi travailler à la réalisation de travaux manuels sur le plan de travail près de la fenêtre et être visibles de la rue.

Enfin, la **troisième partie** est l'espace de repos, avec une cuisine et des aménagements confortables, permettant la convivialité et le bien-être des employés.



Délimitation des espaces du rez-de-chaussée

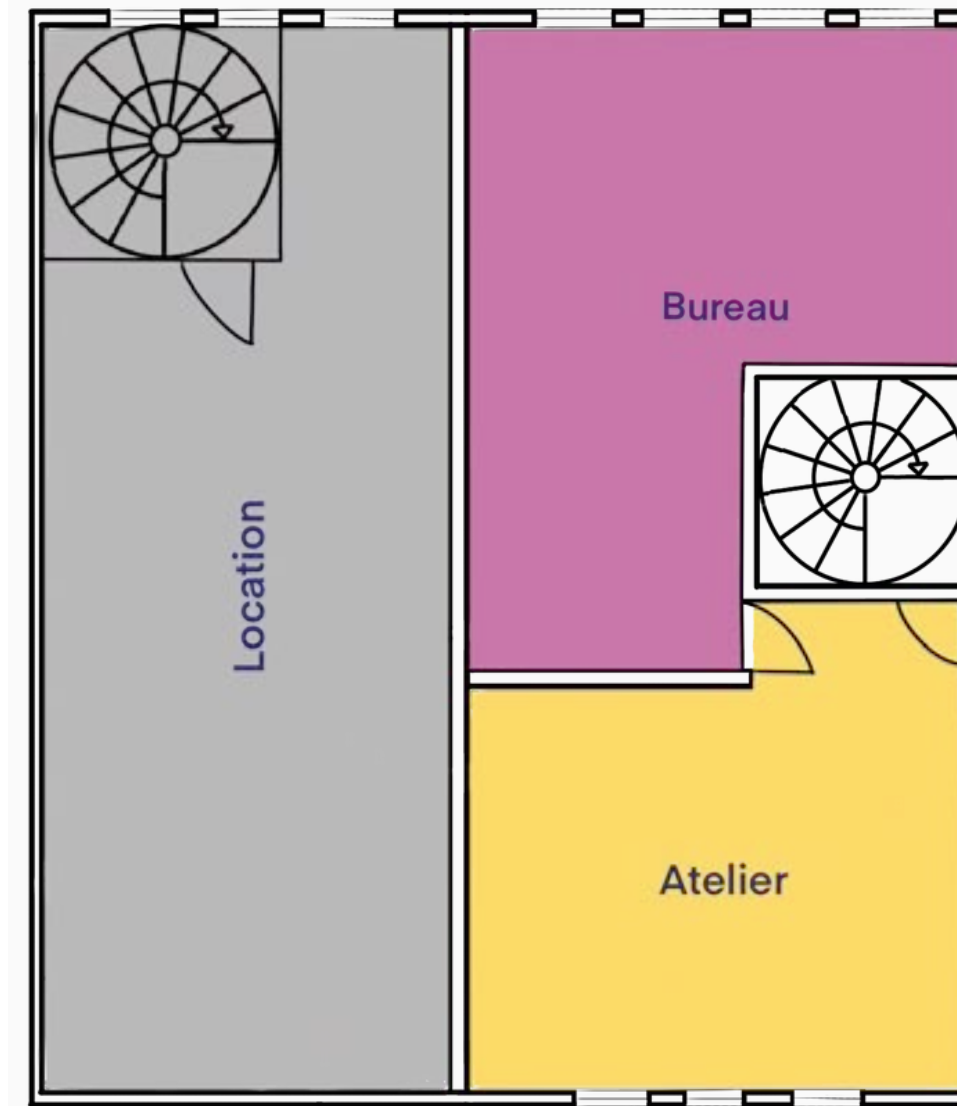


Aménagement des différents espaces du rez-de-chaussée

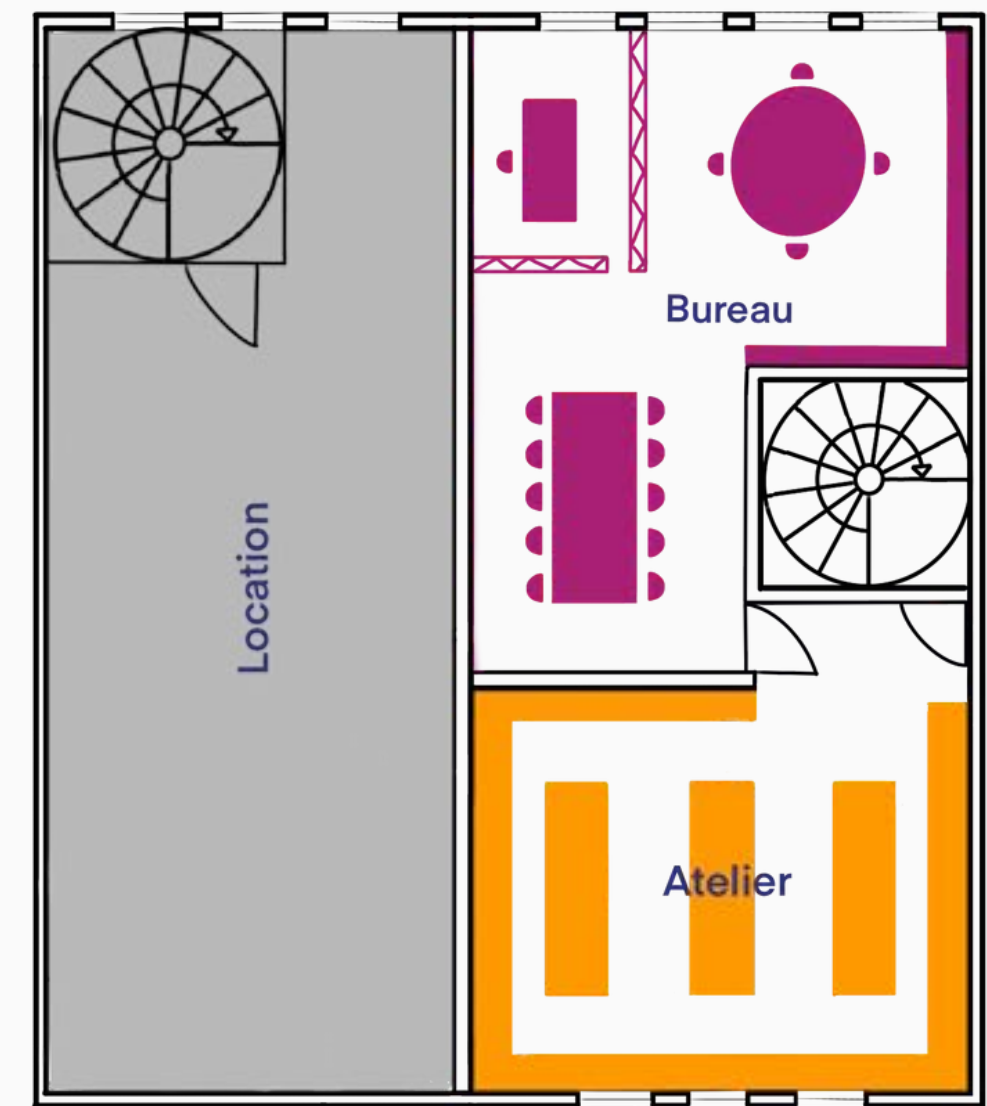
A l'étage, l'espace est divisé en trois. La première partie sera dédiée à la location. La deuxième partie sera l'espace de travail (secrétariat, comptabilité, planning et direction). Dans ce but, les bureaux peuvent être mutualisés, il y a également une table de réunion, notamment pour celles avec les partenaires sociaux, et le bureau du directeur est séparé par des panneaux, ce qui lui permet un minimum de confidentialité, tout en étant proche des autres bureaux. Enfin, la troisième partie sera réhabilitée en atelier.

Praticité

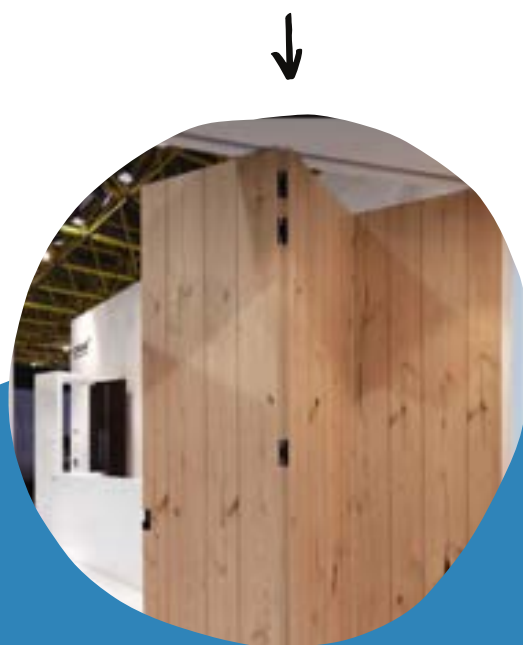
En termes de praticité, le lieu se doit de pouvoir être réaménagé en fonction des différentes activités menées par l'entreprise. C'est pourquoi nous avons pensé utiliser des matériaux généralement amovibles, en matériaux bruts, ce qui réduit également les coûts. A l'étage, des panneaux insonorisants peuvent également être utilisés pour favoriser la confidentialité, notamment lors de réunions avec les partenaires sociaux.



Délimitation des espaces de l'étage

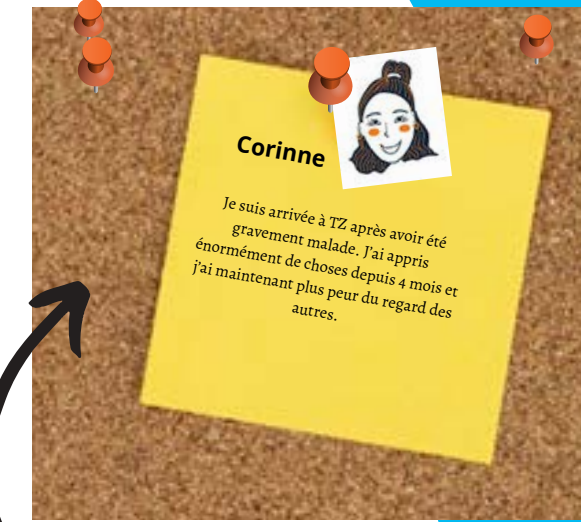
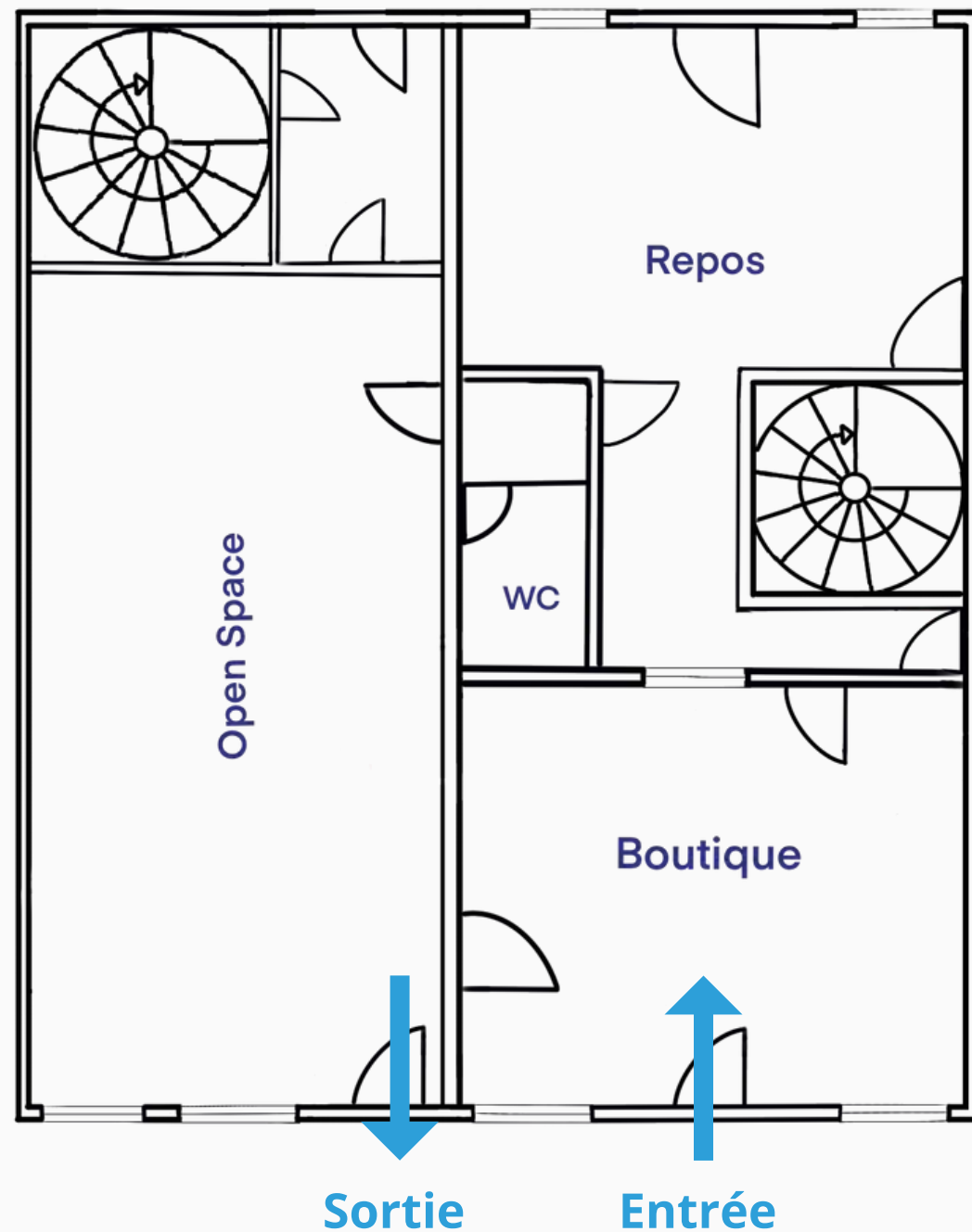


Aménagement des différents espaces de l'étage



Ouverture

La particularité de ce lieu est qu'il a un rôle clé dans l'ouverture et l'intégration de l'entreprise sur le territoire. Dans ce but, il nous est apparu important de clarifier la signalétique du lieu, notamment en ce qui concerne l'entrée et la sortie :

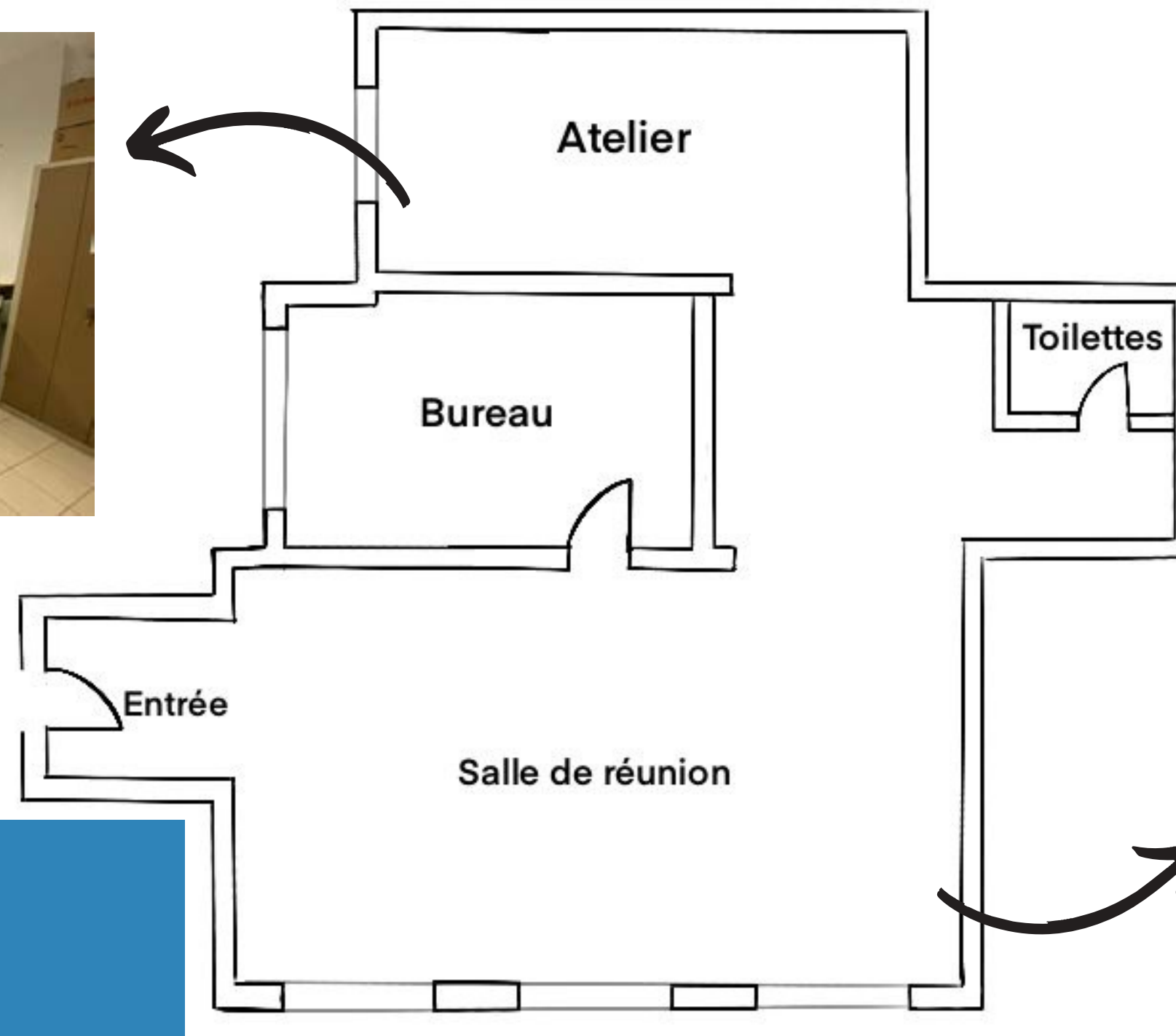


Mais il joue aussi un rôle clé en ce qui concerne la compréhension du projet Territoire zéro chômeur de longue durée. Nous avons pensé clarifier l'affichage extérieur, en ce qui concerne les horaires du lieux et les activités menées par l'entreprise, mais aussi intérieur, avec notamment des fiches illustrant les parcours de certains employés depuis la création du projet Territoire zéro chômeur :



LOCAUX DU CLE (rue du Panorama)

Présentation des lieux



Plan du CLE actuel et des différents espaces

Fonction(s)

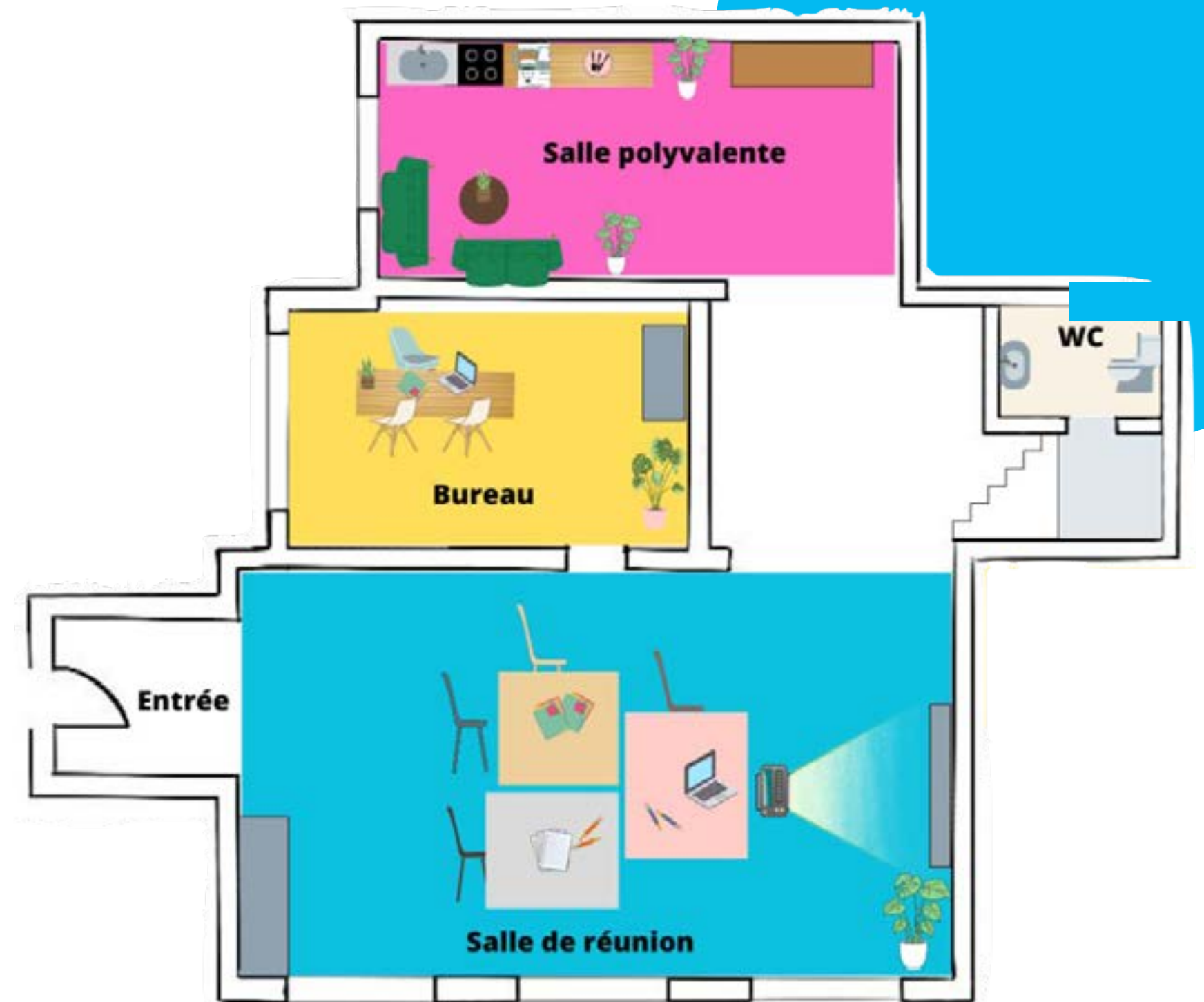
Les locaux du Comité local pour l'emploi ont **plusieurs fonctions** :

- Permettre le travail de la chargée de mission dans ses tâches administratives
- Permettre la réunion des membres de l'association
- Permettre l'accueil des personnes privées d'emploi
- Permettre l'organisation d'ateliers par les bénévoles

Dans ce but, nous avons pu penser à l'utilisation qui pouvait être faite des locaux rue du panorama, en discutant notamment avec Perrine, chargée de mission au CLE ainsi que les bénévoles.

Il serait ainsi souhaitable que Perrine puisse récupérer le bureau, actuellement occupé par les couturières de l'association Lormes En Fête, pour en faire son bureau et bénéficier d'un espace de travail et de confidentialité.

De plus, l'espace occupé par l'atelier de produits d'entretien pourrait être réaménagé en espace de détente pour les bénévoles, avec un espace cuisine, qui pourrait servir notamment lors de l'organisation d'évènements. Enfin, la pièce principale continuerait à servir d'espace de réunion et de salle de vie. L'ajout d'un vidéoprojecteur pourrait être utile pour les futurs ateliers ou réunions.



Aménagement possible des locaux du CLE

Praticité

Du fait de l'organisation future d'ateliers ou d'activités, les meubles prévus dans la pièce principale pourraient être **amovibles**. Dans la pièce de détente, il pourrait être utile d'ajouter des meubles et assises confortables afin de transformer l'atelier actuel en véritable **espace de vie convivial et chaleureux pour les bénévoles**. Enfin, il faudrait meubler le bureau de la chargée de mission afin que les personnes reçues en entretien puissent se sentir à l'aise et aient envie de revenir.

Ouverture

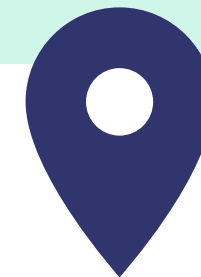
Les locaux du CLE sont **primordiaux** à la fois pour la **visibilité de l'association** et donc le **recrutement de bénévoles**, mais aussi dans la **prise de contact avec les personnes privées d'emploi**. Dans cette mesure, il nous est apparu important de clarifier la devanture, en mettant davantage en avant les horaires, événements et en mentionnant l'appellation « Comité local pour l'emploi » plutôt que « Territoire Zéro chômeur de longue durée » qui n'a plus tellement de sens maintenant que l'entreprise est lancée et concerne donc moins l'activité du CLE. Enfin, pour permettre de faciliter le recrutement des bénévoles, nous avons pensé réaliser une maquette de ce que signifie être bénévole au CLE, ce qui permettrait de clarifier le rôle des bénévoles et d'inciter de nouvelles personnes à rejoindre l'association (voir flyer).

CONCLUSION SUR L'USAGE DES LIEUX

Concernant **l'usage des trois lieux**, nous avons réfléchi à une clarification générale de ces derniers. Après nos entretiens avec les différents acteurs, il nous apparaît indispensable de **bien distinguer les lieux réservés au CLE et ceux dédiés à l'EBE** (ce qui n'empêche pas le contact indispensable entre les deux).

Un **local indépendant pour le CLE** présente de nombreux avantages : disposer d'un lieu pour que les bénévoles se retrouvent, donner une autonomie à l'association et assurer la confidentialité lors des commissions Parcours, des rencontres avec les personnes privées d'emploi, etc. Il serait donc préférable que les ateliers de produits ménagers puissent être réalisés dans les ateliers des Teureaux pour que le CLE puisse occuper tous les locaux.

D'autre part, la volonté initiale de placer les locaux administratifs rue des Teureaux dans la maison à réhabiliter entièrement nous apparaît peu pertinente. Nous recommandons de **développer les locaux administratifs dans la boutique du centre-ville**, d'autant plus que le coût des travaux à réaliser dans la maison rue des Teureaux sont colossaux. Il serait donc plus judicieux d'allouer les financements aux étages de la boutique.



CONCLUSION



Ainsi, notre projet s'est **articulé autour des deux immersions** qui ont été déterminantes pour la conduite de la mission. Pour rappel, notre commande consistait à ouvrir l'Entreprise à but d'emploi sur le territoire avec la création d'un tiers-lieu, l'objectif étant de mettre en avant les potentialités du projet Territoire Zéro Chômeur, d'**ouvrir les différents lieux** sur le territoire et d'**intégrer les habitants**. Cette commande a été amenée à évoluer au fil du temps. Nous nous sommes vite rendues compte que le terme **tiers-lieu** était peu apprécié au sein du CLE et de l'EBE. Pour autant, lorsque nous sommes retournées à Lormes en janvier, les acteurs et notamment Jean-Luc Pillard, le directeur de l'entreprise, étaient **plus ouverts à l'utilisation de ce terme**, notamment en ce qui concerne la boutique de la rue Paul Barreau. Après la seconde immersion, la commande a aussi connu quelques aménagements : désormais, il ne s'agissait plus seulement d'ouvrir le regard mais aussi de faire des **propositions sur les usages des différents locaux et l'intérêt de conserver trois lieux**.

Le travail préparatoire a été fondamental pour **approfondir la connaissance des tiers-lieux** et s'approprier le projet. Les appels en visioconférence avec les acteurs locaux nous ont permis de préparer le discours d'entrée sur le territoire et de repérer, en amont, les personnes clés à rencontrer. La première immersion de novembre a été l'occasion de **découvrir les lieux et les acteurs** impliqués dans le projet TZ. Ce séjour nous a permis de réaliser des enquêtes et des entretiens déterminants pour la conduite de la mission. Par la suite, la période novembre-décembre nous a permis de **rencontrer des acteurs géographiquement plus éloignés** que nous n'avions pas pu rencontrer lors de notre venue à Lormes. Tous les entretiens ont été primordiaux pour notre réflexion et la formulation de nos propositions. Enfin, la seconde immersion a représenté une période de **test de nos propositions** lors d'ateliers participatifs. De même, la restitution locale lors de la réunion publique a été l'occasion de rappeler l'utilité du projet, tant pour le territoire que pour les habitants. La dernière partie de notre projet, qui s'est déroulée de janvier à mi-mars, a consisté en grande partie en la **rédaction de compte-rendus** des différents entretiens, à la **formalisation des propositions**, mais aussi à la **montée en généralité**.

Tout au long du projet, nous avons été confrontées à des difficultés. Dans un premier temps, nous avons du mal à **cerner le terrain** et les attendus de notre mission, ce qui s'est résolu au moment du premier séjour à Lormes. Ensuite, la difficulté était de **préparer notre entrée sur le territoire** : comment se présenter ? Quelle est notre légitimité ? Mais il y avait aussi des **questionnements liés à l'expérimentation TZ elle-même** : comment présenter le projet à des personnes qui n'en ont jamais entendu parler ? Que faire du terme tiers-lieu ? A cela s'ajoutent des **questionnements liés aux différents lieux** qui sont apparus lors du second séjour. Pour finir, il nous a parfois été difficile de **faire des propositions** sans avoir de vision sur le budget ni sur les contraintes inhérentes aux différents locaux. De plus, nous avons dû trouver notre place dans un projet en perpétuelle évolution avec de nombreux acteurs impliqués. Nous avons donc tenté de répondre au mieux à ces différentes difficultés et problématiques dans ce dossier. Les propositions finales restent des recommandations et non des solutions miracles.







LE RELAI·S DES FUTURS

Quentin Palama - Tin Lok Wu



INTRODUCTION

UN CONTEXTE DE MIGRATION URBAINE VERS LES ESPACES RURAUX DEPUIS 2019

Depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19, un grand nombre de personnes habitant en milieu urbain ou péri-urbain ont cherché à quitter les villes afin de **s'installer au sein d'espaces plus ruraux**. Cette tendance a été observée dans de nombreux pays à travers le monde, notamment en France, avec une augmentation significative de la demande de logements dans ces zones (Mentz, 2021). Cette migration inter-régionale, vers les zones rurales, peut alors être analysée à la fois comme une réponse à la nécessité de trouver des espaces plus sûrs et plus paisibles face aux risques de contagion de la maladie, mais aussi comme la **recherche de grands espaces extérieurs** après des mois de confinement passés dans des espaces plus restreints.

Cependant, l'intensification de cette migration soulève également des questions importantes sur les **relations entre les populations urbaines et rurales**. En effet, les habitants des villes qui font le choix de se déplacer vers les zones rurales peuvent souvent être considérés comme des intrus ou des touristes temporaires par les communautés rurales locales (Davies et al., 2021). Ils ne possèdent ni habitus, ni habitudes et leur venue peut parfois bousculer un équilibre rural bien ancré.

En outre, cette migration peut également entraîner des changements dans la dynamique sociale et culturelle des communautés rurales, notamment avec l'introduction au sein de ces espaces ruraux de nouveaux modes de vie plus urbains (Larson et al., 2020).

À ce titre, le **développement des tiers-lieux** est un parfait exemple de cette agitation, tant ces nouveaux espaces cristallisent tous les enjeux de la rencontre entre ces deux sphères.

Par conséquent, dans une démarche de meilleure compréhension de ce phénomène, il est aujourd'hui crucial d'analyser également les effets de cette migration sur les communautés rurales.

En effet, Halfacree (2006) souligne que les habitants des zones rurales peuvent percevoir l'arrivée des populations urbaines comme une menace pour leur mode de vie et leur culture, développé et conservé depuis de nombreuses années. Cette inquiétude peut donc être exacerbée par les différences culturelles et les conflits susceptibles de survenir lorsque les nouvelles populations ne respectent pas les normes sociales et culturelles locales (cf : le cas Maurice le coq).

Il est ainsi important de noter que l'arrivée soudaine de populations étrangères peut entraîner des **tensions entre les communautés rurales et les nouveaux arrivants**, en particulier si ces derniers ne respectent pas les normes sociales et culturelles locales. C'est aussi dans ce contexte que les autorités locales et les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle clé dans la gestion de ces tensions, en favorisant l'échange et la compréhension entre les populations rurales et urbaines.

De plus, afin de mieux comprendre cette rencontre entre habitants urbains et ruraux, il est essentiel de disséquer la manière dont les populations urbaines s'adaptent à leur nouvel environnement et comment elles interagissent avec les communautés rurales locales. Ainsi, il est aujourd'hui crucial d'analyser les **effets de cette migration urbaine sur les communautés rurales**.

I- Présentation générale et enjeux de l'étude

A- Le Relai.s des Futurs, un éco tiers-lieu lormois

Comme nous l'avons précédemment évoqué, la pandémie de Covid-19 a bouleversé le mode de vie de nombreux citoyens, qui ont été contraints de s'adapter à des conditions inédites. Le confinement imposé dans les grandes villes a accentué la sensation d'enfermement et la **recherche de solutions alternatives** a rapidement émergé. Face à cette situation inédite, de nombreux urbains ont fait le choix de quitter leur environnement pour se réfugier dans des espaces plus vastes et plus naturels, tels que les zones rurales. La recherche d'un cadre de vie plus sain, plus proche de la nature et moins stressant a ainsi été la motivation première de ces citoyens.

Cependant, après la pandémie, certains de ces nouveaux ruraux sont restés, souhaitant **repenser leur mode de vie** et s'installer définitivement dans ces territoires plus calmes et plus verdoyants. C'est dans ce contexte que le Relai.s des Futurs a vu le jour en juillet 2021 à l'initiative de Camille, Nadège, Loeiz et Aymeric, quatre amis de longue date souhaitant « retrouver un équilibre entre l'humain et la nature » après la pandémie. Sur le site du tiers-lieu, il est écrit : « L'idée du Relai.s des Futurs est celle d'une 'maison pour être tous ensemble quand on sera vieux'. Avec la crise provoquée par notre ami SARS-CoV-2 et ses intrinsèques confinements, nous nous sommes dit 'Mais pourquoi attendre?'. Car oui, c'est bien connu, à force d'attendre, ce n'est jamais le bon moment! ».

Alors les quatre amis (aujourd'hui dispersés un peu partout dans le monde mais se réunissant souvent via Zoom) ont racheté cette auberge ensemble, afin d'en faire un véritable sas entre le monde urbain et le monde rural.

Or, le lieu ne se limite pas à être un simple espace de loisirs. Il est également un **lieu de réflexion sur les enjeux écologiques et sociaux** de notre temps, une plateforme d'expérimentation et d'innovation où l'on peut réfléchir aux nouveaux modes de vie en milieu rural et travailler ensemble.

Les fondateurs du Relai.s ont choisi de réhabiliter cet établissement en y faisant cohabiter des activités économiques et des projets associatifs, dans un cadre respectueux de l'environnement et des autres, fonctionnant intégralement selon un **principe de non-hiérarchie**. Le Relai.s des Futurs est ainsi bien plus qu'un simple lieu de rencontre : c'est une vraie communauté, un espace de vie collective, où chacun peut trouver sa place et participer à la construction d'un avenir plus solidaire et plus durable.



Loeiz, Nadège, Camille et Aymeric, les fondateurs du Relai.s des Futurs

Le Relai.s des Futurs est une association, située à Lormes, qui a été créée en 2021 par Aymeric Seron, passionné par l'écologie et la transition énergétique. Le Relai.s est ainsi devenu un **tiers-lieu**, un **espace ouvert à tous**, où se retrouvent habitants de la région, néo-ruraux, touristes et autres curieux, dans le but de se rencontrer, de partager et d'échanger sur des thématiques variées telles que l'écologie, le développement durable, la permaculture ou encore l'économie sociale et solidaire.

Le Relai.s des Futurs est ainsi un lieu atypique, avec des **valeurs fortes**, basées sur la coopération, le partage et la solidarité. Au-delà de son **objectif de sensibilisation**, le Relai.s cherche également à être un parfait lieu de vie, permettant aux habitants de la région de se retrouver dans un cadre convivial, avec une cuisine locale et bio, ainsi qu'un bar proposant des boissons de qualité.

Mais le Relai.s des Futurs ne s'arrête pas là. En effet, il propose également une vingtaine de couchages, tous à prix libre, afin de permettre aux résidents de découvrir la vie en milieu rural et de se projeter dans une installation à long terme. Le Relai.s est ainsi un **vrai sas entre rural et urbain**, où chacun peut se reconnecter avec la nature et réinventer son mode de vie.

Mais le Relai.s n'a pas toujours été un tiers-lieu. À l'origine, il s'agissait d'un bar-restaurant qui accueillait principalement des routiers. Revendu par Raymond, aujourd'hui âgé de 80 ans, le lieu a connu une riche histoire sous le nom d'Auberge du Relais. Fut un temps, la pièce qui sert aujourd'hui d'espace de co-working servait d'ailleurs à entreposer les cercueils lorsque ce dernier s'était reconverti avec sa femme dans le domaine des pompes funèbres.

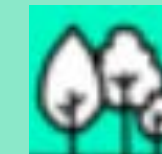
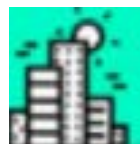
Le Relai.s des Futurs incarne ainsi les nouvelles valeurs de l'économie sociale et solidaire, où la coopération, le partage et la solidarité sont les maîtres-mots. Le Relai.s des Futurs est avant tout un lieu d'expérimentation et d'innovation, où l'on peut réfléchir aux nouveaux modes de vie en milieu rural et travailler ensemble à la construction d'un avenir plus durable. Le lieu fonctionne sur une base de prix libre (même si les repas sont fixés à environ 10€), permettant à chacun de contribuer selon ses moyens.

Au-delà de sa vocation sociale et environnementale, le Relai.s des Futurs est également un lieu de rencontre et de partage entre les néo-ruraux et les ruraux plus anciens. En effet, la migration des citadins vers les espaces ruraux peut engendrer des tensions avec les populations locales, notamment en termes de différences culturelles et de modes de vie. Le Relai.s des Futurs propose ainsi un lieu de rencontre et de partage pour favoriser la compréhension mutuelle et la construction d'une communauté locale plus solidaire et inclusive.

En somme, le Relai.s des Futurs est **bien plus qu'un simple tiers-lieu en milieu rural**. C'est un lieu d'innovation, de partage et d'expérimentation, où les individus peuvent réinventer leur mode de vie. Par sa vocation de **renforcement des liens entre les néo-ruraux et les ruraux** plus anciens, le Relai.s des Futurs est un **acteur majeur de la transition écologique et sociale en milieu rural**, contribuant ainsi à la construction d'une société plus juste et plus respectueuse de l'environnement.

I- Présentation générale et enjeux de l'étude

B- Dans quelle mesure le tiers-lieu renforce-t-il la relation entre les néo-ruraux et les ruraux plus anciens ?



Dans un contexte de **néo-ruralisation croissante**, la question des relations sociales entre les nouveaux arrivants et les ruraux plus anciens est cruciale. Les tiers-lieux, tels que le Relai.s des Futurs, peuvent jouer un rôle important dans la **création de liens sociaux entre ces deux catégories de population**. Cette mixité sociale peut favoriser la création de liens sociaux entre les différentes catégories de population, et ainsi contribuer à renforcer la cohésion sociale dans les territoires ruraux.

Pour que cela soit possible, il est important de comprendre les besoins et les attentes spécifiques de chaque groupe. Les néo-ruraux cherchent souvent des **espaces stimulants** pour rencontrer d'autres personnes ayant des parcours professionnels atypiques et témoignent d'un intérêt important pour l'innovation, tandis que les ruraux plus anciens préfèrent des **espaces de rencontre et de socialisation plus traditionnels**.

Cependant, **l'effet des tiers-lieux sur la relation entre les néo-ruraux et les ruraux plus anciens reste à explorer et constitue le but de notre enquête**. Cette dernière s'est appuyée sur des entretiens avec des acteurs locaux, des enquêtes auprès des usagers des tiers-lieux, et des observations participantes. Les résultats de cette étude peuvent aider à mieux comprendre les enjeux sociaux des tiers-lieux dans les territoires ruraux, et à développer des stratégies pour favoriser leur développement.

Afin de savoir si une relation entre les deux populations peut être renforcée, il est d'abord indispensable de **comprendre les besoins et les attentes des néo-ruraux et des ruraux plus anciens**. En effet, les attentes de ces deux groupes peuvent différer considérablement. Ce n'est pas suffisant de faire une généralisation de leurs besoins et attentes respectives ; il faut se baser sur **des observations et des immersions** dans le contexte local pour comprendre leurs besoins et attentes spécifiques afin de réaliser le but du Relai.s de ne pas seulement intégrer les citoyens dans les zones rurales, mais également de faire fusionner leurs connaissances respectives, **créant une nouvelle ambiance à Lormes**.

Puis, il faut analyser les **facteurs qui influencent les interactions sociales au sein du Relai.s**. Le Relai.s des Futurs est un espace de rencontres et d'échanges, mais cela ne garantit pas nécessairement que les interactions entre les différentes catégories de population vont se produire spontanément. En somme, l'évaluation de l'impact du Relai.s des Futurs sur la relation entre les populations rurales et urbaines est essentielle pour **mesurer l'efficacité du tiers-lieu et identifier les facteurs qui peuvent influencer positivement ou négativement la dynamique sociale**. Les données et informations collectées à travers des enquêtes auprès des utilisateurs, des entretiens avec les acteurs locaux, ainsi que nos observations empiriques, sont la base de nos propositions pour contribuer au développement du Relai.s. Ces solutions pourraient comprendre des ajustements de l'aménagement du Relai.s pour favoriser les rencontres et les échanges entre les différents groupes de population, ainsi que des actions de communication et de promotion pour attirer un public plus diversifié.

II- Enquête : première et seconde immersions à Lormes

A- Déroulement des immersions

Nous avons effectué **deux immersions dans la ville de Lormes** afin de comprendre les enjeux associés au Relai.s des Futurs et d'identifier les solutions que nous pourrions apporter dans le cadre de notre mission. Lors de notre première immersion en novembre 2022, nous avons découvert les lieux et participé aux activités. Nous avons également **discuté avec les membres actifs** ainsi que **quelques commerçants** pour comprendre leur ressenti. Lors de notre seconde immersion en janvier 2023, nous avons interrogé d'autres habitants et **soumis nos hypothèses de travail aux membres du Relai.s des Futurs** tout en constatant l'avancée du projet.

Au cours de notre première immersion, nous avons ainsi pu observer les différentes pièces et le charme d'époque de ce tiers-lieu. Le Relai.s se compose de quatre espaces distincts, chacun possédant ses particularités, atouts et défis.

1- Le bar est un des espaces centraux du Relai.s des Futurs. Aymeric, ayant hérité de la Licence IV de l'ancien propriétaire, peut vendre de l'alcool lors des soirées organisées par le collectif. Les soirées sont souvent pleines et assurent une certaine rentrée d'argent pour l'association. La programmation y est variée et le lieu est adossé à la cuisine qui fonctionne de manière collective (sauf pour les soirées, où c'est le plus souvent Laurence qui prépare le repas).

2- L'auberge, avec sa vingtaine de chambres, possède également un fort potentiel. En effet, l'étage où sont situés les lits possède un véritable charme d'époque et peut déjà accueillir beaucoup de résidents. Aymeric souhaiterait créer un véritable pont entre urbain et rural en hébergeant plus de personnes au sein de son association, toujours dans une volonté de « participation libre et consciente ». Néanmoins, le Relai.s ne détient pour l'instant qu'une seule toilette et une seule salle d'eau pour accueillir tous les locataires. De nombreuses pistes sont ainsi à creuser pour redynamiser le lieu.

3- La grange est un autre espace important de l'association. C'est un grand espace adjacent au bar qui permettrait d'organiser de nombreuses expositions. À terme, la grange permettrait de déplacer les concerts auparavant organisés dans l'espace bar. Cependant, le lieu est assez vétuste et mal isolé thermiquement. De plus, l'association ne possède que très peu de matériel, se le faisant prêter pour l'essentiel.

4- Le jardin reste l'espace en devenir. Malgré son utilisation lors du **Festival des Solutions Écologiques**, le lieu est aujourd'hui peu utilisé. Après l'échec de la « mare écologique », peu de projets ont été pensés pour cet espace. Aujourd'hui, l'ambition première reste de construire un potager collectif, mais aussi des toilettes sèches permettant d'accueillir plus de monde

En somme, le Relai.s des Futurs dispose de plusieurs espaces clefs tels que le bar, l'auberge, la grange et le jardin, chacun ayant ses avantages et ses défis. Cependant, pour que ces espaces puissent pleinement contribuer à la dynamique sociale et culturelle du Relai.s, des travaux de rénovation et d'aménagement seront nécessaires.

1

LE BAR



2

L'AUBERGE



3

LA GRANGE



4

LE JARDIN



Dans un deuxième temps, nous avons discuté avec l'équipe des **enjeux locaux liés à l'association**. Il y a une véritable problématique d'**incompréhension des habitants plus anciens** vis-à-vis du tiers-lieu, fondé en juillet 2021.

Avant notre arrivée, Aymeric nous avait parlé de l'incompréhension concernant quelques points liés au Relai.s des Futurs. Certains pensaient que l'activité du Relai.s des Futurs était entièrement subventionnée par la mairie de Lormes, du fait qu'**Aymeric travaille à la coordination des tiers-lieux pour la mairie** via la Fabrique de territoire (programme national visant à accompagner les collectivités locales dans leurs projets de développement territorial). Cette confusion a conduit certains habitants à critiquer le manque d'investissement dans des projets plus concrets, tels que l'installation de médecins ou de boulangers, au profit des nombreuses galeries d'art et de tiers-lieux qui ont vu le jour dans la commune. Cependant, la seule subvention publique reçue par le Relai.s fut dans le cadre du "Budget participatif nivernais", pour l'équipement de la cuisine commune du tiers-lieu, utilisable par tous les membres.

En outre, les commerçants locaux estimaient que le tiers-lieu représentait une **concurrence déloyale** car, étant une association, le Relai.s des Futurs ne paye pas les mêmes charges qu'un commerce traditionnel, alors que le tiers-lieu dispose également d'un bar et propose occasionnellement des repas à un prix concurrentiel. Cette perception d'injustice a également contribué à l'incompréhension et à la méfiance envers le Relai.s des Futurs.

Il est important de souligner que cette **incompréhension n'est pas spécifique à Lormes**, elle est visible également dans de nombreuses communautés rurales où les tiers-lieux émergent. Les habitants plus âgés, en particulier, peuvent avoir des **difficultés à comprendre les motivations des populations urbaines** qui s'installent dans leur région, ainsi que les avantages des tiers-lieux pour la communauté locale.

Cette incompréhension est aussi susceptible d'être exacerbée par les **différences culturelles** et les conflits qui peuvent survenir lorsque les nouvelles populations ne respectent pas les normes sociales et culturelles locales, comme mentionné précédemment.

Cependant, il est également important de souligner que **le Relai.s des Futurs a été bien accueilli par certains habitants locaux**, qui voient en cette initiative un potentiel de dynamisation de la commune. Les activités proposées par le tiers-lieu sont également capables de stimuler l'économie locale en attirant des visiteurs et en créant des emplois pour les membres de la communauté.

Or, malgré cette incompréhension initiale, il semble que le Relai.s des Futurs **ait réussi à s'intégrer à la communauté locale de Lormes**.

Lors de notre seconde immersion, nous avons constaté que les membres du collectif étaient **très actifs dans la vie locale**, notamment en participant à l'organisation d'événements tels que le Festival des Solutions Écologiques, ou en collaborant avec d'autres associations locales. De plus, nous avons pu constater que de plus en plus d'habitants de Lormes participaient aux activités proposées par le Relai.s des Futurs, signe d'une **acceptation croissante** de ce tiers-lieu au sein de la communauté locale.

En somme, notre enquête sur le Relai.s des Futurs à Lormes nous a permis de constater **l'importance des tiers-lieux dans les zones rurales**, notamment dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et de la migration croissante des urbains vers les espaces ruraux. Nous avons également constaté que l'arrivée de ces nouveaux habitants peut parfois susciter des inquiétudes chez les populations locales, mais que la participation active des membres du Relai.s des Futurs à la vie locale semble contribuer à leur **intégration réussie** dans la communauté locale.

II- Enquête : première et seconde immersion à Lormes / A - Déroulement des immersions

Pour conclure, notre immersion dans la commune de Lormes et notre analyse de la situation ont révélé des **défis importants pour le Relai.s des Futurs**, mais également pour les communautés rurales plus largement. **L'incompréhension de certains habitants plus anciens vis-à-vis de ce nouveau tiers-lieu peut entraîner des tensions, voire des conflits**, entre les populations urbaines et rurales. Cependant, il est important de souligner que **cette incompréhension peut être dépassée par des actions de communication et de rapprochement entre les différents acteurs**.

En effet, il est essentiel de travailler sur une meilleure compréhension et une meilleure cohabitation entre les populations urbaines et rurales. Les néo-ruraux doivent apprendre à s'intégrer dans les communautés locales en respectant les normes et les valeurs de ces dernières, tandis que les populations plus anciennes doivent être sensibilisées aux nouveaux modes de vie et aux opportunités que peuvent apporter les initiatives portées par les néo-ruraux. **Le Relai.s des Futurs peut ainsi jouer un rôle de médiateur** dans ce processus en encourageant les échanges et les interactions entre les différents acteurs locaux.

Dès lors, notre enquête sociologique vise à comprendre les freins qui empêchent les populations plus ancrées localement de s'engager dans des projets tels que le Relai.s des Futurs. Ces freins peuvent être liés à des différences culturelles, sociales ou économiques entre les populations rurales et urbaines, mais aussi à des normes et des valeurs traditionnelles qui peuvent résister au changement. En comprenant ces freins, nous pourrions aider à créer un pont entre les communautés rurales plus anciennes et les néo-ruraux en favorisant l'échange et la compréhension mutuelle, ainsi qu'en développant des projets qui répondent aux besoins et aux préoccupations des deux communautés.



II- Enquête : première et seconde immersions à Lormes

B- Méthodes de collecte de données

Au cours de notre étude, nous avons utilisé **plusieurs méthodes de collecte de données** pour obtenir une image complète et précise des différents aspects du phénomène étudié.

La première méthode utilisée a été l'**observation participante**, qui consiste à observer et à participer activement aux activités du Relai.s. Nous avons eu la chance de participer à quelques soirées organisées par le Relai.s, ce qui nous a permis d'obtenir des informations de première main sur les comportements et les interactions sociales des adhérents du tiers-lieu. Ces informations générées par l'observation participante ont joué un rôle important pour construire nos propositions visant à améliorer l'expérience des utilisateurs de l'espace.

Cependant, nous avons regretté de ne pas avoir complété cette méthode par des entretiens individuels avec les adhérents du tiers-lieu en raison du manque de temps pendant les deux immersions. Nous avons donc réalisé **huit entretiens** entre mercredi 14h et jeudi matin 10h. Au cours de cette période, nous avons pu interroger huit personnes, à savoir Yves, Marion, Guillaume, Laurence, Philippe, Raymond, Thierry et Marie-Josèphe.

Ces entretiens ont permis de recueillir des informations qualitatives sur la façon dont les adhérents perçoivent le Relai.s, les avantages qu'ils en retirent, ainsi que les aspects à améliorer pour répondre au mieux à leurs attentes. Les entretiens qualitatifs avec les membres du Relai.s ont également fourni des informations précieuses sur la façon dont le Relai.s est géré, organisé et perçu par ses adhérents. Ils ont permis d'identifier les points forts et les points faibles du Relai.s, ainsi que les opportunités et les défis pour le développement futur du Relai.s.

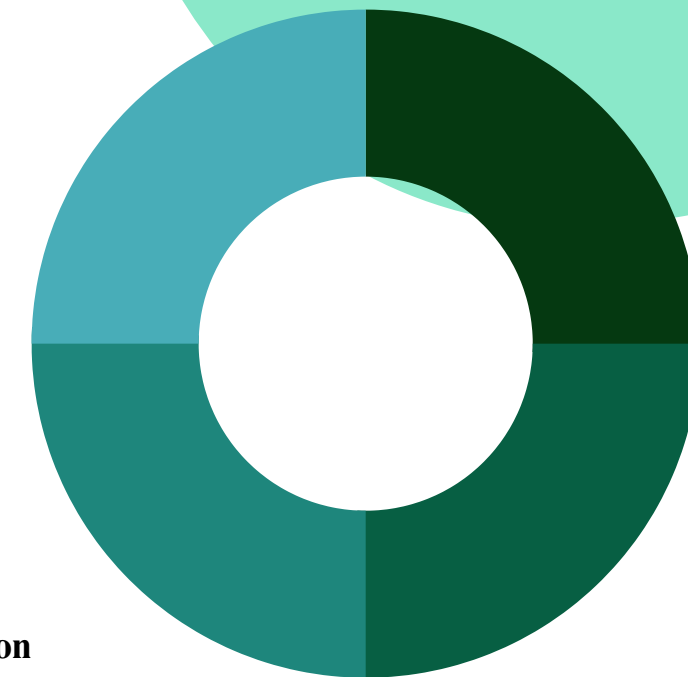
En outre, les **entretiens avec les commerçants et les habitants** ont également été utilisés pour comprendre la perception de la communauté locale du Relai.s, son impact sur l'économie locale et sur la cohésion sociale. Les commerçants ont été perçus comme des adversaires principaux des tiers-lieux comme le Relai.s, qui fournit des services similaires, ce qui rend ces entretiens indispensables pour trouver des solutions conviviales et ainsi maximiser l'intérêt de tous. Au côté des habitants, les entretiens nous ont permis de comprendre la notoriété du Relai.s au sein de la ville et des méthodes appropriées pour promouvoir les activités du Relai.s.

Enfin, nous avons diffusé un **sondage de douze questions** auprès de cinq cents adhérents et proches du Relai.s des Futurs. Notre nouvelle méthode de collecte de données a été conçue pour compléter notre observation qualitative du Relai.s des Futurs. En effet, nous avons distribué une enquête statistique via la liste de diffusion aux adhérents, et avons reçu une cinquantaine de réponses. Cette enquête de douze questions visait à comprendre les habitudes et les pratiques des adhérents au sein de la communauté du Relai.s des Futurs.

En tant que sociologues, nous avons cherché à comprendre les relations sociales et les interactions entre les adhérents au Relai.s des Futurs, ainsi que les facteurs qui influencent leur intégration au sein de la communauté. Les questions de l'enquête ont été choisies en conséquence, en abordant des sujets tels que la fréquence de visite, les raisons de l'adhésion, les activités préférées, les interactions sociales et les relations avec les autres membres de la communauté.

Entretiens qualitatifs
avec la population

Entretiens qualitatifs avec
les membres du Relai.s



Temps de discussion
avec la population

Entretiens qualitatifs
avec les commerçants

Nos méthodes d'enquête

Les réponses que nous avons reçues au sondage ont permis de confirmer certaines de nos observations qualitatives, mais ont également fourni des informations nouvelles et intéressantes. En utilisant cette méthode de collecte de données, nous avons ainsi pu recueillir des données plus quantitatives.

En utilisant une **combinaison de ces différentes méthodes** de collecte de données, nous avons pu obtenir une image globale et approfondie de la relation entre les adhérents du Relai.s, les membres du Relai.s, les commerçants et les habitants. Ces informations ont été précieuses pour comprendre les enjeux sociaux des tiers-lieux dans les territoires ruraux, et pour développer des stratégies pour favoriser leur développement. Les données et informations collectées ont également été utilisées pour évaluer l'impact du Relai.s sur la relation entre les populations rurales et urbaines, et pour proposer des ajustements de l'aménagement du Relai.s pour favoriser les rencontres et les échanges entre les différents acteurs du terroir.



III- Résultats et propositions pour développer le Relai.s

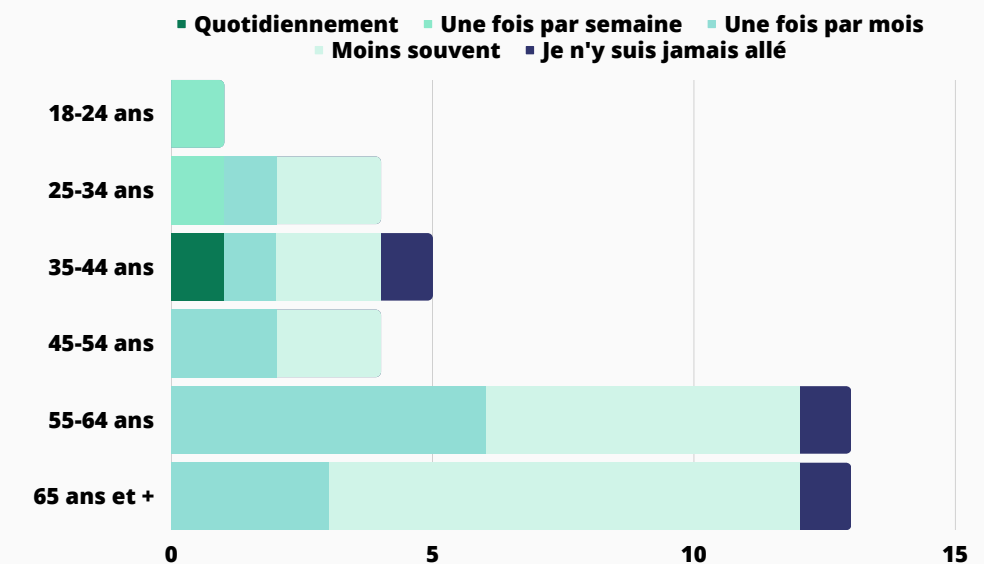
A- Résultats de l'enquête sociologique

Lors de notre enquête, nous avons interrogé des **commerçants**, des **membres actifs** du Relai.s des futurs, des **habitants** de Lormes (lorsque nous étions proches du supermarché) et des **adhérents**. Nous avons ainsi collecté des informations importantes sur leur perception du tiers-lieu. Le Relai.s des Futurs est un tiers-lieu fréquenté principalement par des personnes instruites et actives socialement, telles que des **néo-ruraux** ou des **militants politiques**. Les habitants plus anciens ont plus de difficulté à s'impliquer dans le projet, en partie à cause d'une communication insuffisante, d'une identité visuelle peu explicite et d'une impression de concurrence déloyale.

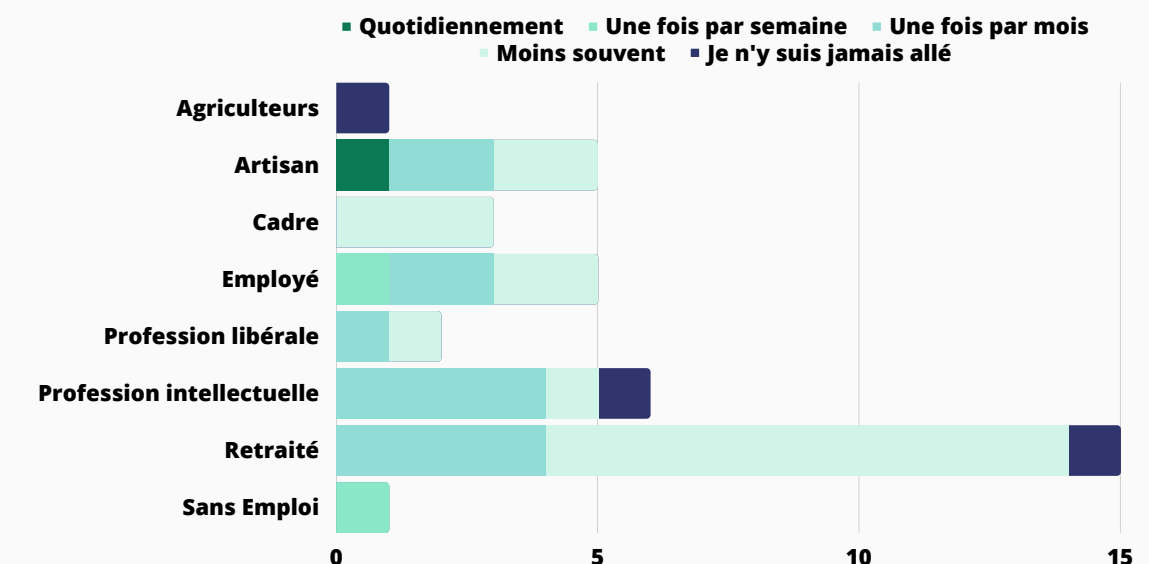
Il est donc important de travailler sur la représentation du lieu en mettant en avant les valeurs communes, comme l'écologie, tout en soulignant son ancrage dans le territoire et son ouverture à tous les habitants de Lormes.

Ainsi, notre étude révèle une différence significative dans la fréquentation du Relai.s en fonction de la profession et de l'âge des adhérents. Les employés et les artisans sont les plus assidus, tandis que les retraités viennent peu et participent peu. Les membres les plus actifs se situent dans la tranche d'âge de 35-44 ans, tandis que les personnes plus âgées fréquentent moins le lieu. En effet, les adhérents de 55 ans et plus viennent très peu au Relai.s, alors qu'ils disposent statistiquement de plus de temps libre et représentent les deux tiers des répondants au sondage. Ainsi, 15% de cette population n'est jamais venue au Relai.s et le reste vient une fois par mois ou moins. Ces résultats corroborent notre hypothèse selon laquelle **les personnes les plus actives seraient les plus enclines à fréquenter le Relai.s**, tandis que **les personnes plus âgées seraient moins intéressées** ou auraient des attentes différentes en matière de socialisation et d'activités proposées.

Fréquence des venu(e)s au Relai.s

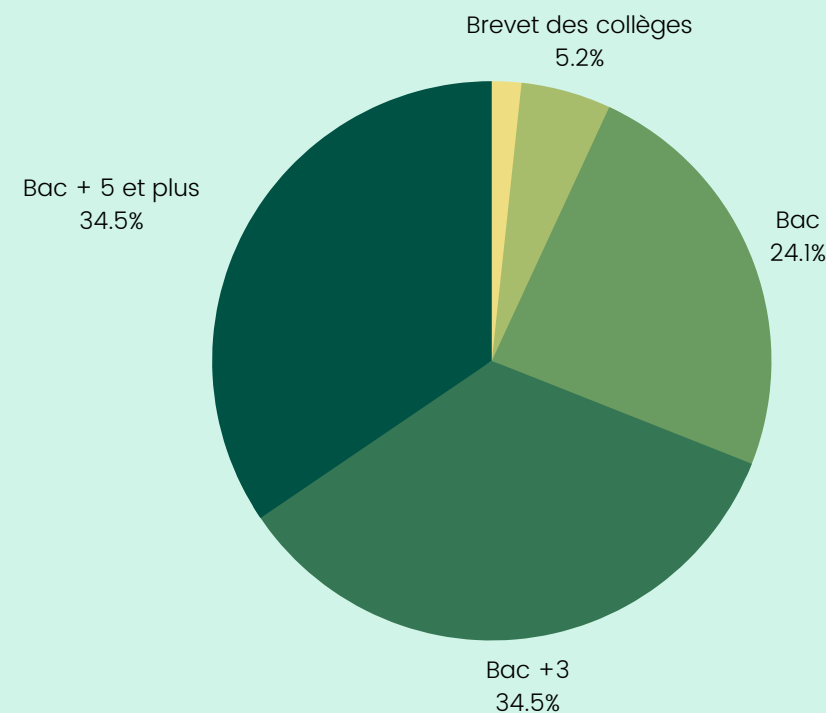


Fréquence des venu(e)s au Relai.s selon la profession



De plus, l'analyse du niveau d'études des adhérents du Relai.s montre une **nette prédominance des professions intellectuelles**, avec 43,5% des adhérents ayant un niveau de diplôme Bac +5 et plus, et 35,5% ayant un niveau de diplôme Bac+3. Toutefois, les adhérents ayant un niveau de diplôme inférieur sont également représentés, bien qu'ils soient peu nombreux (6,9% sans bac). Cette répartition peut refléter les types de services proposés par le Relai.s et son orientation vers les activités liées à l'innovation et à la créativité, qui attirent un public éduqué et qualifié. Cependant, il est également possible que le Relai.s ait une dimension excluante pour les personnes ayant fait peu d'études, ce qui soulève des **questions sur l'accessibilité des tiers lieux pour tous**.

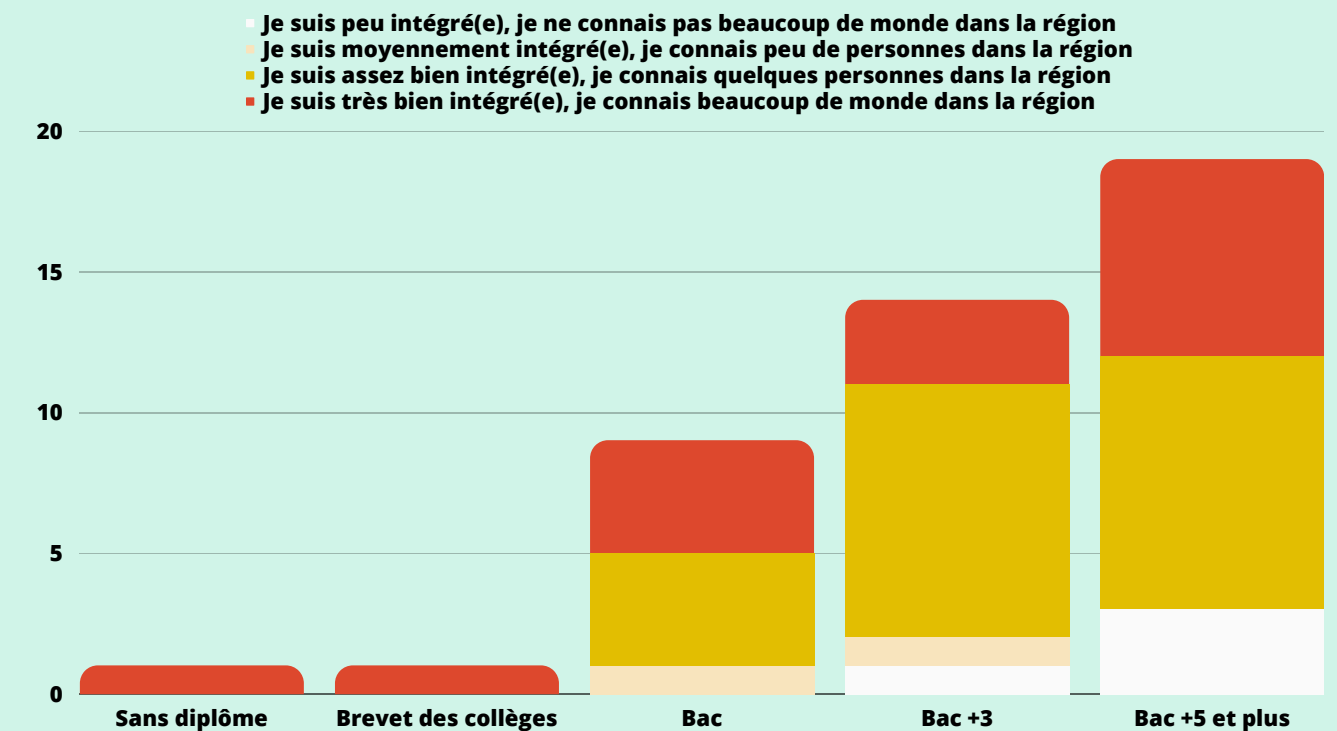
Niveau d'étude des adhérents du Relai.s



En effet, les résultats de notre étude marquent une **double exclusion** au sein de cet espace. Non seulement la population plus ancienne, principalement retraitée, ne se sent pas pleinement intégrée dans le projet (qui attire principalement des néo-ruraux), mais les populations les plus diplômées se sentent aussi peu intégrées au sein de la communauté de Lormes, et de la région plus généralement.

En effet, l'analyse des sentiments d'intégration au Relai.s en fonction du niveau d'étude des adhérents révèle des différences intéressantes. Bien que la plupart des sondés se déclarent assez bien intégrés voire très bien intégrés, une part tout de même significative des adhérents ayant un niveau de diplôme Bac+3 et Bac+5 se sentent peu intégrés et connaissent peu de monde dans la région.

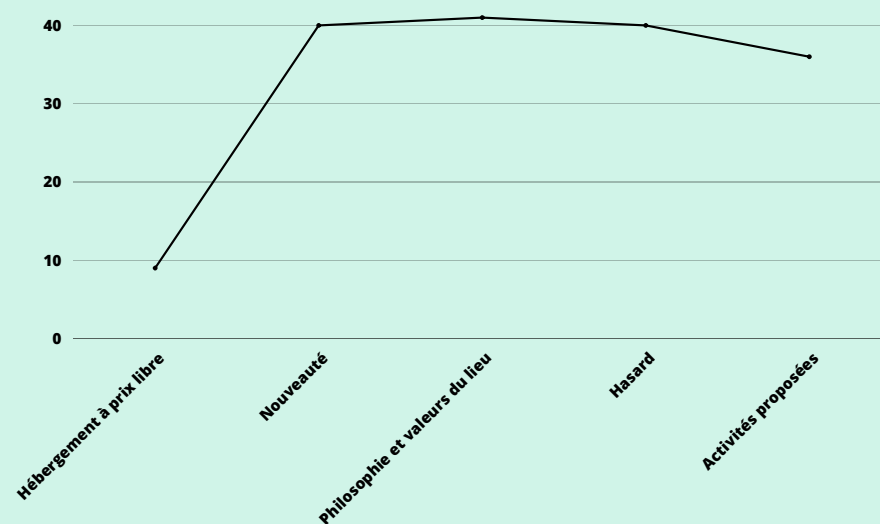
Sentiment d'intégration au Relai.s selon le niveau d'études



Or, cela peut s'expliquer par **différents facteurs**. Tout d'abord, ces personnes peuvent avoir des emplois exigeants qui leur laissent peu de temps libre pour socialiser en dehors de leur travail. Il est également possible que ces personnes aient des intérêts et des passe-temps différents de ceux des autres adhérents, ce qui pourrait rendre plus difficile leur intégration dans la communauté du Relai.s.

De plus, **une part importante de retraités se sent aussi complètement exclue du Relai.s des Futurs**. Une grande majorité des répondants retraités, soit ne se rendent au Relai.s qu'une fois par mois (4 sur 15) ou moins (10 sur 15), voire jamais pour l'un d'entre eux. Cette différence de fréquentation était une hypothèse que nous avons formulée en lien avec les activités proposées par le Relai.s, qui peuvent être plus attractives pour les personnes actives en quête de stimulation et de rencontres. Alors, les retraités peuvent se percevoir étrangers à ce monde et de nombreuses personnes confient ne jamais penser y mettre les pieds alors même que le concept leur est quasiment inconnu. Il est donc important de **réfléchir à des actions de communication et de promotion qui permettraient de toucher un public plus large et plus diversifié**.

Raisons d'adhérer au Relai.s selon le temps moyen passé en ville



De plus, nos résultats mettent également en lumière plusieurs enjeux qui peuvent freiner l'adhésion des habitants plus anciens au tiers-lieu. Tout d'abord, un des aspects principaux soulevé par notre enquête est le **manque d'identification du lieu**, notamment pour les ruraux plus anciens qui ne comprennent pas forcément ce qu'il s'y passe. Cela peut s'expliquer par une communication insuffisante et par une identité visuelle jugée peu explicite et fade. Cette **communication à revoir pourrait permettre d'attirer de nouveaux profils**, pas uniquement des néo-ruraux, et de faire découvrir les valeurs du lieu à un public plus diversifié.

Enfin, nous avons observé un **manque de communication entre les néo-ruraux et les ruraux plus anciens**, étrangers aux valeurs du Relai.s des Futurs. Ce phénomène peut s'expliquer par des différences culturelles, générationnelles ou économiques qui peuvent créer des barrières à l'intégration des néo-ruraux dans les communautés rurales existantes. Par ailleurs, certains habitants plus anciens ont exprimé une impression de concurrence déloyale de la part du Relai.s, en raison notamment des subventions publiques qu'il reçoit. Cette impression est souvent renforcée par une représentation du lieu comme étant un lieu de « bobos » ou de « bobos écolos » éloignés des valeurs du terroir. Il est évident que cette représentation peut être un frein pour certains habitants plus anciens, qui peuvent se sentir exclus de ce lieu.

En conclusion, notre étude met en lumière **plusieurs éléments qui peuvent freiner l'adhésion des habitants plus anciens au tiers-lieu**, mais également la **nécessité de travailler sur la représentation du lieu** en insistant sur les valeurs communes, comme l'écologie, tout en soulignant son ancrage dans le territoire et son ouverture à tous les habitants de Lormes. Il est donc nécessaire de réfléchir à des **actions de communication et de promotion** qui permettraient de toucher un public plus large et plus diversifié, mais également de favoriser les interactions sociales entre les différentes populations.

III- Résultats et propositions pour développer le Relai.s

B-Propositions de design pour renforcer les liens entre les néo-ruraux et les ruraux "historiques"

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les nouveaux rôles du Relai.s des futurs ne sont pas clairement identifiés par la population locale. Dans le cadre du projet de Public Factory, nous avons alors proposé de changer l'identité visuelle du Relai.s des futurs, afin de rendre ce dernier **plus identifiable** par la population locale. Pour cela, nous proposons l'adoption d'un **nouveau logo**. L'objectif de ce changement de logo est ainsi de **faciliter la compréhension des nouvelles activités** proposées par le lieu, qui n'était à l'origine qu'un simple bar.

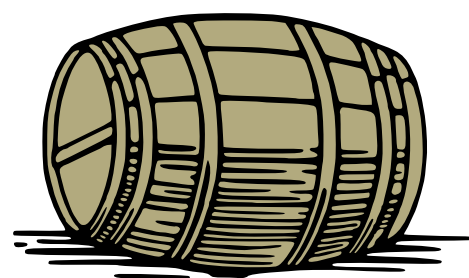
Tout d'abord, nous devons comprendre **le rôle d'un logo dans la communication visuelle**. Le choix d'un logo est une décision cruciale pour toute entreprise ou organisation, car il représente visuellement **son essence et ses valeurs**. Ainsi, selon Alina Wheeler, auteure de "Designing Brand Identity: An Essential Guide for the Whole Branding Team", un logo doit être **facilement identifiable et mémorable**, tout en reflétant l'essence de l'entreprise ou de l'organisation qu'il représente. David Airey, auteur de "Logo Design Love: A Guide to Creating Iconic Brand Identities", suggère également que les symboles visuels choisis pour un logo doivent être **pertinents et évocateurs**. C'est pour cela que nous avons choisi un logo plus moderne, répondant mieux à ces attentes que le précédent.

Dans le cas du Relai des futurs, nous avons choisi un tonneau, une maison et un arbre sur fond vert pour représenter **les valeurs et les objectifs de cet espace social**.



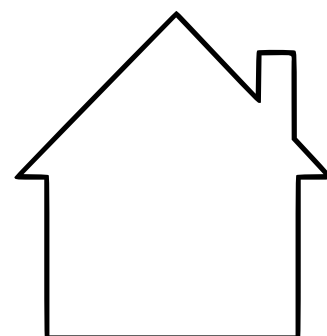
1

Le tonneau : Le tonneau est un symbole traditionnel de la vie sociale, il est associé aux rassemblements, aux fêtes et à la convivialité. Cela convient parfaitement à la mission du Relai.s des Futurs, qui est de rassembler les gens autour de verres et de projets écologiques. Aussi, cela rappelle le bar, qui est l'activité la plus rémunératrice du tiers-lieu. En outre, le tonneau, en tant que symbole de rassemblement social, associé à la maison, qui représente l'accueil et la sécurité, pourraient encourager les ruraux plus anciens à percevoir le Relai.s des futurs comme un espace convivial, où ils pourraient socialiser et échanger avec les autres membres de la communauté.



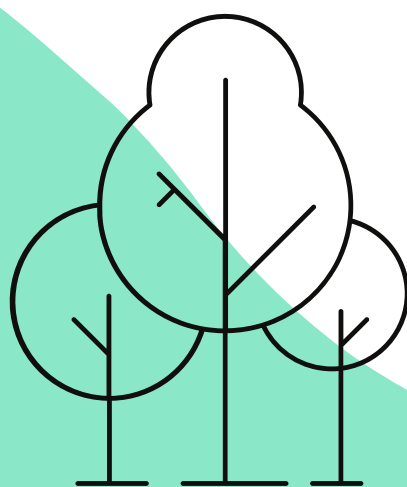
2

La maison : La maison est un symbole d'accueil, de refuge et de sécurité. Elle représente également la communauté locale et la connexion à la terre et à l'environnement. Le choix de la maison pour ce logo est donc très pertinent, car le Relai.s des Futurs est un tiers-lieu qui vise à rassembler les gens dans un espace convivial et accueillant. De plus, le symbole de la maison permet aussi de comprendre que le lieu offre un hébergement pour ceux qui souhaiteraient y résider. Finalement, la maison, en tant que symbole de la communauté locale et de la connexion à la terre et à l'environnement, pourraient encourager les ruraux plus anciens à percevoir le Relai.s des futurs comme un tiers-lieu inclusif, qui accueille toutes les générations et toutes les communautés.



3

L'arbre : L'arbre est un symbole puissant de la vie, de la croissance et de la durabilité. Il représente également la connexion à la terre et à l'environnement, ainsi que le souci de la durabilité écologique. Le choix de l'arbre pour ce logo est donc très pertinent, car le Relai.s des Futurs est également un espace qui se concentre sur des projets écologiques. De même, l'arbre, en tant que symbole de la protection de l'environnement et de l'engagement écologique, pourraient encourager les ruraux plus anciens à percevoir le Relai.s des Futurs comme un espace qui se soucie de la durabilité et de l'impact écologique. Cela pourrait les amener à se sentir encouragés et motivés à participer à des projets écologiques locaux, ainsi qu'à réfléchir à leur propre impact sur l'environnement.



4

Le fond vert : Le vert est LA couleur associée à la nature, à l'environnement et à la durabilité. Cela convient parfaitement à la mission écologique du Relai.s



En conclusion, le choix de ce logo est basé sur des théories de design portant sur les logos, qui suggèrent que les symboles visuels doivent être facilement **identifiables** et **évocateurs de l'essence de l'entreprise ou de l'organisation** qu'ils représentent. Les symboles choisis pour ce logo sont tous pertinents pour la mission et les objectifs du Relai.s des Futurs : ce logo est ainsi **facilement identifiable, mémorable et représente efficacement l'esprit du tiers-lieu.**



III- Résultats et propositions pour développer le Relai.s / B- Propositions de design pour renforcer les liens entre les néo-ruraux et les ruraux "historiques"

Dans un deuxième temps, nous avons proposé de rendre la devanture du Relai.s des Futurs plus **identifiable**. En effet, au fil de nos discussions avec les membres actifs du Relai.s des futurs, nous avons assimilé le fait que de nombreux habitants passaient devant les lieux sans pour autant **comprendre l'ensemble des activités proposées par l'association**. Nous avons alors identifié deux solutions majeures, permettant de rendre la devanture à la fois plus identifiable, mais aussi plus représentative de l'esprit du Relai.s.

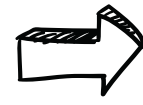
La « **lightbox** » (ou boîte de signalisation lumineuse) avec le nouveau logo, est un élément important de la nouvelle signalisation visuelle. Elle permet aux visiteurs de **repérer facilement le lieu** et de percevoir l'engagement écologique et social du Relai.s des Futurs. Les ruraux plus anciens pourraient être encouragés par le choix des couleurs vertes et jaunes, qui rappellent la nature et la convivialité, et qui peuvent aider à renforcer **l'image accueillante et positive de l'espace social**.

La **fresque** sur la devanture évoquant la fête : elle aide à affirmer **l'image conviviale et festive** du Relai.s des Futurs. Les ruraux plus anciens pourraient être encouragés par le choix des motifs et des couleurs, qui rappellent la joie, l'amitié et l'énergie positive. Cela pourrait les amener à se sentir valorisés et inclus, ainsi qu'à participer plus **activement aux événements et aux projets**.



Avant/Après de la devanture du Relai.s des futurs

En conclusion, la nouvelle identité visuelle du Relai.s des futurs est basée sur des **éléments visuels et des couleurs** qui renforcent **l'image accueillante, conviviale et écologique** du lieu. La lightbox, affichant le nouveau logo, le panneau d'affichage, rappelant le principe du lieu et les prochains rendez-vous, ainsi que la fresque sur la devanture, peuvent aider à dissiper tout malentendu ou tout préjugé, et à encourager les ruraux plus anciens à **participer aux événements**.



Enfin, nous avons identifié **trois** « **solutions-design** » permettant de favoriser le lien entre les néo-ruraux et les ruraux plus anciens grâce à trois solutions simples de design extérieurs.

1 UN PANNEAU D'AFFICHAGE

Dans un premier temps, **un panneau d'affichage** rappelant le principe du lieu et les prochains rendez-vous est un moyen efficace pour aider les visiteurs à **mieux comprendre la mission et les objectifs du Relai.s des futurs**, ainsi que pour **communiquer** sur les événements à venir. Les ruraux plus anciens pourraient être encouragés par la clarté et la transparence de la communication, ainsi que par le choix des couleurs, rappelant l'engagement écologique et la convivialité du lieu.

Ce panneau d'affichage, présent sur la devanture du Relai.s des futurs, pourrait ainsi servir à afficher différents éléments :

- Les événements à venir : Le panneau d'affichage pourrait présenter les événements à venir au Relai.s, tels que des concerts, des expositions, des projections de films, des conférences ou des ateliers écologiques. Cela pourrait encourager les ruraux plus anciens à participer à ces événements, qui pourraient les intéresser ou les divertir.
- Les partenaires locaux : Le panneau d'affichage pourrait également présenter les partenaires locaux du Relai.s, tels que les agriculteurs, les producteurs, les artisans ou les associations locales. Cela encouragerait les ruraux plus anciens à découvrir les produits locaux et à rencontrer des acteurs locaux tout en soutenant l'économie locale.
- Les valeurs et les principes : Le panneau d'affichage pourrait également présenter les valeurs et les principes du Relai.s, tels que la convivialité, l'inclusion, la solidarité, la transition écologique ou encore l'engagement local. Cela pourrait permettre aux ruraux plus anciens de comprendre la mission et les objectifs de l'espace social, et de s'engager dans une communauté locale dynamique et responsable.



Ensuite, la boîte à idées numérique est un excellent moyen de relier le monde urbain et le monde rural. Selon les théories du design, l'utilisation de la technologie numérique peut aider à briser les barrières géographiques et sociales, et à encourager la participation des communautés éloignées. La boîte à idées numérique, avec son QR code permettant de proposer des idées et des activités de façon plus rapide et anonyme, peut donc aider à recueillir les idées et les suggestions des habitants des régions urbaines et rurales, et à favoriser une communication plus fluide et plus transparente entre ces deux mondes. En outre, le QR code (qui permet d'accéder à un site web où l'on peut proposer des idées et faire des remarques de façon anonyme) permettra à ceux disposant d'un smartphone de pouvoir rapidement et directement proposer leurs idées dès qu'ils seront à proximité du lieu.

2 LA BOÎTE À IDÉES NUMÉRIQUE



3

UN FLYER POUR UNE SOIRÉE AU RELAI.S



Enfin, en ce qui concerne la boîte à flyers, elle permet de diffuser plus largement les prochains événements du Relai.s des Futurs. Selon les théories de design, la distribution de supports papiers peut aider à toucher un public plus large et plus diversifié, notamment les personnes qui n'ont pas accès à la technologie numérique, ou qui préfèrent une communication plus traditionnelle. La boîte à flyers, située à l'extérieur, permet donc à tous les passants de prendre connaissance des prochains événements du Relai.s des futurs, et de se tenir informés des activités proposées.

CONCLUSION-DISCUSSION

APPORTS DE L'ÉTUDE À LA COMPRÉHENSION DES TIERS-LIEUX COMME ESPACES DE RELATION URBAIN-RURAL

À notre sens, **notre étude a mis en lumière les apports des tiers-lieux**, et en particulier du Relai.s des Futurs, à la compréhension de la relation entre les populations urbaines et rurales. En effet, nous avons montré que les tiers-lieux peuvent être des lieux de rencontre et d'échange entre les différentes populations, favorisant ainsi la création de liens sociaux et renforçant la cohésion sociale dans les territoires ruraux. Le Relai.s des Futurs, en tant que tiers-lieu situé à Lormes, est un lieu qui offre aux adhérents un espace de travail, de détente et d'échange. Nous avons étudié le rôle que le Relai.s peut jouer dans la création d'un environnement social convivial pour les néo-ruraux, ainsi que pour les ruraux plus anciens.

Notre étude a montré que les besoins et les attentes des néo-ruraux et des ruraux plus anciens différaient considérablement, et qu'il était **important de prendre en compte ces différences** afin de créer des espaces conviviaux pour les différentes populations. Ainsi, les néo-ruraux ont souvent des parcours professionnels atypiques et cherchent des espaces stimulants pour échanger des expériences et des informations sur la vie dans les territoires ruraux, tandis que les ruraux plus anciens cherchent des espaces de rencontre et de socialisation plus traditionnels, tels que des cafés ou des salles de réunion.

Le Relai.s des Futurs peut répondre aux attentes de ces deux populations : aux néo-ruraux peuvent être proposées des activités qui stimulent l'innovation et encouragent la participation et la socialisation ; aux ruraux plus anciens le Relai.s peut offrir des opportunités de rencontre et d'échange avec des personnes qu'ils n'auraient pas l'occasion de croiser dans leur environnement habituel.

Notre étude a également montré que les tiers-lieux ne sont pas des lieux de rencontre et d'échange automatiques, mais que des facteurs tels que la disposition de l'espace, les activités proposées, les horaires d'ouverture, la communication et la promotion du tiers-lieu peuvent influencer la dynamique sociale au sein même de ce tiers-lieu. Il nous apparaît donc important de prendre en compte ces facteurs pour maximiser les opportunités de rencontres et d'échanges entre les différentes populations.

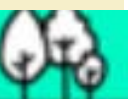
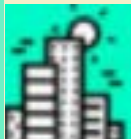
Ainsi, nous avons pu observer que **les tiers-lieux, et en particulier le Relai.s des futurs, peuvent jouer un rôle important dans la création de liens sociaux entre les populations urbaines et rurales**. Il est donc important de comprendre les besoins et les attentes des différentes populations pour créer un environnement favorable à la rencontre et aux échanges. Les résultats de notre étude peuvent également aider les acteurs locaux à mieux comprendre les enjeux sociaux des tiers-lieux dans les territoires ruraux, et à développer des stratégies pour favoriser leur développement.

Les entretiens qualitatifs avec les adhérents du Relai.s, les commerçants locaux et les habitants ont révélé les **perspectives diverses et parfois opposées sur les tiers-lieux**. Les adhérents du Relai.s ont généralement exprimé leur satisfaction quant à l'espace et aux activités proposées, tandis que les commerçants locaux ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'impact du Relai.s sur leur activité économique. En outre, les entretiens avec les habitants ont permis d'appréhender la notoriété du Relai.s dans la ville et ont fourni des suggestions pour promouvoir les activités du Relai.s. Ces résultats soulignent **l'importance de la communication et de la promotion** pour attirer un public plus diversifié, ainsi que l'importance de travailler en collaboration avec les commerçants locaux pour maximiser l'intérêt de tous. De plus, nos observations ont montré que la disposition de l'espace, les activités proposées et les horaires d'ouverture peuvent influencer la dynamique sociale au sein du Relai.s. Par conséquent, des ajustements de l'aménagement du Relai.s sont nécessaires pour favoriser les rencontres et les échanges entre les différents groupes de population.

Enfin, notre enquête a mis en évidence **l'importance de l'évaluation de l'impact des tiers-lieux sur la relation entre les populations urbaines et rurales**. Une évaluation continue peut permettre d'identifier les points forts et les points faibles du Relai.s, ainsi que les opportunités et les défis pour le développement futur du tiers-lieu. Les données collectées à partir de l'évaluation peuvent servir de base pour des propositions visant à favoriser le développement du Relai.s et à améliorer l'expérience des adhérents et des utilisateurs.

Pour conclure, notre étude a montré que les tiers-lieux, et en particulier le Relai.s des futurs, ont le **potentiel de renforcer la cohésion sociale entre les populations urbaines et rurales**. Toutefois, il est important de comprendre les besoins et les attentes des différentes populations, de travailler en collaboration avec les commerçants locaux et de continuer à évaluer l'impact des tiers-lieux pour maximiser leur efficacité sociale.

Enfin, notre étude a mis en lumière les opportunités pour les ruraux plus anciens de contribuer au développement du Relai.s des futurs. En apportant leurs connaissances et leur expérience de la vie en milieu rural, ils pourraient enrichir les activités proposées par le tiers-lieu et renforcer leurs liens avec la communauté locale. Ainsi, en prenant en compte les besoins et les attentes de toutes les populations, **le Relai.s des Futurs pourrait devenir un véritable pont entre urbain et rural, favorisant ainsi la dynamisation économique, sociale et culturelle de toute la région**.



Conclusion - Discussion : Apports de l'étude à la compréhension des tiers-lieux comme espaces de relation urbain-rural





MAISON DES ASSOCIATIONS



Lola Blanc - Lucas Brevet - Solène Dubrulle - Mathéo Perfetti - Justine Verdaguer

I- Notre mission : repenser le fonctionnement et l'organisation de la Maison des Associations pour favoriser la dynamique collective

A- Le contexte

L'histoire de la Maison des Associations (MdA) de Lormes est celle d'un bâtiment qui aurait dû être rasé, et qui a trouvé une **nouvelle vocation en devenant un lieu ouvert aux activités associatives locales**. Il se situe en périphérie de la commune, **au sein de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Lormes**, lieu d'insertion par le travail des personnes porteuses de handicap. Le bâtiment n'était plus utilisé depuis plusieurs années lorsque la mairie a sollicité, en 2011, la Fédération des Oeuvres Laïques de la Nièvre (FOL 58, gestionnaire de l'ESAT et propriétaire du bâtiment) afin qu'il soit mis à disposition des associations locales. La Maison des Associations avait ainsi vu le jour.



La localisation de la MdA par rapport à Lormes



La MdA dans l'ESAT

Lormes est une commune présentant un **dynamisme associatif très important** : plus de cinquante associations pour un village de 1 400 habitants, et presque un habitant sur deux membre actif d'une association. Le budget associatif de la commune s'élève à environ 50 000 euros par an. Lormes avait besoin d'un lieu pour accueillir toutes ces activités. En effet, une vie associative riche et dynamique est un réel atout pour les territoires ruraux. Elle **incite et soutient l'action collective et créative**, dans des territoires où peu d'espaces permettent la rencontre et la construction d'un collectif fort et innovant. L'engagement dans une association a souvent un impact sur le sentiment d'appartenance au territoire et fédère les habitants.

La MdA présente de nombreuses potentialités, par sa localisation et sa taille. Le bâtiment s'élève sur trois étages (en comptant le sous-sol), pour une superficie de plus de 500m² au sol, ce qui permet à de nombreuses associations de pouvoir en bénéficier.

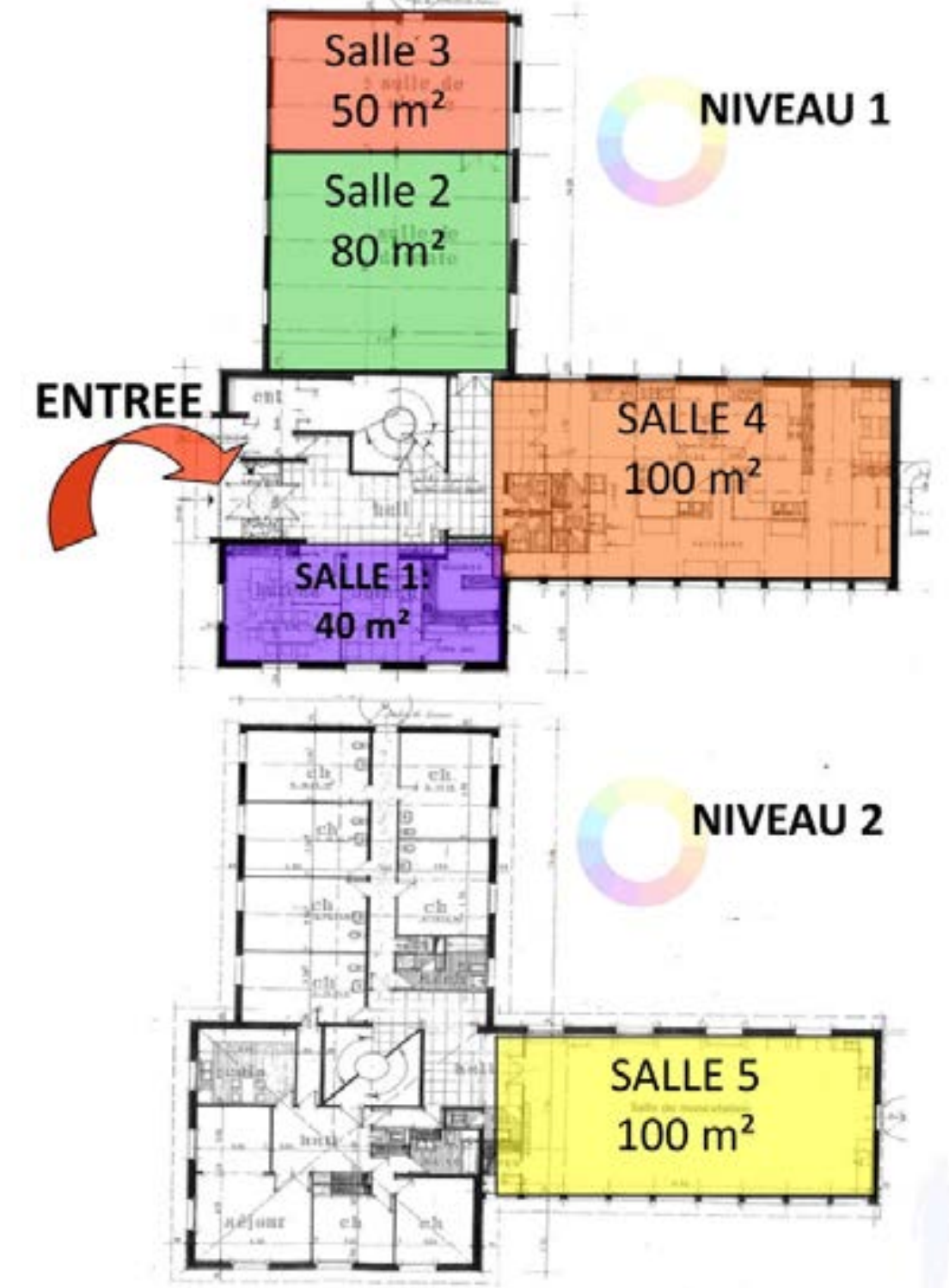
La Maison des Associations, en fonctionnement de 2011 à 2019, a dû fermer en raison de problèmes de toiture, mais également de la pandémie de Covid-19. Les travaux sont toujours en cours. Avant sa fermeture, un nombre réduit d'associations avait intégré le lieu, et le fonctionnement de la Maison des Associations n'encourageait pas les dynamiques collectives et la mise en commun. En effet, les espaces n'avaient pas été pensés pour être mutualisés, et la gestion du lieu, qui ne laissait aucune place à la concertation entre associations, présentait des dysfonctionnements.



L'extérieur de la MdA



L'extérieur de la MdA



Plan de l'intérieur de la MdA

I- Notre mission : repenser le fonctionnement et l'organisation de la Maison des Associations pour favoriser la dynamique collective

B- Présentation de notre mission

Si la fermeture du lieu a laissé des associations en difficulté, sans espace pour poursuivre leurs activités, elle a été mise à profit par la mairie de Lormes pour engager une **importante réflexion tant sur l'aménagement que sur le fonctionnement de la Maison des Associations**. C'est ainsi que la municipalité a fait appel en 2022 à la Public Factory, fabrique de projets de Sciences Po Lyon. Nous sommes cinq étudiants à avoir travaillé sur le projet de la MdA : Lola Blanc et Lucas Brevet, étudiants de l'école de design Strate, Solène Dubrulle, Justine Verdaguer et Mathéo Perfetti, étudiants de Sciences Po Lyon. Notre travail, qui s'est étendu de septembre 2022 à mars 2023, constitue la première étape d'**un projet de long-terme mené par la mairie et co-construit avec les acteurs concernés**.

Notre mission : repenser l'organisation spatiale et technique de la MdA en tenant compte des besoins et attentes des diverses parties prenantes, à savoir les associations, la mairie et l'ESAT. Il s'agissait d'**imaginer les nouveaux usages et le fonctionnement de ce lieu**, pour faire coexister et collaborer toutes les associations et pour intégrer les résidents et travailleurs de l'ESAT au projet. Plus largement, notre réflexion s'est portée sur la **revitalisation d'une logique de partage, d'inclusivité et de convivialité**.

Comment donner un nouveau visage à cette MdA ? Comment en faire un lieu humain de rencontres, de partage, de création ? Comment encourager la dynamique collective, la collaboration et le faire-ensemble ? Comment faire de la MdA un lieu d'accueil pour toutes les associations lormoises qui le désirent, et qui réponde aux besoins du plus grand nombre ?

Notre travail a été articulé en deux phases. **D'abord, une phase d'enquête** conséquente a permis d'identifier les besoins des différentes parties prenantes, en particulier des associations lormoises, ainsi que les potentiels de mutualisation. Sur la base des données recueillies, **nous avons élaboré des propositions** tenant à la fois à l'organisation des espaces et du matériel, à la gestion du lieu, et aux dynamiques collectives pouvant émerger de cette nouvelle disposition de l'espace et des nouveaux usages.

Ces propositions ont été discutées et travaillées avec un certain nombre d'associations afin de faire éclore une idée considérant les besoins de chacun.

II- La phase d'enquête : une étape primordiale d'écoute des parties prenantes et d'identification des besoins

A- Méthode et déroulement de l'enquête

L'objectif de la phase d'enquête était de recueillir les besoins de tous les acteurs, c'est-à-dire les associations, les travailleurs de l'ESAT et les résidents du foyer. Il s'agissait également d'obtenir les opinions des acteurs concernés à la fois sur le fonctionnement antérieur de la Maison des Associations, et sur ce qu'ils souhaitaient en termes de mutualisation des espaces et du matériel, et de gestion collective du lieu.

Pour cela, nous avons réalisé des **entretiens physiques** lors des immersions et élaboré un **questionnaire en ligne**. Notre but était de recueillir le plus d'éléments de réponse possible et de donner la parole à toutes les parties prenantes. Nous avons effectué plusieurs relances par mail et par téléphone afin d'obtenir un nombre de réponses au questionnaire qui représente la diversité des associations.

Nous avons ainsi collecté de nombreuses **informations précieuses pour l'élaboration de nos propositions**. Nous avons recueilli les propos de vingt-cinq associations (sur un total de cinquante-sept associations lormoises recensées), dont six lors d'entretiens physiques avec des représentants de ces associations et dix-neuf via le questionnaire en ligne transmis à toutes les associations.

Compte tenu de la nature des activités de certaines associations (par exemple les associations sportives), du fait que certaines associations disposent déjà un lieu pour exercer leur activité, et que certaines ne sont pas intéressées par la Maison des Associations, nous considérons avoir recueilli les propos d'une part significative des associations lormoises, et représentative des futures usagères du lieu.

Nous avons réalisé des entretiens avec :

- L'élue chargée des associations, Madame Danièle Perrot ;
- Le délégué général de la Fédération des Oeuvres Laïques de la Nièvre, Monsieur Didier Fuchs ;
- La maîtresse de maison du foyer d'hébergement et agent de service à l'ESAT, Madame Denise Varlet ;
- Et quatre résidents du foyer d'hébergement.

LA CHRONOLOGIE DE NOTRE ENQUÊTE

**Novembre
2022**

Première immersion à Lormes : découverte et entretiens

**Novembre-
Décembre
2022**

Sondage en ligne envoyé aux associations

**Décembre
2022**

Visites d'autres MdA

Janvier 2023

Seconde immersion à Lormes : atelier test de nos propositions



II- La phase d'enquête : une étape primordiale d'écoute des parties prenantes et d'identification des besoins

B- Résultats

1 Le constat de dysfonctionnements

Les défauts suivants ont été relevés à l'encontre de l'ancienne Maison des Associations :

- **Des problèmes de gestion et d'intendance** ont été soulevés. L'ESAT gérait alors le planning d'occupation de la salle de réunion partagée et la mairie se chargeait de la répartition des autres salles. Les associations disposaient de la clef permettant d'accéder à leur salle individuelle, ce qui a pu conduire à une privatisation et une sous-occupation de ces espaces. Ainsi, certaines associations n'ont pas pu bénéficier du lieu, comme l'a souligné Mme Perrot.
- **La communication de la Maison des Associations, jugée insuffisante et inadaptée**, semble avoir été un défaut majeur. Les associations ont en effet déploré un manque de clarté du fonctionnement du lieu, notamment du fait de l'absence d'un interlocuteur unique à qui s'adresser. Par ailleurs, les associations n'étaient pas incitées à échanger entre elles du fait du fonctionnement très cloisonné (problème de coordination et de communication inter-associative). Enfin, l'absence de développement d'une communication externe a créé un manque de visibilité de la MdA.
- Concernant le bâtiment, le **manque de chauffage et d'isolation** ainsi que les **difficultés d'accès pour les personnes handicapées** ont été plusieurs fois soulevés.

2 Les besoins des associations

En termes d'espace :

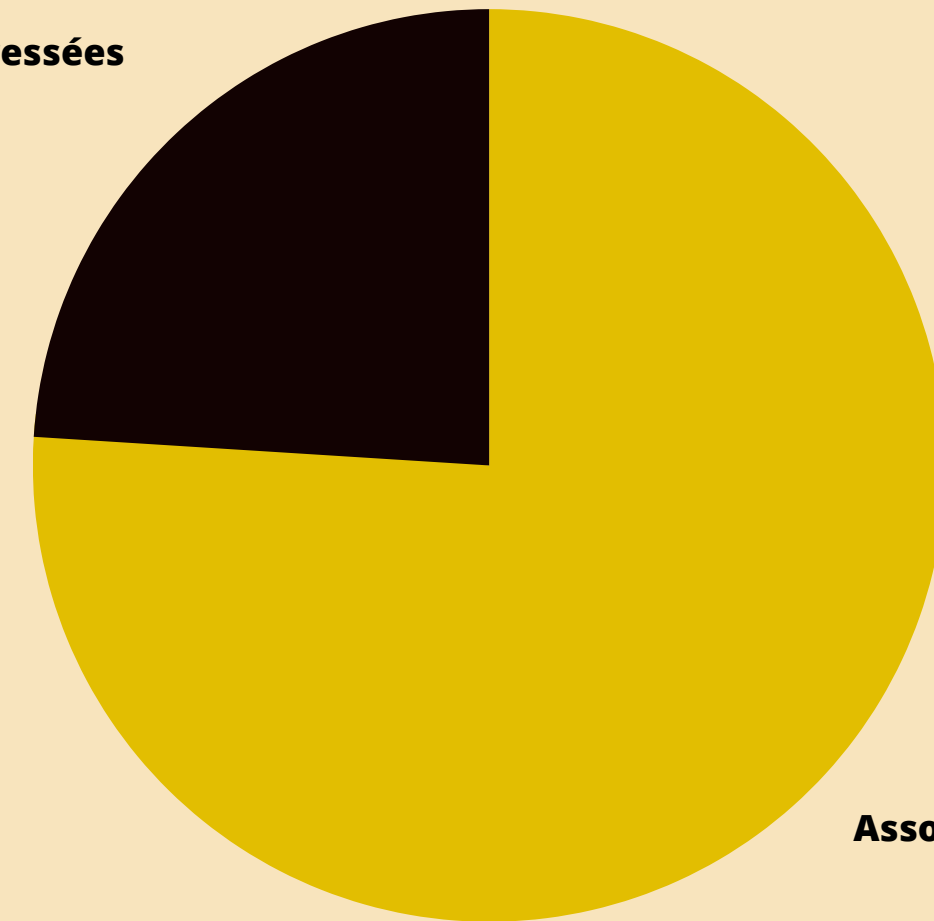
Sur les vingt-cinq associations interrogées, dix-neuf affirment vouloir utiliser la Maison des Associations quand celle-ci rouvrira, soit près de 80% des associations avec lesquelles nous avons été en contact. Les représentants d'associations voient majoritairement l'existence de la MdA comme une opportunité très positive et utile pour la poursuite de leurs activités. Ainsi, **répondant à une importante demande sociale, elle justifie l'investissement de la mairie.**

Par ailleurs, les nombreux besoins des associations en termes de locaux ont confirmé le **besoin de mutualisation.**

Les besoins d'espaces valent pour des activités très diverses telles que la musique, le sport, les jeux, la couture et les activités manuelles, les réunions, etc. La durée et la fréquence des activités varient également d'une association à l'autre. Il ressort de l'enquête qu'environ la moitié des associations souhaite utiliser des locaux mis à disposition au sein de la MdA de manière régulière (hebdomadaire), tandis que l'autre moitié l'envisage à titre ponctuel.

Les besoins en espace varient en fonction des activités des associations : les activités sportives (comme la musculation) nécessitent des salles spacieuses et du matériel encombrant et lourd, raison pour laquelle la mutualisation est parfois difficile. Inversement, certaines associations ont seulement besoin de bureaux ou de salles de réunion de taille plus réduite.

**Associations non intéressées
24%**



**Associations intéressées
76%**

Une envie répandue d'utilisation de la MdA chez les associations

En termes de matériel :

Nous avons également relevé les besoins des associations en termes de matériel au sein de la Maison des Associations. Sont notamment ressortis des **besoins en matériel de réunion** (imprimante, poste d'ordinateur, projecteur...), équipement sono, estrade. Certaines associations nous ont aussi fait part de la nécessité d'avoir un accès gratuit à Internet. Par ailleurs, la nécessité de pouvoir stocker son propre matériel par la mise à disposition de casiers fermés à clef a été soulevée à plusieurs reprises.

II- La phase d'enquête : une étape primordiale d'écoute des parties prenantes et d'identification des besoins

B- Résultats

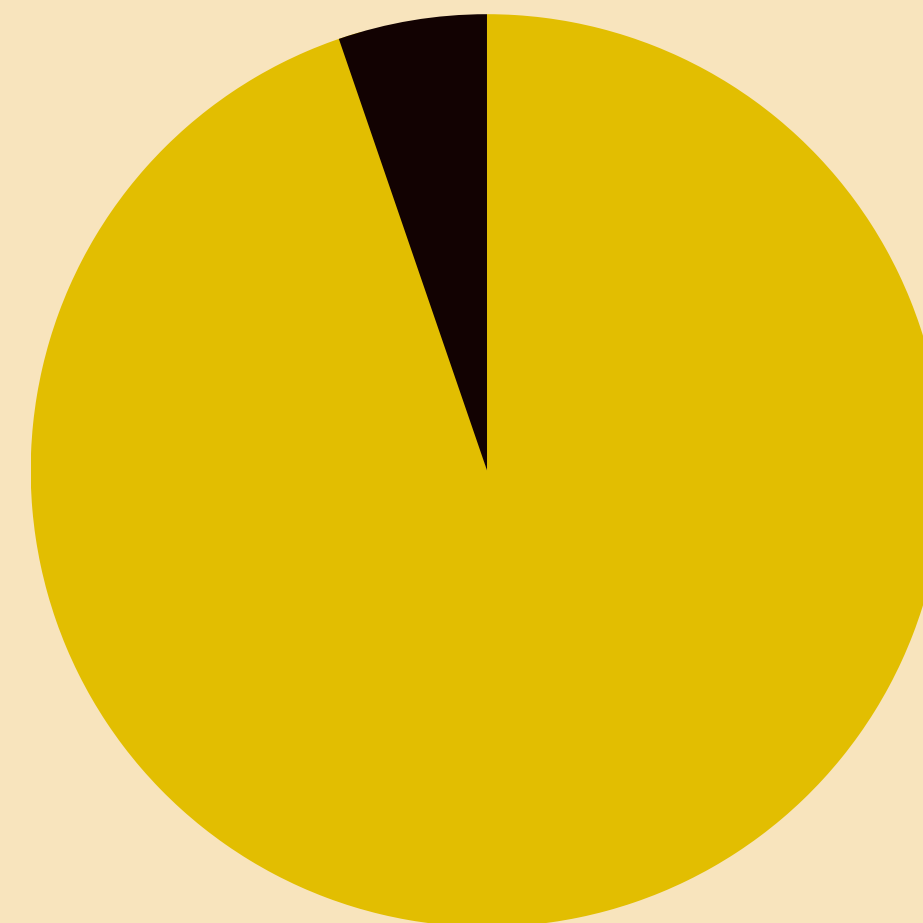
3 Les potentiels de mutualisation : des retours contrastés

Au-delà du recueil des besoins, nous avons demandé aux représentants d'associations leur opinion sur la mutualisation, à la fois des espaces et du matériel.

Sur la mutualisation des espaces :

L'écrasante majorité des personnes interrogées y était favorable, étant donné que nous avons reçus **dix-huit avis favorables sur dix-neuf réponses**. Beaucoup ont exprimé le "bon-sens" d'un partage des espaces entre associations. Tous semblent s'accorder par exemple sur la nécessité de disposer d'au moins une salle de réunion accessible à toutes les associations sur réservation. Pour les autres salles, les avis dépendaient du type d'activité et de matériel requis, certaines se prêtant moins à la mutualisation.

Association défavorable à une mutualisation des espaces
5.3%



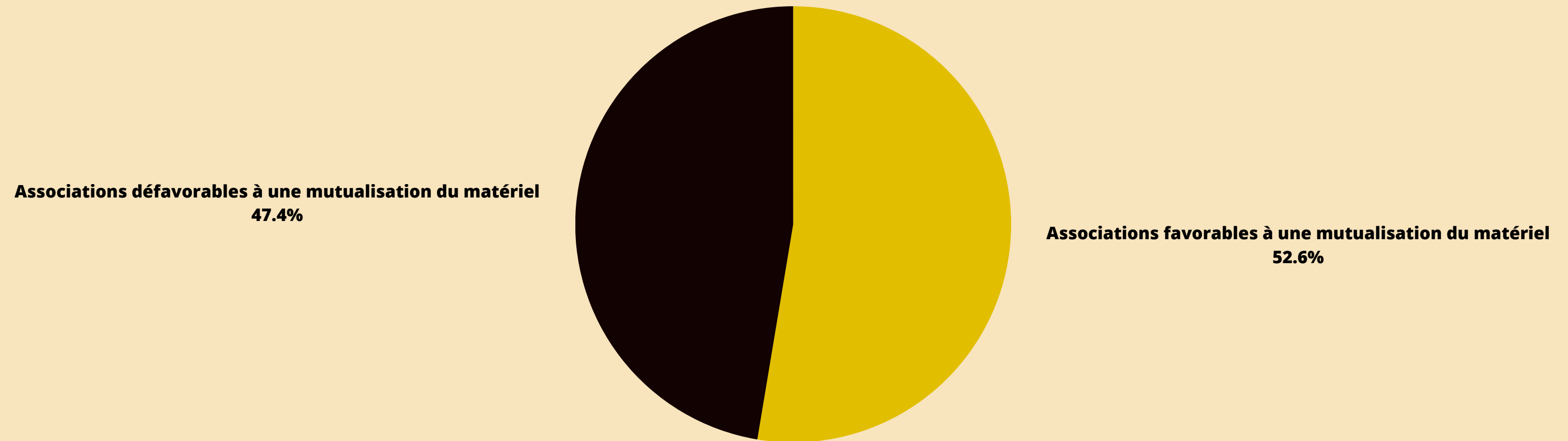
Associations favorables à une mutualisation des espaces
94.7%

La mutualisation des espaces est plébiscitée...

Sur la mutualisation du matériel :

Une courte majorité des représentants y était favorable, avec **seulement dix avis favorables sur dix-neuf réponses**. Ici, une distinction importante est ressortie entre le matériel nécessaire à tous et procuré par la MdA, et les biens propres des associations. En effet, la plupart des associations semblaient ouvertes, et même **demandeuses d'un partage de matériel commun fourni par la MdA**, notamment du matériel de réunion ou certains équipements nécessaires pour des événements (tels qu'estrade, sono, ou encore grilles d'affichages pour des expositions).

Cependant, nous avons noté que **les associations ne souhaitent globalement pas mutualiser leurs biens propres**, parfois fragiles et onéreux, d'où la nécessité de prévoir des espaces de rangement personnels verrouillés.



... mais la mutualisation du matériel connaît un accueil plus mitigé

II- La phase d'enquête : une étape primordiale d'écoute des parties prenantes et d'identification des besoins

B- Résultats

4 La gestion du lieu

La gestion du lieu, peu évoquée dans la phase d'enquête, a été plus amplement discutée lors de l'atelier participatif réalisé en janvier. Quand la MdA était encore en fonctionnement, les associations détenaient leurs propres clefs et la gestion du planning d'occupation des salles était partagée entre l'ESAT et la mairie.

Lors de l'enquête, nous avons évoqué trois scénarios :

- un animateur du lieu (salarie ou non, travaillant à l'ESAT, à la mairie ou au sein de la MdA);
- une association des associations;
- un comité des représentants des associations.

La plupart des représentants d'associations privilégiait alors celui de **l'animateur**. Lors de l'atelier de janvier, et après plus ample discussion, la majorité a semblé s'accorder sur un **mode de gestion hybride**, caractérisé par un comité inter-associatif et la présence d'un animateur sur place.

Nous reviendrons plus amplement sur ces questions dans la troisième partie.

5

L'intégration de l'ESAT

Nous avons rencontré quatre résidents du foyer d'hébergement attendant à l'ESAT. Deux d'entre eux ont connu la Maison des Associations en fonctionnement. Le premier résultat de ces échanges est le **caractère extrêmement positif de la localisation de la MdA pour les résidents**. Loin d'être créateur de nuisances, **ce lieu est source de dynamisme et de vie pour l'ESAT et le foyer d'hébergement**. Que ce soit par les activités qu'il offre, les passages humains qu'il implique ou même l'ambiance musicale qu'il permet (!), il est extrêmement positif. Les résidents ont notamment exprimé leur enthousiasme à propos du Forum des associations organisé annuellement et du Carnaval animé par les associations.

Cette rencontre nous a permis de saisir la **portée positive d'un lien fort et vivant entre les résidents du foyer et la Maison des Associations**. La réouverture du lieu est très attendue par les résidents du foyer car elle apportera vie et animation. Par ailleurs, les résidents ont exprimé différents besoins et envies quant aux activités qu'ils aimeraient réaliser, telles que la peinture et le jardinage.

Cette vision positive du lieu est partagée par le délégué général de la FOL 58 qui considère que les associations comme l'ESAT pourraient bénéficier de la réouverture du lieu. Les résidents du foyer et les travailleurs de l'ESAT pourraient avoir accès à toutes les ressources mises à disposition par la MdA, et les utilisateurs de la MdA pourraient se tourner vers les services offerts par l'ESAT comme le centre de restauration. Aussi, les besoins de l'ESAT sont à prendre en compte dans la gestion du lieu, au même titre que ceux des associations.

BILAN DE LA PHASE D'ENQUÊTE

Ainsi, nous tirons de l'enquête plusieurs grands enseignements. La Maison des Associations répond à une **forte demande sociale** et sa réouverture est attendue. Les besoins des associations en termes d'espaces sont importants, ce qui confirme la nécessité d'une **vraie mutualisation du lieu**, laquelle est même soutenue par les représentants. Le partage des espaces et du matériel devra cependant tenir compte des contraintes et caractéristiques des différentes activités menées. Par ailleurs, les défauts et limites de l'ancien fonctionnement nous poussent à repenser en profondeur la gestion du lieu, pour résoudre les problèmes logistiques et impliquer plus largement les associations.

III- Nos propositions pour un fonctionnement collectif : espaces, usages, gestion et projets

De la phase d'enquête sont ainsi ressortis divers enjeux à traiter :

- Répondre aux besoins des associations lormoises, c'est-à-dire l'accueil de toutes les associations désireuses de rejoindre ou d'utiliser la Maison des Associations et la mise à disposition de matériel commun. Il s'agit donc ici principalement de design de l'espace et de propositions sur le matériel.
- Pour une Maison des Associations qui fonctionne, créer un mode de gestion formalisé du lieu.
- Enfin, impulser une dynamique collective et collaborative dans le lieu, que l'on appellera "esprit Maison"

Ces propositions finales d'organisation de l'espace et de fonctionnement du lieu sont le **fruit d'une construction commune entre les associations et notre équipe**. En effet, un atelier participatif organisé en janvier a été l'occasion de présenter, de discuter et d'améliorer différentes propositions en collaboration avec les représentants d'associations. **Les dynamiques de faire-ensemble et de co-construction** que nous souhaitons promouvoir dans la MdA ont donc été à l'œuvre dès la phase préliminaire d'imagination des plans et des travaux.

III- Nos propositions pour un fonctionnement collectif : espaces, usages, gestion et projets

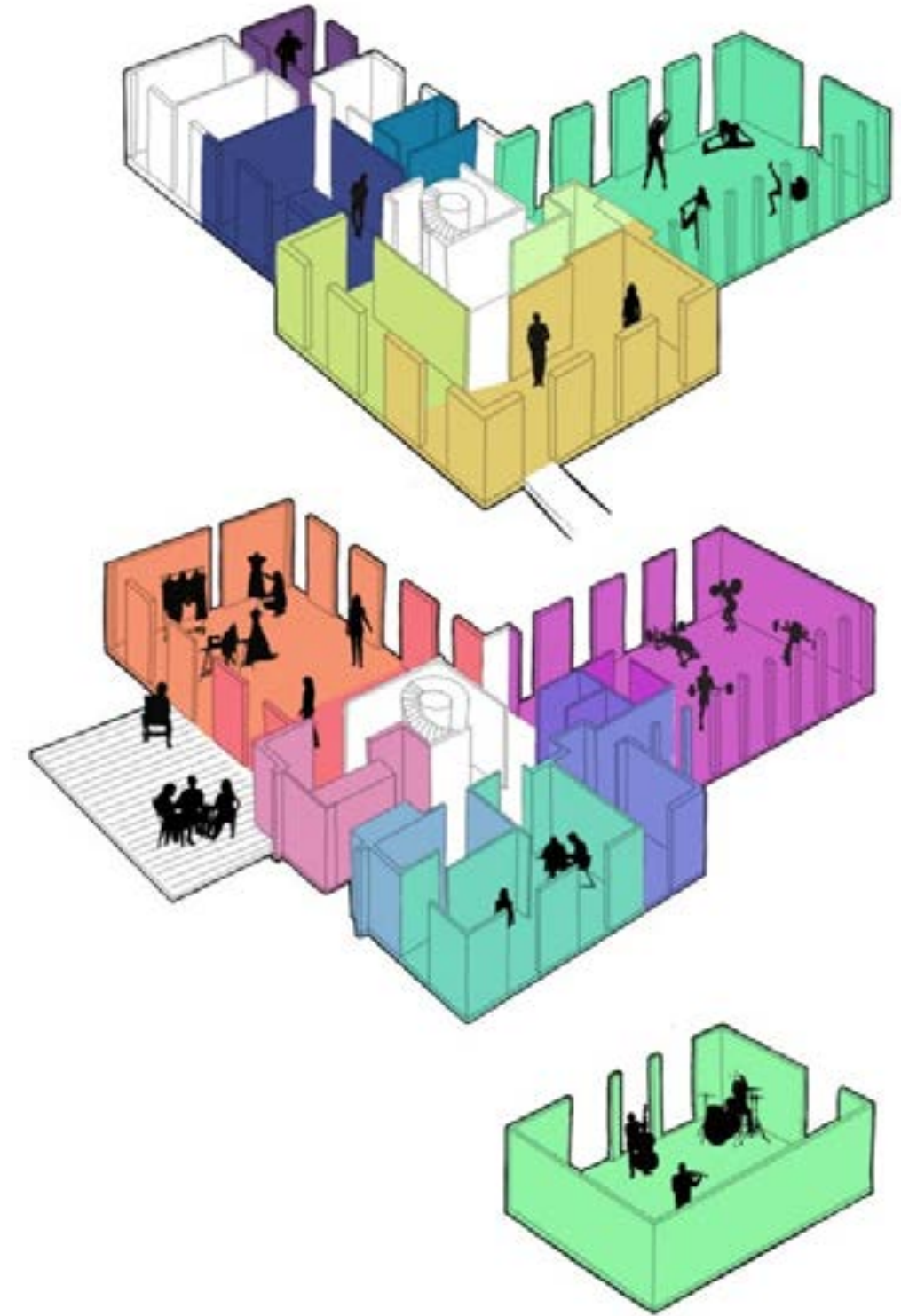
A- Une organisation de l'espace permettant l'accueil de toutes et tous

L'objectif est de concilier les activités des associations qui ont manifesté leur intérêt pour utiliser la Maison des Associations à sa réouverture, tout en tenant compte du fait que d'autres associations pourraient désirer utiliser la Maison dans le futur. Conciliant les différents types d'usage et leur fréquence, nous prévoyons un grand nombre de **salles modulables et mutualisées**. Pour autant, du fait des contraintes liées à des activités et matériel spécifiques, nous proposons que certaines associations disposent d'une salle dédiée.

La disposition de l'espace et la création de liens inter-associatifs : l'exemple de la MdA de Rodez

Ouverte depuis 2012, la Maison des Associations de Rodez accueille quatre-vingt associations. Malgré ses nombreux atouts, la dynamique de rencontre et d'échange inter-associative n'est pas très développée. Les associations y viennent pour faire leurs réunions et leurs activités comme si elles n'étaient que consommatrices des salles qu'elles utilisaient. La disposition globale de l'espace peut expliquer le manque de liens inter-associatifs. En effet, il n'y a pas d'espace commun, au centre du bâtiment, dans lequel les adhérents et bénévoles se croisent et se rencontrent. Cette disposition de l'espace n'instaure pas un esprit de vivre-ensemble associatif et c'est pourquoi il nous a semblé primordial de créer des espaces communs.

Nous exposons ici la version finale des plans que nous proposons, après prise en compte des retours exprimés par les représentants d'associations lors de l'atelier participatif organisé en janvier. Les premiers plans proposés et non retenus sont consultables en annexe.



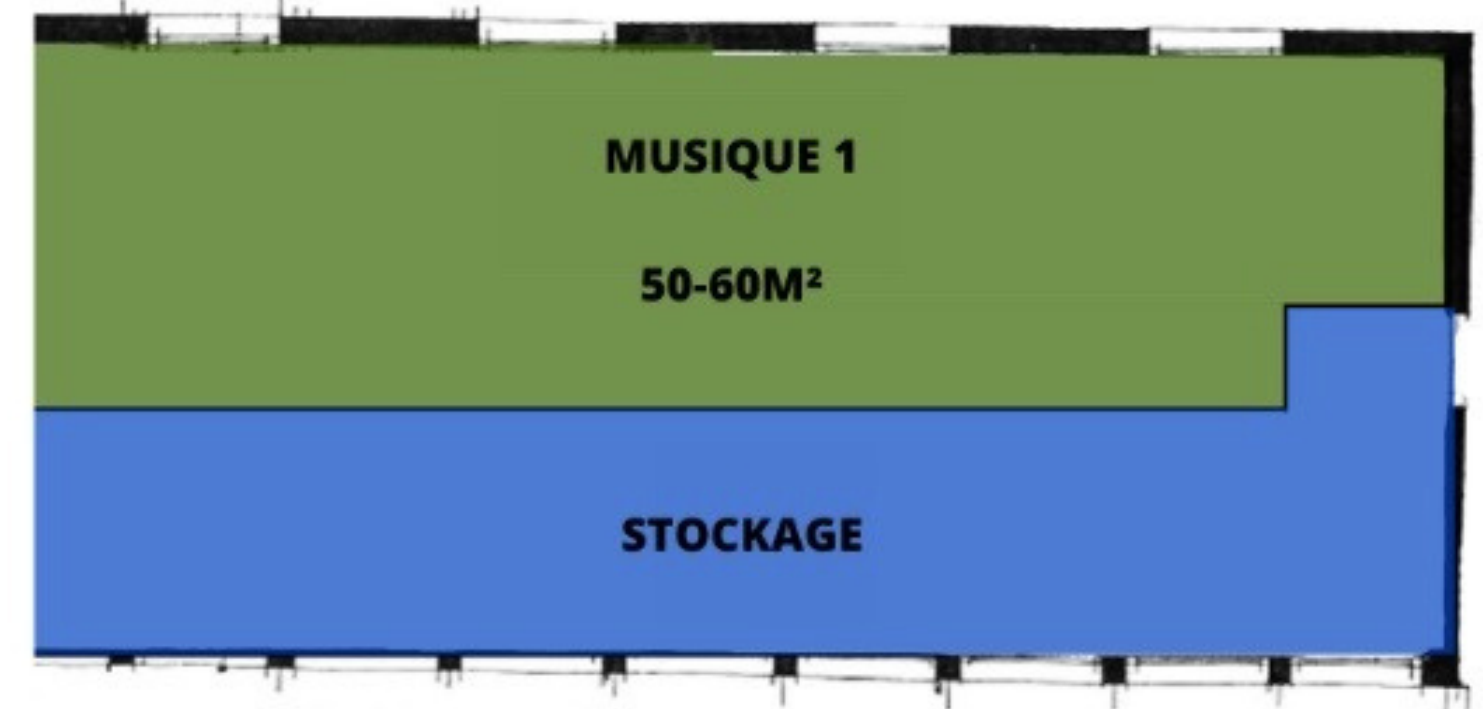
Notre vision d'ensemble de la future MdA

III- Nos propositions pour un fonctionnement collectif : espaces, usages, gestion et projets

A- Une organisation de l'espace permettant l'accueil de toutes et tous

1 Le sous-sol : d'un garage à un studio de musique

Cette pièce d'environ 100m², auparavant inutilisée, a été transformée en salle de musculation depuis la fermeture. Considérant sa surface intéressante et le nombre important d'associations, il nous a semblé important d'investir cet espace.



Future organisation du sous-sol

Nous proposons de diviser le garage en deux espaces distincts :

Une salle dédiée à la musique, faisant office de studio insonorisé.

Cet usage nécessitera d'importants travaux d'aménagement, mais l'espace est intéressant et plus adapté à des répétitions de musique que l'ex-salle du rez-de-chaussée vitrée, dont l'acoustique était mauvaise. Par ailleurs, la salle dispose cette fois-ci d'une entrée indépendante. Elle peut ainsi accueillir des cours ou des répétitions de groupes de musique.

Un espace de stockage,

qui pourra contenir les casiers privés et permettre aux associations de laisser leur matériel sur les lieux.

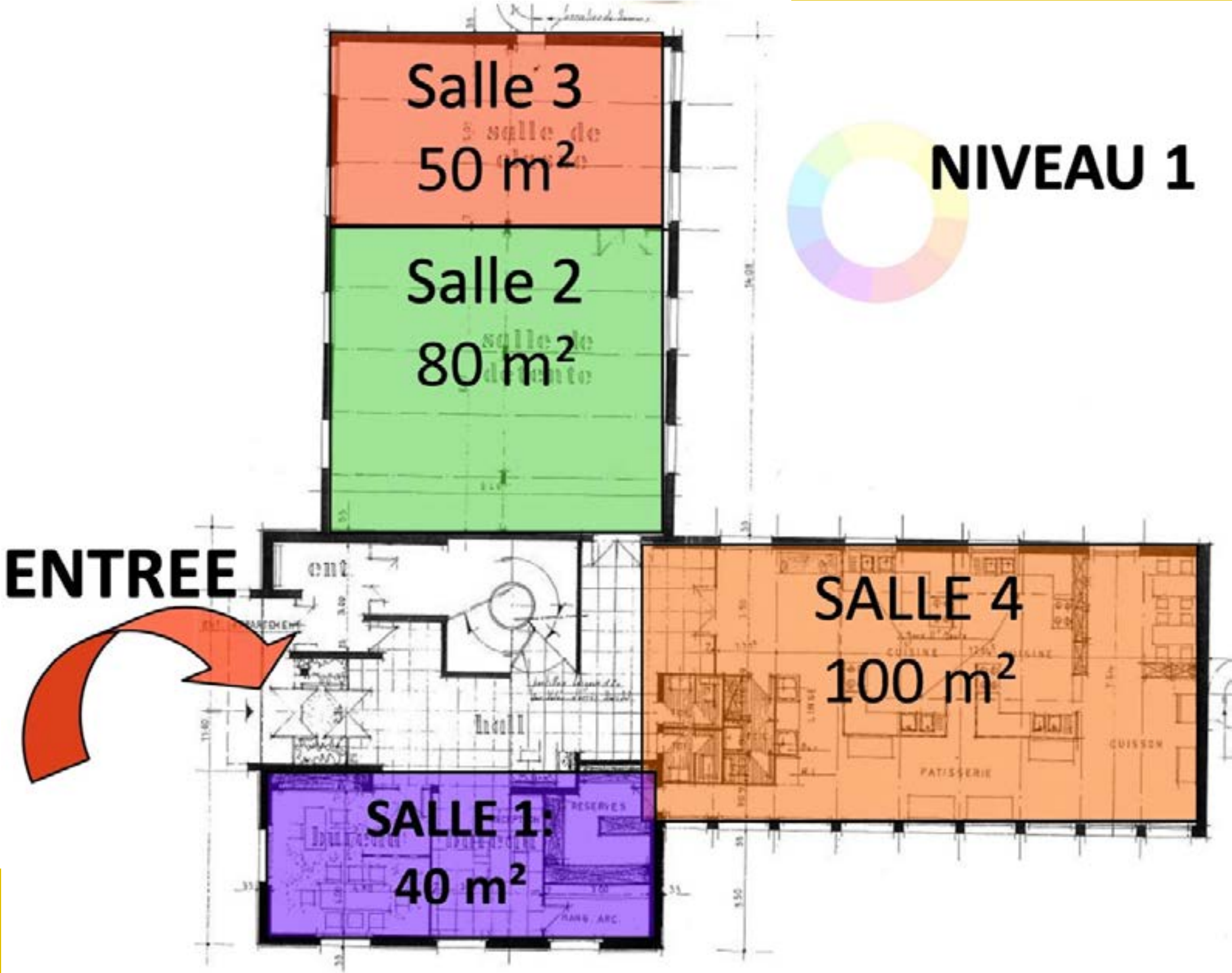
Il sera toutefois nécessaire d'effectuer des travaux d'isolation thermique pour le confort des usagers, ainsi que des travaux d'isolation phonique pour assurer la tranquillité des autres associations et des résidents du foyer d'hébergement. Des aménagements tenant à l'acoustique de la salle et à l'installation électrique (au moins six prises) seront également requis.

III- Nos propositions pour un fonctionnement collectif : espaces, usages, gestion et projets

A- Une organisation de l'espace permettant l'accueil de toutes et tous

2 Un rez-de-chaussée réaménagé

Précédemment, comme visible sur le plan présenté ci-contre, cet étage d'environ 250m² était divisé en quatre pièces. Seule la salle de 40m² à droite de l'entrée (colorée en violet), salle de réunion, était accessible à tous ; les trois autres salles étaient réservées à des associations.



Agencement précédent du rez-de-chaussée



Proposition pour l'organisation future du rez-de-chaussée

Nous proposons un redécoupage assez important de ces espaces, qui s'organisent ainsi :

Nous proposons d'ajouter une terrasse, d'environ 60m².

Elle permet d'ouvrir la MdA sur l'ESAT, pour faciliter les échanges avec ses résidents et embellir les abords. Cet espace pourra être utilisé, notamment en été, pour des représentations artistiques, des temps conviviaux, et différents usages qui émergeront spontanément.

Une salle accueillant les activités de couture et de patchwork.

Ces associations pourraient ainsi mettre en commun leur matériel, voire réaliser des activités ensemble. Cet espace, d'une taille presque équivalente à l'ancienne salle de couture, pourra ainsi abriter les costumes de l'association "Lormes En Fête".

Une salle commune d'environ 40m².

Elle permettra notamment des rencontres inter-associatives ou des événements, et bénéficiera d'un accès direct à l'espace extérieur.

Un espace de stockage.

Situé à gauche des escaliers, il permet de rentabiliser l'espace et pourra servir à la fois pour du matériel commun à la Maison ou pour des casiers individuels.

La grande salle rouge, autrefois occupée par les costumes et le matériel de couture, accueille les activités de musculation.

Considérant le caractère peu déplaçable du matériel, lourd et volumineux, cette salle ne serait pas mutualisée. En plus des sanitaires, des douches et des vestiaires sont ajoutés en marge de la salle. Cet emplacement jouxte les arrivées d'eau reliées aux sanitaires déjà existants, ce qui permettrait d'éviter des travaux coûteux.

Un accueil.

Si l'option d'un animateur présent au sein de la MdA est retenue (cf infra), cette loge de 8m² à l'entrée lui est dédiée. Elle permettra à l'animateur de rencontrer tous les usagers de la MdA et d'être dans les meilleures conditions pour remplir ses missions.

Deux salles de réunion.

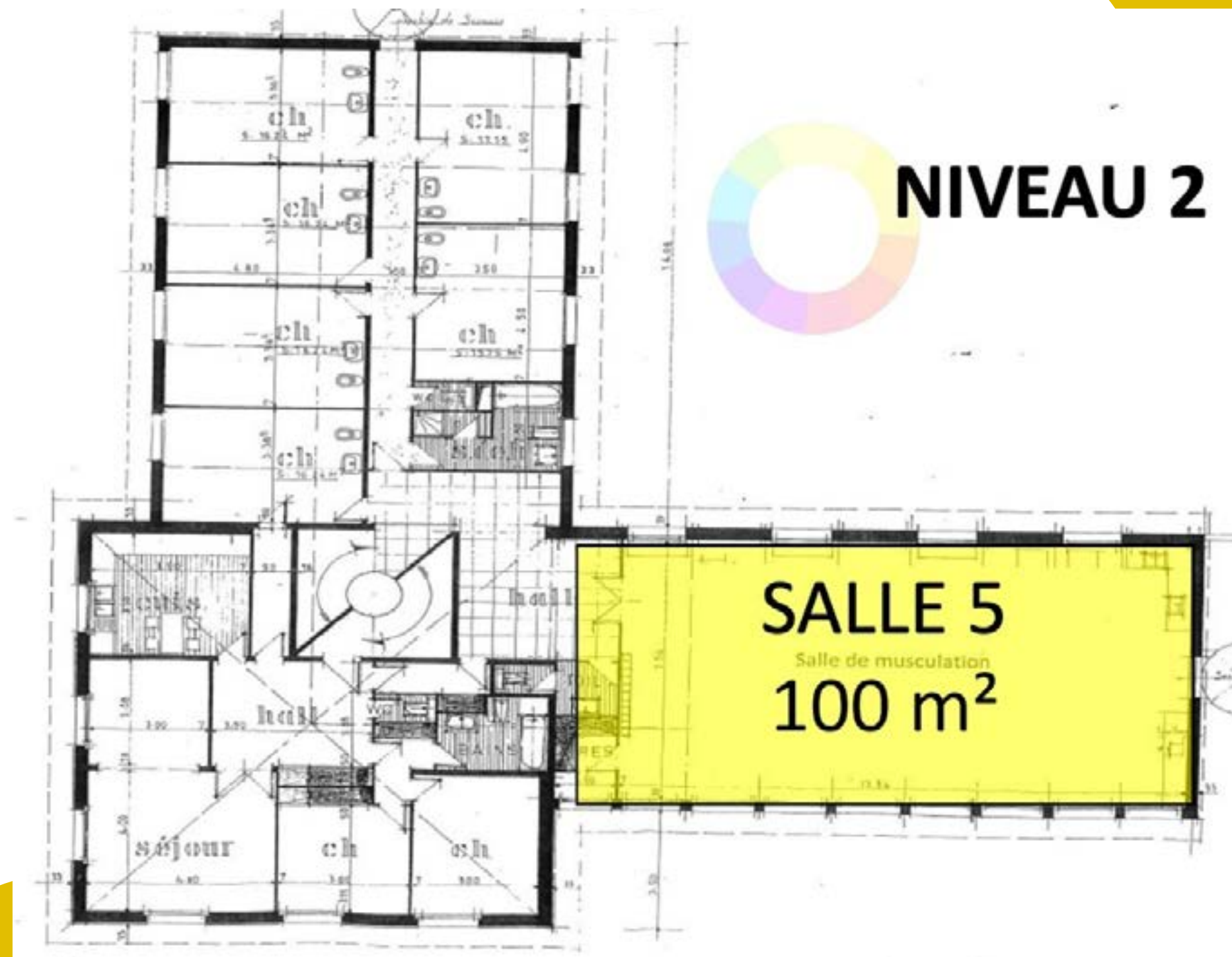
D'une dizaine de mètres carrés chacune, elles sont adaptées pour des réunions en petit comité (4 à 6 personnes maximum).

III- Nos propositions pour un fonctionnement collectif : espaces, usages, gestion et projets

A- Une organisation de l'espace permettant l'accueil de toutes et tous

3 Le premier étage : atout pour la convivialité du lieu

Cette partie de la MdA n'était auparavant que très peu utilisée : seule la salle en jaune (100m²) était utilisée pour des activités sportives. Le reste de l'étage était constitué de dortoirs et d'un appartement.



Agencement précédent du premier étage



Proposition pour l'organisation future du premier étage

Trois espaces libres.

Composés de deux espaces mitoyens de 20m² chacun et un de 15m², ces espaces peuvent avoir divers usages, en fonction des besoins et envies des associations.

Une salle de réunion.

D'une superficie importante (45m²), elle est créée en rassemblant deux pièces. Celle-ci sera un véritable complément aux salles de réunion plus petites se trouvant au rez-de-chaussée, car permettant l'accueil de beaucoup plus de personnes. Tout comme les salles du rez-de-chaussée, elle sera équipée de tables, de chaises, et éventuellement d'un tableau blanc, ou d'autres matériels en fonction des demandes des associations.

Un espace cuisine.

D'environ 25m², disposant d'un certain nombre d'équipements (vaisselle, tables et chaises, cafetière, etc), ce sera un lieu important de convivialité. Il permettra aux membres des associations de tisser du lien autour d'une tasse de café, d'un apéritif ou d'un repas. Cette pièce chaleureuse serait un vrai facilitateur d'échanges et contribuerait à faire de cette MdA un véritable lieu collectif. Nous pensons qu'une cuisine est ainsi une vraie valeur ajoutée dans la MdA.

Concernant l'ambiance, l'esthétique de cet espace pourrait être déterminée en échangeant avec les associations. On pourrait imaginer une salle très moderne (par exemple avec des chaises hautes, un comptoir, un espace ouvert, etc.) ou bien plus "traditionnelle" (grande table en bois, équipements récupérés chez les habitants ou dans une brocante, tableaux aux murs, etc).

Une salle dédiée aux cours individuels de musique.

Dotée d'une superficie de 15m², elle devra être isolée phoniquement pour garantir la tranquillité des résidents et respecter l'activité des autres usagers du lieu.

Une salle multiusage.

Elle est notamment adaptée à la gymnastique, dont le matériel peut être rangé après chaque utilisation dans un espace d'environ 8m². Elle peut également accueillir d'autres activités sportives, artistiques, etc.

Des vestiaires et des sanitaires.

Ces commodités également présentes à cet étage. Les sanitaires sont situés aux points d'arrivées d'eau, ce qui, comme au rez-de-chaussée, permettra de limiter les coûts des travaux.

Toujours dans ce même souci de convivialité, la cuisine est reliée à une autre salle mutualisée à vocation ouverte : l'espace de détente.

Cette salle accueillera l'accès pour les personnes à mobilité réduite (via une rampe extérieure), il est donc important qu'elle soit un lieu partagé. Par ailleurs, cela contribue à en faire, avec la cuisine attenante, une pièce centrale au sein de la Maison.

D'environ 35m², elle sera notamment équipée de tables, chaises, canapé ou fauteuils. Encore une fois, la décoration de la pièce pourrait être pensée en concertation avec les associations. Cet espace pourrait tout aussi bien accueillir des réunions informelles ou permettre aux parents d'attendre leurs enfants à la sortie de leurs activités. Par ailleurs, cette salle est aussi pensée pour pouvoir recevoir des expositions d'associations culturelles du territoire.

III- Nos propositions pour un fonctionnement collectif : espaces, usages, gestion et projets

A- Une organisation de l'espace permettant l'accueil de toutes et tous

4 Les espaces extérieurs

La Maison des Associations est située dans un bel endroit boisé, et **la nature environnante offre un cadre de vie agréable**. Aménager l'extérieur et les abords du bâtiment pourrait véritablement bénéficier aux associations, comme aux personnes fréquentant l'ESAT. C'est pourquoi nous proposons de créer **une grande terrasse de 60m²** accessible à la fois de l'extérieur et de la salle commune du rez-de-chaussée. **Elle permettrait d'organiser des événements collectifs en extérieur** comme des repas inter-associatifs, des spectacles ou des expositions. Des chaises et tables d'extérieur pourraient créer un environnement accueillant et de rencontre.

Nous envisageons notamment des éléments ludiques tels qu'une piste de pétanque et des jeux pour enfants ; un coin verdure avec des jardinières ou des petits jardins potagers (qui pourraient être entretenus par les travailleurs de l'ESAT si l'initiative leur plaît) ; un espace à l'ombre avec une pergola ou un voile d'ombrage sur la terrasse.

Ces aménagements permettront au bâtiment de s'ouvrir sur l'extérieur et d'attirer la population lormoise.



Image d'illustration de ce à quoi pourrait ressembler la terrasse



Une piste pour améliorer la signalisation de la MdA : les panneaux routiers

5 Un accès aménagé et une signalétique claire

Une meilleure accessibilité de la MdA améliorera son intégration dans la commune et au sein de l'ESAT.

D'abord, la route allant du centre de Lormes à l'ESAT gagnerait à être réagencée. Des trottoirs de chaque côté de la route et des éclairages permettront de créer une réelle voie piétonne. En outre, **une signalétique claire** devra être développée pour faciliter l'accès à la MdA et assurer sa visibilité, et profitera également à l'ESAT.

Au sein de l'ESAT, deux accès sont envisageables.

La route déjà existante, qui traverse l'ESAT, devra être réhabilitée et le chemin vers la MdA devra être clairement indiqué avec des panneaux le long du parcours, sous réserve de l'autorisation de l'ESAT. Nous avons imaginé une signalétique caractéristique de la MdA, portant les couleurs et le logo de la Maison.

Il est aussi possible d'envisager une entrée propre à la MdA, en passant par le bas, sans passer par l'entrée de l'ESAT. Cette alternative nécessite cependant un aménagement de la route allant directement de la D944 à la MdA. Cette voie évitera les allées et venues en voiture au sein de l'ESAT, mais nécessite de plus lourds travaux. Cette deuxième option pourrait être plus fonctionnelle.

Dans les deux cas, **des panneaux devront être ajoutés aux endroits stratégiques**, et un bon référencement sur les applications de navigation (Googles Maps, Waze, etc) est également nécessaire.

Par ailleurs, **de nouvelles places de stationnement** devraient être créées à l'avant et à l'arrière du bâtiment. Il faudra prévoir de nouveaux stationnements PMR, donnant directement accès à la rampe d'accès au premier étage pour les personnes à mobilité réduite. Nous pensions aussi créer des places de covoiturage, pour encourager les trajets communs et l'entraide entre les personnes sans véhicule et les personnes motorisées.

III- Nos propositions pour un fonctionnement collectif : espaces, usages, gestion et projets

A- Une organisation de l'espace permettant l'accueil de toutes et tous

6 Une communication commune et fonctionnelle

La visibilité du lieu est un enjeu important pour le développement de la Maison des Associations et son intégration au sein de la commune.

Il nous a semblé intéressant de travailler sur sa communication, tant interne qu'externe.

La communication interne est primordiale pour encourager les échanges et le partage entre associations. Des dispositifs concrets peuvent être mis en œuvre pour promouvoir ces rencontres. Par exemple, des tableaux d'affichage communs pourraient être installés à des endroits stratégiques (zones de passage, salle commune comme la cuisine). Les associations y communiqueraient notamment leurs futurs événements et activités, permettant aux membres utilisateurs du lieu de prendre connaissance des activités des autres associations et de se rencontrer.

Par ailleurs, **la communication doit également être renforcée entre les responsables des associations.** Il serait bénéfique pour chacun d'avoir connaissance du planning des autres associations. Très concrètement, de tels mécanismes simples de communication favoriseraient la conciliation et la coordination, en évitant un conflit temporel entre deux animations ou activités, et pourraient même mener au montage d'événements communs entre associations.

LORMES Maison des associations



Notre suggestion de logo pour la MdA

Concernant la communication externe, nous pensons qu'il serait intéressant pour les associations de **développer une communication commune**, avec par exemple un flyer ou des affiches communes pour présenter leurs associations, ou annoncer des événements. Cette communication devra être renforcée en direction de l'ESAT, afin de favoriser l'intégration des travailleurs et résidents du foyer aux activités et événements de la Maison. Ainsi, les membres de la Maison pourraient leur transmettre régulièrement et collectivement un planning des événements.

Dans cette optique, **la création d'un logo**, et plus largement d'une identité visuelle unique de la Maison des Associations, nous semble utile. L'identité visuelle que nous proposons permet à la fois d'intégrer le caractère lormois de la MdA, tout en incluant la FOL 58 et la communauté de communes. Ce logo pourrait figurer sur les panneaux menant à la MdA, sur sa façade extérieure et sur les flyers et affiches des différentes associations. Dans un souci de co-construction, cette identité visuelle pourrait être adoptée par les associations après délibération.

Nous avons également imaginé la création de **bannières** propres à chacune des associations faisant partie de la MdA. Un couloir de bannières associatives dans l'entrée pourrait symboliser l'ensemble des parties prenantes et faire émerger un esprit "Maison" et "familial". Par ailleurs, et afin d'impliquer les utilisatrices et utilisateurs du lieu et d'en faire une maison plus personnelle et chaleureuse, **des noms de salles** pourraient être décidées entre membres d'associations.

III- Nos propositions pour un fonctionnement collectif : espaces, usages, gestion et projets

B- La formalisation d'un mode de gestion clair et collectif

Comme constaté lors de l'enquête, **le précédent mode de gestion était relativement dysfonctionnel et a été critiqué par de nombreuses associations**. Par ailleurs, celles-ci n'étaient pas intégrées à l'administration du lieu.

Pourtant, la MdA demande une organisation très importante, du fait de la grande variété des tâches à accomplir. Il faut quotidiennement ouvrir et fermer le lieu et les salles, gérer le planning d'utilisation, assurer l'entretien du bâtiment, répondre aux questions des usagers, prendre en charge les imprévus, etc. L'idée étant également de faire de la MdA un lieu collectif, il faudra mettre en place les conditions permettant la production d'une communication collective, de même que la programmation et la coordination d'événements collectifs.

La solution que nous avons retenue pour formaliser le fonctionnement de la MdA tout en s'assurant de l'engagement de tous à le respecter est **l'établissement d'une charte**. Elle pourrait être **co-rédigée** par la mairie, les différents représentants d'associations et un représentant de l'ESAT. Nous en proposons une ébauche en annexe. La signature de cette charte serait nécessaire pour avoir accès à la MdA. Elle ferait office à la fois de **déclaration des grands principes fédérateurs de la MdA**, en retranscrivant la vision générale du lieu et les valeurs qui la sous-tendent, mais également d'**inventaire des règles de base** (horaires d'utilisation, conditions d'accès, etc).

Concernant les grands principes, il nous a semblé que les suivants faisaient consensus :

- La gratuité de l'accès ;
- La co-construction du lieu entre les différentes parties prenantes ;
- La MdA est un lieu de partage et doit servir à l'animation de la vie locale ;
- La MdA est un lieu d'interactions inter-associatives ;
- La MdA est ouvert sur la ville ;
- La MdA entretient un lien privilégié avec les résidents du foyer d'hébergement et les travailleurs de l'ESAT.

La charte ferait également apparaître formellement le mode de gestion du lieu.



Concernant le fonctionnement de la MdA, nous envisageons deux grandes propositions : la présence d'un animateur et l'existence d'un comité de gestion inter-associatif.

1 L'animateur

Il serait **l'interlocuteur privilégié au sein de la MdA**. Sa présence sur place rendrait plus facile l'exercice des missions logistiques quotidiennes, telles que la gestion du planning, l'ouverture et la fermeture du lieu et des salles. Il se chargerait de la coordination et de l'orientation des associations. Au-delà de ce **rôle technique**, l'animateur serait une **vraie valeur ajoutée pour la vie de la MdA**. Il contribuerait à créer un lien entre toutes les associations, mais aussi avec la mairie et l'ESAT. La polyvalence serait la caractéristique principale de cet animateur, qui jonglerait entre gestion quotidienne du lieu, production d'une communication commune aux associations, animation et création de lien. **Sa présence pourrait ainsi égayer la vie de la MdA, stimuler les interactions et personnaliser le lieu**. C'est ce qui ressort des autres maisons des associations visitées.

La difficulté : quelle source de financement ?

Le statut de cet animateur est à discuter du fait de la **charge financière** qu'il implique. Plusieurs pistes sont à étudier : il pourrait être un bénévole d'une association, une personne en service civique ou un salarié de l'EBE. Dans tous les cas, il apparaît compliqué, à l'issue des échanges que nous avons eu, que la mairie embauche et rémunère une personne dédiée à temps plein à la gestion de la MdA. Quant à l'option bénévole, elle présente ses limites au regard de l'ampleur de l'investissement que la mission représenterait.



MAIS...

La valeur ajoutée d'un animateur de la MdA et d'un accueil commun pour toutes les associations :
les exemples des MdA de Rodez et de Lyon 4ème

Dans la Maison des Associations de Rodez, la présence d'une "animatrice", employée de mairie, a un impact positif dans le fonctionnement et la vie du lieu. En effet, cette personne permet de créer un lien entre toutes les associations : elle connaît l'ensemble des associations, les met en relation et fait connaître les activités des uns et des autres. C'est elle qui organise le planning de fréquentation du lieu, tout en laissant une entière autonomie et indépendance aux associations. Cette présence est le premier pas vers un décloisonnement des associations et une ouverture vers les autres.

Dans la Maison des Associations "Robert Luc" du 4ème arrondissement de Lyon, deux salariés municipaux sont présents à temps plein et jouent un rôle d'animateur. Ils ouvrent les salles aux membres des associations et facilitent les échanges inter-associatifs. Par leur connaissance des usagers et de leurs attentes, ils ont eu l'idée d'ouvrir la Maison des Associations sur le quartier par différents moyens : organisation de conférences et d'expositions, suggestions d'aménagement et de services, etc. Ils ont ainsi permis de ne pas cantonner le lieu à un simple rôle d'accueil des associations.

2 Le comité de gestion inter-associatif

Ce comité serait composé d'un représentant pour chaque association membre de la Maison, d'un représentant de la mairie et d'un représentant de l'ESAT. Il serait avant tout un lieu d'expression et de discussion autour des demandes émanant des associations ou des problèmes rencontrés, avec pour objectif d'y répondre collectivement. Ce comité permettrait également d'envisager et de construire des projets communs, et de développer la Maison des Associations afin qu'elle soit à l'image et réponde aux besoins de tous. Le cas échéant, ses membres pourraient également décider d'établir ou de modifier les règles de fonctionnement de la MdA. Toutes les parties prenantes seraient impliquées et intégrées aux discussions et aux prises de décisions. Il se réunirait à fréquence régulière, deux ou trois fois par an, selon les besoins.



3 Retour des intéressés et proposition finale : une solution hybride

Lors des discussions et de l'atelier participatif, une solution hybride mêlant animateur et comité de gestion inter-associatif, a semblé faire consensus. En effet, elle permet de combiner les avantages des deux options. Les associations disposent d'un interlocuteur unique et bien identifié, qui aurait un rôle principalement logistique. D'autre part, le comité permet d'impliquer les associations dans la gestion de la Maison et d'instaurer des échanges entre elles. Il favorise par ailleurs la construction de projets collectifs. Enfin, en incluant toutes les parties prenantes dans la prise de décision, il permet d'établir démocratiquement un cadre clair, flexible, conçu par tous, et ainsi accepté par tous.

Nous proposons donc à la mairie d'adopter une telle solution hybride.

III- Nos propositions pour un fonctionnement collectif : espaces, usages, gestion et projets

C- Créer un lieu collectif : l'impulsion d'un "esprit Maison"

Si le collectif passe d'abord par une gestion collective de la Maison des Associations, il semble important d'aller plus loin dans la collaboration et la création de commun. Pour cela, nous avons imaginé **différents mécanismes collectifs pouvant renforcer les liens humains afin de faire tomber les barrières entre les associations et d'ouvrir le lieu sur la commune et l'ESAT.**

1 Une participation collective dès la rénovation du lieu

Un des résidents du foyer d'hébergement interrogé a exprimé le désir de participer à la peinture lors de la rénovation de la MdA. Cela nous a amené à considérer la participation citoyenne dès avant la réouverture du lieu. En effet, la peinture ou la décoration d'un mur ou d'une salle pourrait être ouverte à la contribution d'habitants, membres d'associations ou non. Ceux-ci pourraient ainsi "mettre la main à la pâte" et contribuer dès l'origine à façonner cette nouvelle Maison des Associations en laissant libre cours à leur créativité. Ce projet collectif contribuerait à renforcer la visibilité du lieu, et serait également l'occasion de faire participer plus activement les résidents volontaires.

2

Les projets collectifs

Afin de faire de cette MdA une vraie maison et de diffuser un esprit de partage et de convivialité, nous pensons qu'il est important d'encourager l'organisation d'événements collectifs. Ceux-ci favoriseraient les échanges entre associations, et contribueraient à une meilleure visibilité des associations et de la MdA auprès de la population.

Si nous n'avons pas reçu de retours très enthousiastes de la part des représentants d'associations à ce sujet, pour qui l'horizon de réouverture est encore très loin, il nous paraît judicieux d'y penser dès maintenant. En effet, les résidents du foyer et les travailleurs de l'ESAT ont semblé très intéressés par le renouveau de la MdA : auparavant, ce lieu était pour eux un moyen de rencontrer d'autres personnes, de s'impliquer plus facilement dans le monde associatif, et d'animer leur voisinage.

Par ailleurs, la MdA n'était pas totalement dépourvue d'événements collectifs par le passé. Le Forum des associations y était organisé annuellement. Il s'agit ici de généraliser et d'amplifier cette dynamique pour l'étendre à d'autres types de projets et d'événements.

Nous proposons plusieurs pistes pour organiser des événements collectifs, qui serviraient à la fois de liant entre les associations, la population et les résidents de l'ESAT, et d'animation de la MdA :



Des moments collectifs du quotidien :

- Des repas ou apéros mensuels entre adhérents d'associations faciliteraient les rencontres entre membres de différentes associations, et pourraient donner envie à certains de s'impliquer dans de nouvelles activités associatives. C'est l'intérêt d'une pièce partagée comme la cuisine commune, qui permet d'encourager les membres des associations à rester sur le lieu au-delà de leur activité purement associative, pour partager un moment convivial avec d'autres.



La mutualisation des compétences :

- La Maison des associations pourrait accueillir des formations dispensées par la Fédération des Oeuvres Laïques de la Nièvre à destination des bénévoles associatifs ;
- Des permanences assurées par des bénévoles, notamment retraités, permettraient de former des membres associatifs sur différentes problématiques rencontrées (constitution de dossiers administratifs, comptabilité, etc). En effet, l'atout de la MdA est qu'elle permet également aux associations de partager des ressources humaines et des compétences.



Des événements inter-associatifs ouverts au grand public :

- Un ou des événement(s) annuel(s) inter-associatif(s) pourraient être organisés en collaboration avec l'ESAT. Par exemple, "La fête de la Maison", ou "Le repas de Noël de la Maison". Ces événements pourraient avoir lieu dans les espaces mutualisés intérieurs ou extérieurs. La terrasse se prêterait notamment à une fête de fin d'année des associations. L'ESAT a par ailleurs mis en avant sa capacité de collaboration concernant la prestation de repas.
- Des spectacles, conférences, expositions, café-débats ou autres, organisés conjointement entre associations, pourraient être tenus ;
- Des Journée Portes Ouvertes ou un Forum des associations (qui existait déjà !) permettraient de diffuser l'action des associations vers les habitants.

CONCLUSION

NOTRE APPORT À LA RÉFLEXION SUR LE FUTUR DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS



La Maison des Associations est ainsi un lieu offrant de nombreuses potentialités et sa fermeture est le moment opportun pour repenser son aménagement, son fonctionnement, ses usages, afin d'en faire un lieu collectif, chaleureux et dynamique. Notre travail d'enquête, entre rencontres et échanges avec les parties prenantes, a permis de faire émerger les principales problématiques du lieu tel qu'il fonctionnait avant sa fermeture, les besoins particuliers des associations, les mutualisations possibles d'espaces et de matériel, et les préférences quant aux modes de gestion.

C'est en se basant sur ces éléments que **nous proposons un plan final de la Maison des Associations et un nouveau modèle de fonctionnement.**

Ce plan restructure les trois étages du bâtiment, et tente de concilier les besoins propres à chaque association tout en créant de nouveaux espaces communs susceptibles d'encourager les rencontres et les échanges. Le plan est complété par des propositions concernant les voies d'accès et la signalétique de la MdA. Nous avons tenté de prendre en compte au mieux les contraintes liées aux équipements nécessaires au fonctionnement des associations, aux mutualisations de matériel, aux flux entrants et sortants dans le lieu, aux questions d'inclusivité et d'accessibilité.

Le modèle d'organisation proposé fusionne l'idée d'un animateur commun et celle d'un comité de gestion inter-associatif, qui semblent les plus à même d'assurer le bon fonctionnement du lieu et de créer une dynamique de co-construction.

Ces propositions ne sont que la **première étape de la rénovation** de la Maison des Associations, mais reflètent une réflexion sur l'organisation spatiale et humaine qui encourage tous les Lormois à mutualiser et centraliser leurs énergies et à renforcer les interactions productrices de vivre-ensemble et de faire-ensemble. Nous espérons qu'elles aideront les décideurs locaux dans les futures étapes des travaux de la MdA.



Conclusion générale



La mission de notre équipe était donc de **cerner les enjeux spécifiques à chaque projet** tout en faisant émerger des **problématiques communes**. En effet, ces trois projets sont **complémentaires** : ils visent tous à dynamiser le territoire en créant de la cohésion sociale et en répondant aux besoins de la population et du territoire.

Un temps fort de notre travail a été la présentation de nos pistes de réflexion lors de la restitution en janvier qui a permis d'amorcer un **échange constructif avec la population**. Notre intention était de susciter le **dialogue** entre les acteurs porteurs des différents projets et les habitants. Nous avons ainsi formulé l'ensemble de nos propositions en tenant compte des recommandations des différents acteurs et en nous tenant informés des évolutions des trois projets.

Lormes, véritable incubateur de projets collectifs et innovants, montre à quel point l'**interaction d'acteurs** venus de milieux totalement différents peut être source de propositions constructives pour **créer des lieux de vivre-ensemble** et **instaurer une dynamique collective** de partage et d'échanges sur un territoire. Cette expérience nous a beaucoup appris sur la construction de projets collectifs, sur le rôle et la place d'intervenants dans le développement de ces projets, et plus globalement sur l'action publique dans les territoires ruraux.

Nous retenons:

- L'importance de comprendre les **spécificités et les enjeux propres d'un projet**, en allant sur le terrain, en rencontrant et en échangeant avec toutes les parties prenantes et les habitants, pour éviter toutes propositions hors-sol et/ou déconnectées de la réalité.
- Les potentialités qu'offre "l'**esprit tiers-lieu**" tout en s'éloignant d'une vision uniformisante ou réductrice du tiers-lieu en tant que tel.
- Qu'une **approche participative et inclusive** permet de garantir la pérennité et le succès d'un projet, mais également de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein d'un territoire.



Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnés lors de notre mission :

- M. Christian Paul, maire de Lormes et commanditaire du projet pour la Public Factory;
- Mme Justine Bouteille-Maréchal, secrétaire générale de la mairie de Lormes ;
- M. Aymeric Seron, coordinateur des tiers-lieux - Fabrique de territoires et responsable du Relai.s des Futurs ;
- Mme Louisia Georges, cheffe de projet Petite Ville de demain ;
- Mme Lila Plet, architecte à la mairie de Lormes ;
- M. Simon Geneste, designer au pays Nivernais Morvan.

Au sein des différents projets, respectivement TZ, Relai.s des Futurs et Maison des Associations :



- M. Jean-Luc Pillard, directeur de l'EBE ;
- M. Vincent Duchateau, président de l'EBE ;
- Mme Perrine Chastrey, chargée de projet au sein du CLE ;
- M. Aubin Tantot, doctorant en science politique en thèse CIFRE au Pays Nivernais Morvan ;
- M. Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre ;
- Mme Claudie Héline, ancienne présidente de l'association 'la Coopérative des savoirs' ;
- Les maires de Bazoches, Brassy, Corbigny et Dun-les-places;
- Les bénévoles du CLE ;
- L'ensemble des salariés de l'EBE.

- Les fondateurs et membres actifs du Relai.s des Futurs;
- Les bénévoles du Relai.s.

- Mme Danièle Perrot, adjointe à la mairie de Lormes chargée de la vie associative ;
- M. Didier Fuchs, délégué général de la Fédération des Oeuvres Laïques de la Nièvre ;
- Mme Denise Varlet, agent de service et maîtresse de maison du foyer d'hébergement ;
- Les salariés de l'ESAT ;
- Les quatre résidents du foyer d'hébergement ;
- Les représentants des différentes associations lormoises ;
- Les salariés de la Maison des Associations Claude Dangles de Rodez et de la Maison des Associations Robert Luc de Croix-Rousse.

Plus généralement, nous voulons remercier les Lormois pour leur accueil et l'intérêt porté au projet.





MAISON DES ASSOCIATIONS : ANNEXES



Lola Blanc - Lucas Brevet - Solène Dubrulle - Mathéo Perfetti - Justine Verdaguer

Pourquoi des annexes ?

Dans les annexes suivantes, vous pourrez voir certains aspects de nos propositions que nous n'avons pas présentés dans le corps de ce dossier : nous exposons d'abord les plans non retenus, puis une ébauche de charte.

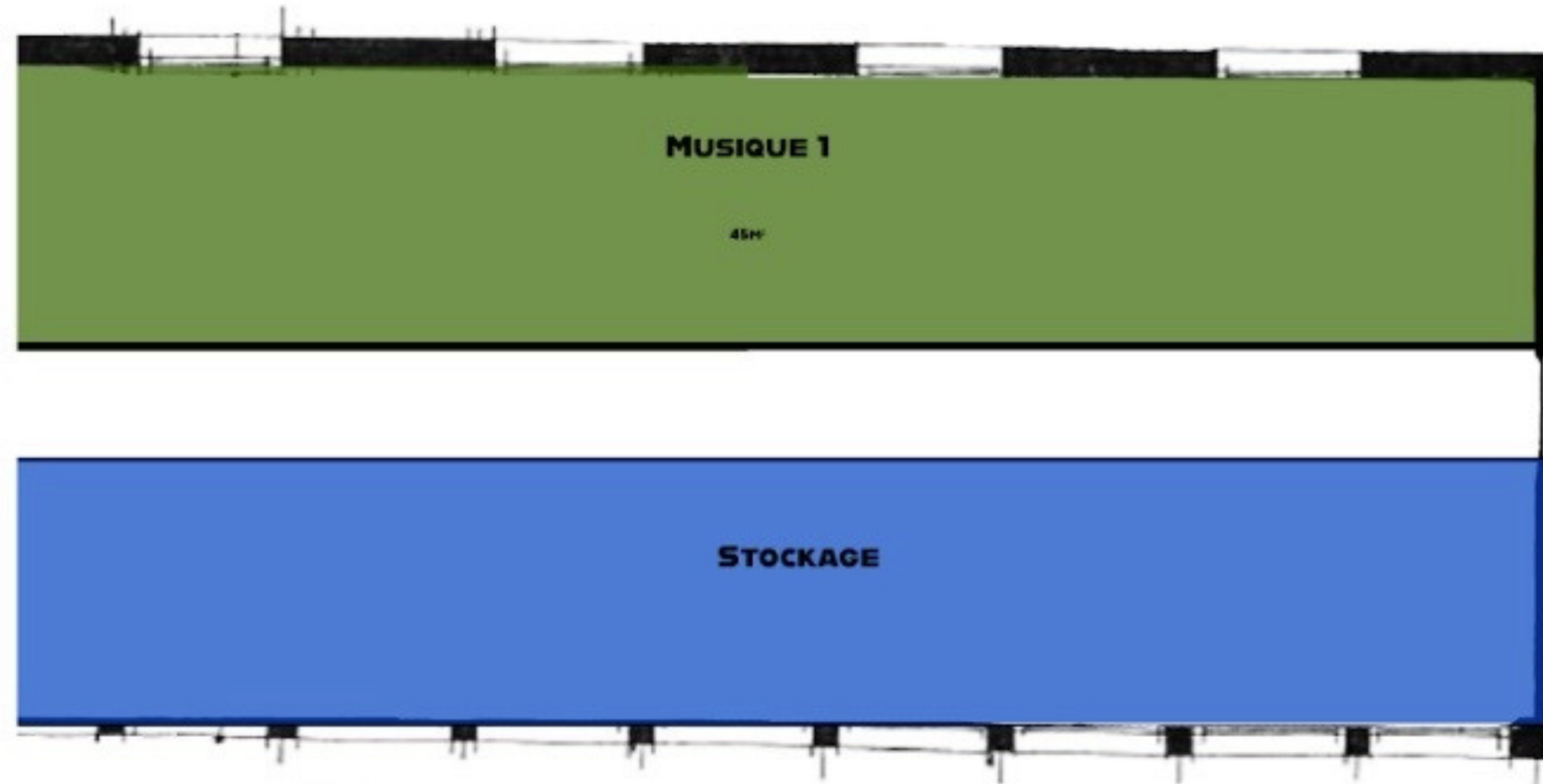
En effet, nous avons jugé intéressant de présenter les plans non retenus accompagnés d'une courte explication sur la raison de leur abandon, afin d'en garder une trace et d'exposer les raisons qui nous ont amenées à dessiner nos plans finaux. Comme le lecteur pourra le constater, nos plans finaux ont été élaborés à partir des retours que nous avons eus sur les plans initiaux et en corrigeant leurs défauts.

Quant à l'ébauche de charte, elle pourrait servir de base pour de futurs travaux de rédaction.

Encore une fois, ces documents ont pour seule finalité d'exposer nos propositions et n'engagent en rien la mairie de Lormes ou tout autre acteur.

Annexe 1 - Les plans non retenus

A- Le "scénario 1"



Cet agencement du sous-sol n'a pas été retenu car la bande vide du milieu, pensée pour permettre la circulation, était une perte d'espace non justifiée.



Cet agencement du rez-de-chaussée (plan de gauche) et du premier étage (plan de droite) n'a pas été retenu pour plusieurs raisons, notamment :

- la cuisine était "isolée" (à l'écart des flux de passages), semblait trop grande et ne se trouvait pas à proximité d'une arrivée d'eau existante ;
- les associations de couture ne disposaient d'un espace suffisant ni pour leurs activités, ni pour le stockage de leurs créations.

Annexe 1 - Les plans non retenus

B- Le "scénario 2"



Cet agencement du rez-de-chaussée (plan de gauche) n'a pas été retenu car les associations de couture ne disposaient pas de suffisamment d'espace.

Cet agencement du premier étage (plan de droite) n'a pas été retenu car il a été jugé que les commodités d'hygiène, utiles aux seules associations sportives, occupaient une superficie trop importante.

Annexe 2 - L'ébauche de charte

Préambule:

La Mairie de Lormes met à disposition la Maison des Associations afin de soutenir l'activité associative et de développer les rencontres et les échanges inter-associatifs sur la commune de Lormes.

La Maison des Associations doit être profitable au plus grand nombre et doit permettre de tisser des liens entre tous les acteurs associatifs. Elle est ainsi conçue comme un lieu rassemblant des ressources à disposition des associations. Elle doit permettre et encourager le dialogue, le partage et l'échange entre tous.

La Maison des Associations se compose de [inventaire des salles et indication de leur capacité maximale].

La présente charte a pour objet de préciser les règles et les pratiques à respecter lors de l'utilisation du lieu et de ses équipements.

Ce document sera affiché dans les locaux, aux endroits prévus à cet effet.

Il devra être signé chaque année par chaque association bénéficiaire de la Maison des Associations. L'association devra conserver un exemplaire de cette charte.

Titre I- Conditions d'accès

Article 1 : Éligibilité des associations

La Maison des Associations est ouverte à toutes les associations régies par la loi du 1er juillet 1901 et son décret d'application du 16 août 1901, qui exercent des activités à caractère social, culturel, sportif ou environnemental.

Certaines conditions doivent cependant être respectées:

- avoir fait l'objet d'une déclaration en préfecture
- respecter les valeurs de la démocratie et de la République
- ne pas exercer d'activités à but lucratif
- être domiciliée à Lormes, ou y exercer ses activités principales.

Article 2 : Pièces justificatives à fournir

Afin de pouvoir accéder à ces prestations, les associations intéressées devront fournir les documents suivants :

- la présente charte signée
- les statuts de l'association
- le récépissé de la déclaration déposée en préfecture et la composition du bureau (avec les coordonnées des membres du bureau)
- l'attestation d'assurance responsabilité civile (à remettre tous les ans)

Les associations devront informer la Maison des Associations de toute modification intervenant en cours d'année.

Article 3 : Tarifs

L'utilisation des locaux est soumise au principe de gratuité.

Titre II- Services

Article 4 : Les prestations offertes par la Maison des Associations

4.1 L'utilisation des locaux de la Maison des Associations permet également aux associations de jouir de tous les services et prestations offerts par le lieu.

4.2 La Maison des Associations donne accès aux salles et aux équipements.

4.3 Elle permet la domiciliation de l'association. Les associations peuvent ainsi disposer d'une boîte aux lettres, afin de recevoir leur courrier à la Maison des Associations.

4.4 Les associations peuvent disposer de placards de rangement afin de stocker du matériel et des documents.

4.5 Les associations peuvent bénéficier de services de photocopies et d'impressions.

4.6 Les associations peuvent bénéficier d'une connexion wifi gratuite. Un identifiant et un code d'accès leur seront remis après signature de la "Charte de bon usage d'Internet" annexée au présent règlement intérieur.

Article 5 : Horaires d'ouverture et accès aux locaux :

Exposé des heures d'ouverture de la MdA et des modalités d'accès au lieu (ouverture des salles par l'animateur, associations disposant de badges ou de clefs,...)

Titre III- Gestion

*Exposé du mode de gestion finalement retenu et des modalités d'accès aux salles.
Exposé des conditions de mise à disposition du matériel commun.*

Titre IV- Conditions d'utilisation

Article 6 : Engagement des associations

6.1 Les associations s'engagent à respecter les lieux et à les remettre dans l'état où elles les ont trouvés à leur arrivée. Leurs membres acceptent donc de remettre le mobilier dans sa disposition d'origine, ainsi que de nettoyer la salle si nécessaire.

6.2 Les associations s'engagent à respecter les consignes de sécurité et d'hygiène.

6.3 Après usage des locaux, les associations s'engagent à éteindre les lumières, vérifier la fermeture de tous les accès et diminuer le chauffage.

6.4 Les associations s'engagent à réparer ou rembourser les frais engagés par la mairie du fait des dégradations commises.

Annexe 2 - L'ébauche de charte

Article 7 : Sanction du non-respect des engagements

Toute infraction aux dispositions de la présente charte, tout comportement occasionnant des troubles et plus largement toute infraction civile, pénale ou, plus généralement, toute atteinte aux principes de la bonne vie en communauté commis dans un contexte d'utilisation de la Maison des Associations, peuvent entraîner pour l'association contrevenante l'interdiction temporaire ou définitive d'utiliser les locaux de la Maison des Associations.

Article 8 : Responsabilité de la mairie

8.1 La Mairie de Lormes et la FOL 58 déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou destruction des biens des associations qui adviendrait au sein de la Maison des Associations.

8.2 Elles déclinent également toute responsabilité pour les accidents qui surviendraient au sein des locaux.

8.3 Elle s'engage à assumer la maintenance des locaux et tous les travaux nécessaires.

8.4 Toute association utilisatrice de la Maison des associations pourra demander du matériel supplémentaire à la mairie par écrit. La mairie y répondra sous une forme écrite.

Article 9 : Sécurité et capacité des locaux

9.1 La capacité d'accueil des locaux est indiquée en préambule. Pour des raisons de sécurité, il est impératif de respecter les capacités maximum. En cas de dépassement, la responsabilité de l'association utilisatrice sera engagée.

9.2 De manière générale, les associations bénéficiaires s'interdisent toute activité dangereuse et respectent les dispositions légales d'hygiène et de sécurité, en particulier:

- la circulation des utilisateurs ne doit pas être gênée aux abords, à l'intérieur des locaux et à proximité des issues de secours ;
- les sorties de secours doivent être visibles et dégagées à tout moment ;
- les moyens de secours et d'alarme devront être apposés sur les murs ;
- les objets apportés par les associations dans les endroits mutualisés (salles de réunion, etc) doivent être retirés à la fin des créneaux horaire d'utilisation des locaux ;
- les animaux ne sont pas admis dans les locaux ;
- les produits psychotropes et stupéfiants sont formellement interdits.

9.3 Les associations se doivent d'éviter toute nuisance sonore pour les résidents de l'ESAT, et de manière plus générale pour les riverains des locaux.

9.4 Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans les lieux publics, que les dispositions relatives à l'ivresse publique sont applicables, notamment l'interdiction de vendre des boissons alcoolisées dans les locaux.

Article 10 : Modification de la présente charte

Exposé des modalités de modification de la charte finalement retenues

